



Yours truly

W. H. Bartlett



CANADA PITTORESQUE,

ORNÉ DE GRAVURES D'APRÈS LES DESSINS DE

W. H. BARTLETT;

LA PARTIE LITTÉRAIRE PAR

N. P. WILLIS,

AUTEUR DE "PENCILLINGS BY THE WAY," "INKLINGS OF ADVENTURE," &C.

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR L. DE BAUCLAS.

TOM. I.

LONDRES:
GEORGES VIRTUE, 26, IVY LANE
1843.

LONDRES
IMPRIMEUR PAR JOSEPH RICKERBY,
SHERBOURN LANE.

LISTE DES GRAVURES.

TOM. I.

Portrait de M. Bartlett, en face de la Vignette (Wigwam dans la Forêt).

LE CANADA PITTORESQUE.

On n'est pas d'accord sur l'origine du nom de ce magnifique anneau de la chaîne coloniale dont l'Angleterre a entouré le globe.* Il a été cependant l'objet d'ingénieuses recherches, dont je mettrai les résultats sous les yeux du lecteur, lui laissant la liberté de fixer son opinion. Hennepin s'exprime ainsi sur cette origine: "Les Espagnols ont fait la première découverte du Canada. Ayant mis pied à terre, ils n'y trouvèrent rien de remarquable. Cette raison les obligea d'abandonner ce pays, qu'ils appelèrent *Il Capo di Nada*, c'est-à-dire le Cap de Rien, d'où est venu par corruption le nom de *Canada*."

La Potherie partage cette opinion, avec la différence qu'il attribue l'idee que s'étaient faite les Espagnols du peu de ressources qu'offrait ce pays, à ce qu'il était couvert de neige. Il dit aussi que les Indiens, à l'arrivée de Jacques Cartier, répétaient fréquemment ces mots: *Aca nada*, rien ici, ce qui explique assez bien le nom actuel. Ces mots leur avaient été appris probablement par les Espagnols qui avaient visité la Baie des Chaleurs, et qui les avaient prononcés, parce que le pays ne leur paraissait pas avoir de mines d'or et d'argent.

A mon avis, le mot *Canada* vient de *Kanata*, terme iroquois qui signifie *Réunion de Huttes*. C'est sous cette obscure dénomination qu'est connue une contrée qui contient au-delà de 350,000 milles carrés, qui offre à l'agriculteur d'immenses terrains convenables pour le pâturage ou pour la culture; au manufacturier de vastes débouchés pour les produits de l'industrie; au marchand

* Je ne saurais trop reconnaître les obligations que j'ai pour tous les détails qui suivent, à mon honorable ami le Colonel Cockburn, de l'Artillerie Royale, qui a long-temps résidé au Canada; à M. Hugh Murray, pour les documens que j'ai tirés de son admirable ouvrage sur ce pays; à l'auteur de "Backwoods of America;" enfin, à plusieurs écrivains, tant anciens que modernes, tels que Charlevoix, Adair, Colden, La Potherie, Rogers, Champlain, Heriot, M'Gregor, Raynal, Talbot, Hall, et quelques autres. J'ajoute que je ferai usage dans ce Voyage des détails que je leur dois et des emprunts que je leur ai faits, sans en faire la remarque, et sans rien ajouter à la déclaration que je fais ici des obligations que je leur ai.

et au marin de nombreux marchés pour le commerce des trésors dont la nature s'est plu à combler cette terre; au capitaliste l'emploi avantageux de ses fonds; enfin, au colon industrieux, adroit et intelligent, un vaste champ où le travail et les spéculations peuvent s'exercer avec avantage, et lui offrir de nombreux moyens d'existence.

La première question que se fait un lecteur lorsqu'il ouvre un écrit sur le Canada est celle-ci: Quel était le caractère réel des indigènes, et jusqu'où et comment ont-ils fait place aux empiétemens de l'homme blanc? Avant de commencer l'histoire de la civilisation du pays, il est nécessaire de bien connaître la condition de ses sauvages et premiers propriétaires.

Sous le rapport physique, l'Indien américain est regardé par Blumenbach comme formant une variété distincte dans l'espèce humaine, et ne différant pas beaucoup du Mongol. Pensant que l'ancien monde a peuplé le nouveau, et considérant que la race mongole est située sur le point extrême où l'Asie et l'Amérique sont presque en contact, je suis porté à croire que ces différences proviennent seulement d'un changement de circonstances. La face de l'Indien est large et plate; les os des joues sont proéminentes; la figure est cependant moins ronde et moins arquée que chez le Mongol, et n'a pas une largeur aussi grande. Son front est généralement bas; ses yeux sont renfoncés, petits et noirs. Le nez est petit et saillant; les narines sont très ouvertes; la bouche est grande, et les lèvres sont très épaisses. La taille, qui varie d'une manière remarquable dans ce continent, est généralement au-dessus de la moyenne dans la contrée dont je m'occupe. Cela cependant ne s'applique qu'aux hommes, les femmes étant plus petites, ce qu'il faut attribuer, sans doute, aux travaux fatigans auxquels elles sont livrées. Dans les deux sexes, les membres sont bien conformés, et les difformités sont rares.

La couleur de la peau de l'Américain est regardée généralement comme rouge, ou couleur de cuivre, ou enfin, suivant une définition plus exacte de M. Laurence, elle est d'une couleur d'orange pâle ou de fer rouillé, qui diffère peu de celle de l'écorce du cannelier. Quoique je pense que le climat est la cause principale de cette variété dans la couleur des hommes, il est certain néanmoins que tous les sauvages ont la peau très brune, ce qui provient de ce qu'ils sont continuellement exposés à la rigueur des saisons, au soleil, à l'air, et aux tempêtes. Les mêmes causes, dans les pays civilisés, produisent le même effet sur les marins, et sur ceux qui travaillent habituellement à la campagne. Dans l'ancien monde, les teintes intermédiaires entre le blanc et le noir sont généralement des variétés de brun et de jaune. La couleur rouge est considérée comme caractéristique du nouveau monde. Je dois observer, néanmoins, que le voyageur Adair, qui a vécu au-delà de trente ans parmi les Indiens, assure positivement que ce rouge est artificiel; que, dans l'huile, la graisse et autres substances onctueuses dont ils se frottent continuellement, ils font



UPPER CANADA
LOWER CANADA
UNITED STATES
KINGSTON
MONTREAL
QUEBEC
ONTARIO
LAKE ERIE
Lake Champlain
NEW BRUNSWICK
River St Lawrence
ATLANTIC OCEAN
Toronto
Buffalo
Bytown
St Lawrence
Ogdensburg
Plattsburgh
Fredericton
St John
Halifax
Yarmouth
Shelburne
Digby
C. Sable
C St Mary
Machias
Northumberland Str.
PART OF
NEW BRUNSWICK
and
NOVA SCOTIA
on the same scale
Scale of Miles

dissoudre le jus d'une racine qui peu à peu donne à la peau une couleur rouge. Il ajoute qu'un Blanc qui vit plusieurs années avec les naturels, et se frotte de la même manière, prend aussi la même teinte. Charlevoix paraît partager la même opinion. Weld, qui semble plutôt disposé à la contredire, admet cependant que c'était celle des missionnaires et autres qui ont long-temps résidé dans le pays. Il est certain que les habitans sont fiers de cette couleur, et regardent les Européens comme des êtres ebauchés et qui méritent à peine le nom d'hommes. Il faut remarquer encore que cette teinte n'est pas aussi générale qu'on le suppose. Humboldt déclare que l'idée que la couleur rouge est la plus commune n'aurait jamais pu être adoptée dans l'Amérique équinoxiale, ou été suggérée en voyant les naturels de ces régions, qui contiennent cependant la plus grande partie de la population indigène. Les habitans du détroit de Nootka et des autres cantons de la côte nord-ouest sont presqu'aussi blancs que les Européens, ce qui peut être attribué, je pense, à leurs larges vêtemens et à leurs spacieuses habitations. En conséquence la population rouge est bornée aux tribus orientales du nord de l'Amérique, qui ont généralement l'habitude de se teindre la peau avec leur couleur favorite. Je ne suis pas à même de me prononcer formellement sur un point, qui exige encore plus de recherches que je n'en ai fait.

La chevelure est encore une partie qui diffère d'une manière remarquable suivant les diverses races d'hommes. En général, dans les classes grossières, ce gracieux ornement pèche par l'abondance ou la qualité; et celle des Américains et des Mongols, qui ont les mêmes rapports, est rude, noire, épaisse, mais forte et d'une grande longueur. Comme les Mongols également, et par une curieuse coincidence, les Indiens la coupent sur toutes les parties de la tête, à l'exception d'une touffe dans le haut, à laquelle ils paraissent beaucoup tenir. Ce qui a excité, au reste, le plus généralement l'attention, c'est l'absence de barbe, du moins en apparence, chez toutes les nations du nouveau monde. Les premiers voyageurs pensèrent qu'elle manquait naturellement; d'où Robertson et quelques autres écrivains distingués en ont conclu que cela provenait d'une défectuosité dans l'organisation. Mais cette assertion, et tous les raisonnemens auxquels elle avait donné lieu, ne sont point applicables aux tribus de l'Amérique du nord, et de nouvelles observations en ont demontré la fausseté. La barbe chez les Indiens est presque aussi épaisse que chez les Européens; mais, du moment où elle commence à pousser, ils ont soin de la faire disparaître. Ce sont les vieilles femmes qui sont chargées de cet office; et pour cela elles se servaient autrefois d'une espèce de coquille: maintenant elles emploient des pinces de fil de laiton que leur vendent les étrangers; et, en peu de minutes, le menton devient doux et uni. Cette opération, repétée quelquefois dans l'année, suffit pour empêcher la barbe de repousser. Ce n'est que parmi les vieillards, ordinairement peu soigneux de leur extérieur, que la barbe commence à se montrer.

Un Anglais, qui est venu dernièrement visiter ce pays, recommande à ses compatriotes une pratique, qui ne s'accorde pas, à la vérité, avec les idées que nous nous faisons de la dignité de l'homme, mais qui nous épargnerait, au prix de quelques minutes de peine, un grand embarras journalier. Les Indiens ont probablement adopté cet usage, parce qu'il fait disparaître un obstacle à cette peinture fantastique du visage, dont ils font un si grand cas. C'est avec un grand déplaisir qu'ils virent pour la première fois une longue barbe chez les Français qui abordèrent sur leur territoire, et cette antipathie contribua beaucoup à augmenter le plaisir qu'ils eurent à faire périr ces étrangers.

La force comparative du sauvage et de l'homme civilisé a été le sujet de longues discussions. On a d'abord pensé que le premier, endurci par l'exercice et par des habitudes simples, avait sur le second une supériorité décidée ; mais l'expérience a prouvé que cette conclusion n'était pas fondée. Sur le champ de bataille, et dans un combat d'homme à homme, le sauvage est ordinairement vaincu. Dans les exercices du corps, comme dans la lutte par exemple, il est renversé plus souvent que son adversaire, et il lui est inférieur lorsqu'ils s'exercent à sauter. Soit en marchant, soit en courant, pour une faible distance, il reste en arrière. Mais, sur ces derniers points, il possède un courage et une puissance de moyens physiques qu'il est difficile d'égaler. On a vu un de ces Indiens faire près de quatre-vingts milles dans un jour, et paraître à peine fatigué à son arrivée. Ils entreprennent souvent de ces longs voyages sans prendre de nourriture, et chargés de lourds fardeaux. Un vigoureux Européen tiendra tête à l'Indien pendant une douzaine de milles, à la vérité ; mais alors il commence à se fatiguer, tandis que l'autre, continuant sans ralentir son pas, le dépasse de bien loin. Sous ce rapport même, les animaux les plus forts ne les égalent pas. Plusieurs de leurs adversaires civilisés, dans les guerres, fuyant devant eux sur de légers coursiers, ont été, après une longue poursuite, atteints et scalpés.

Après avoir décrit l'aspect extérieur de l'Indien américain, je vais parler maintenant de la manière dont il s'habille et se pare. On croirait peut-être que ce dernier objet n'est que secondaire chez des tribus dont les moyens de subsistance sont si faibles et si précaires ; mais on se tromperait beaucoup, car il n'y en a pas auxquels elles consacrent plus de temps et de soins. Les Indiens ont profité de leurs communications avec les Européens pour se procurer, chacun, un petit miroir, dans lequel ils se mirent de temps en temps pour voir si rien n'est dérangé à leur parure.

Ces embellissemens, néanmoins, ne s'étendent pas jusqu'à leur vêtement habituel, qui est simple, et dans lequel ils cherchent principalement la commodité. Au lieu de souliers ils portent ce qu'ils nomment des mocassins, qui consistent en une bande de cuir doux qui s'entortille autour du pied, et qui s'attache devant et

derrière. Les Européens, qui marchent sur un terrain dur, auraient bientôt mis en pièces de pareilles chaussures; mais elles paraissent douces et agréables à l'Indien, qui foule l'herbe et la neige. Au-dessus et au milieu de la cuisse, une pièce ou vêtement en cuir, serré fortement autour du membre, sert de pantalon, de bas, et de bottes. Il est quelquefois si fortement cousu qu'on ne l'ôte jamais. A une ceinture qui entoure les reins sont attachés deux tabliers, l'un par devant l'autre par derrière, chacun à peu près d'un pied carré, et qui sont réunis par une pièce d'habillement taillée de manière à servir de poche au besoin. Les Indiens ont toujours rejeté avec mépris l'usage des culottes, comme incommode et efféminé; mais ils les regardent comme plus convenables pour les femmes, et il leur paraît absurde que les membres d'un guerrier soient emprisonnés de cette manière. Ils furent surtout scandalisés de voir un officier suspendre les siennes aux épaules avec des bretelles, et ils ne le désignèrent depuis que sous le nom de ceinture serrée. Toutes les pièces dont je viens de parler forment leur vêtement habituel. Mais, dans les jours de cérémonie, ou lorsqu'il fait froid, ils mettent par dessus une chemise courte attachée au cou et aux poignets, et une longue et large robe fermée par devant. Pour cela ils préfèrent généralement une couverture anglaise. Autrefois ces objets étaient faits avec des peaux d'animaux sauvages, mais à présent, à l'exception des mocassins et de ce qui leur sert de bas, ils emploient les marchandises européennes. L'habillement des femmes diffère peu de celui des hommes, excepté que le tablier descend jusqu'au genou, et même on dit qu'elles ne l'ont alongé que depuis leur communication avec les nations civilisées. D'anciens auteurs français rapportent une anecdote assez amusante qui prouve combien peu l'habillement formait une distinction entre les hommes et les femmes. Des religieuses ursulines, qui avaient élevé une petite fille huronne, l'amenèrent, lors de son mariage avec un de ses compatriotes, avec un trousseau complet d'habillemens faits à la mode de Paris. Elles furent très étonnées, quelques jours après, de voir le mari, qui s'était emparé et couvert de la toilette de la mariée, venir se pavaner en face du couvent, paraissant enchanté de tout cet attirail, et faisant mille extravagances. Ce qui augmenta encore son ravissement, ce fut de voir les nonnes se mettre aux fenêtres, et éclater de rire en le voyant.

Ces vêtemens, comme je l'ai déjà dit, sont simples et commodes; mais, pour satisfaire son amour passionné des ornemens, l'Indien cherche surtout à couvrir sa personne d'objets qui jettent de l'éclat. Avant l'arrivée des Européens, il employait les coquilles et les plumes; mais, depuis cette époque, il les a remplacées par des colliers, des bagues, des bracelets, et de semblables colifichets qu'il entasse avec profusion sur les différentes parties de son appareil, et principalement sur le tablier de devant. Les chefs portent ordinairement une espèce de poitrail couvert de ces ornemens; et, dans toutes les classes, chacun se montre extrêmement jaloux d'en avoir

le plus possible suspendus aux oreilles. Celles-ci ne sont pas percées; mais elles sont tellement fendues que, par l'ouverture, on peut passer une espèce de bougie qu'on charge de toutes sortes de babioles; et si leur poids alonge tellement ce souple organe qu'il vienne reposer sur les épaules, et que les ornemens couvrent la poitrine, alors l'Indien croit avoir atteint le plus haut degré de l'élégance. Tout cet éclat cependant n'est que passager. L'oreille devient de plus en plus incapable de supporter le fardeau; et enfin quelque accident, une branche d'arbre, ou des jeux de main avec un camarade, font tomber à terre tous les ornemens qui y sont suspendus, et même la partie de l'oreille à laquelle ils étaient attachés. Weld avait vu très peu d'Indiens qui eussent conservé cet organe toute leur vie. L'arrangement de la chevelure est aussi l'objet d'un soin particulier. Comme je l'ai déjà remarqué, on en fait disparaitre une grande partie, et on conserve seulement une touffe, qui varie pour la forme, et l'endroit de la tête, suivant le goût et la coutume du pays; mais ordinairement on la laisse sur le haut de la tête, et on la garnit de plumes, d'ailes d'oiseaux, de coquilles, et de toutes sortes d'ornemens de fantaisie. Les femmes portent leurs cheveux longs et flottans, et tâchent de se procurer une quantité considérable d'ornemens pour les y attacher, ainsi qu'à leurs oreilles et à leurs vêtemens.

Mais c'est sa peau principalement que le guerrier américain cherche à embellir. Son goût en cela est tout-à-fait différent du nôtre. "Tandis que l'Européen," dit Creuxius, "s'étudie à avoir la peau nette, et sans aucune tache ou poussière, la passion de l'Indien consiste à ce que la sienne, enduite d'huile, de graisse et de couleur, ressemble à celle d'un cochon rôti. La suie qui couvre l'extérieur des chaudrons, le jus des herbes d'une couleur verte, jaune et surtout vermillon, combinés et liés ensemble par le moyen de l'huile et de la graisse, forment le cosmétique qui, dans son idée, embellit sa personne, et, dans la nôtre, la rend hideuse." Le noir et le rouge, par bandes alternatives, sont les couleurs favorites de l'Indien. Quelques-uns se noircissent la figure, laissant dans le milieu un cercle rouge qui comprend la lèvre supérieure et le bout du nez. D'autres ont une tache rouge à chaque oreille, ou un œil noir et un autre rouge. En temps de guerre, on se sert du noir avec profusion, les autres couleurs n'étant employées que pour relever son effet, et donner à la contenance une effrayante expression. M. de Tracy, lorsqu'il etait gouverneur du Canada, entendit des Indiens, ses alliés, assurer qu'avec une figure agréable ils ne pourraient inspirer aucune espèce de terreur à leurs ennemis; et ils le prièrent de se laisser teindre, lui promettant qu'avant peu de temps ils lui donneraient un aspect formidable. Sur la poitrine, les bras et les jambes, ils appliquent un tatouage qui diffère peu de celui des insulaires de la mer du Sud. Les couleurs y sont incrustées et fixées par de légères incisions à l'aide d'aiguilles et d'os pointus. L'Indien dessine d'abord sur la peau son ange gardien, et l'animal



qui forme le symbole de sa tribu. Ensuite chaque exploit mémorable, et surtout les ennemis qu'il a tués et scalpés sont rappelés dans ces bizarres peintures, en sorte que le corps d'un guerrier âgé retrace les principaux événemens de sa vie.

Les moyens d'existence doivent toujours former une branche importante de l'économie nationale. Des écrivains, qui n'avaient qu'une connaissance superficielle de la vie des sauvages, remarquant combien leurs ressources sont faibles en comparaison de leurs besoins, avaient supposé que la nécessité de se procurer de quoi vivre devait les absorber en entier, et chasser de leur esprit toute autre idée. Cet objet est pour eux, au contraire, d'une assez faible importance: un travail journalier, suffisant même pour fournir amplement à tous ses besoins, n'est pas dans les goûts d'un Indien, et lui paraît au-dessous de sa dignité; et tout ce qu'il entreprend dans ce but doit avoir, par les dangers ou les fatigues, un objet d'excitement pour lui. La chasse, que les riches, dans le reste du globe, regardent comme une simple récréation, est la seule occupation qui lui paraisse mériter son attention, parce qu'elle a quelque ressemblance avec la guerre, qu'elle se fait avec les mêmes armes, et presque de la même manière. Dans son état naturel, la flèche était son arme favorite et à peu près la seule dont il se servait pour atteindre les objets éloignés; maintenant le fusil l'a remplacée. Les chasses sont plus animées et même plus productives, quand elles se font par un grand nombre de chasseurs, et même par des tribus entières. Les hommes s'y préparent par des jeûnes et par quelques cérémonies superstitieuses, telles qu'on en pratiquait autrefois avant de commencer une guerre. Dans ces expéditions également, ils déploient tout ce qu'ils possèdent d'adresse, de courage et d'intelligence. Quelquefois les chasseurs forment un cercle, dans lequel les animaux, resserrés peu à peu, finissent par tomber sous les coups multipliés de leurs ennemis. Quelquefois aussi on les pousse jusqu'au bord d'une rivière ou d'un lac, sur lequel, s'ils veulent y entrer, des Indiens dans des canots sont placés pour les en empêcher. Dans une autre occasion, ils enclosent par des pieux un espace de terrain, ne laissant qu'un passage étroit par lequel entre le gibier qu'ils effraient par leurs cris. Dans l'automne et dans le printemps, quand la glace est nouvellement formée et encore mince, on y chasse les animaux, qui, en la faisant rompre, sont pris aisément. Dans l'hiver, lorsque la neige commence à tomber, on place des trappes disposées de manière à ce que l'animal est tué quand il veut prendre l'appât qu'on y met. Autrefois, la bête fauve était, comme nourriture et comme vêtement, l'objet principal de la chasse; mais depuis que, par le commerce avec les Européens, les fourrures ont pris une plus grande importance, le castor l'a remplacée en grande partie. Lorsqu'on attaque cet animal, on prend le plus grand soin pour l'empêcher d'entrer dans l'eau, qui entoure ordinairement son habitation; et, pour atteindre ce but, on emploie des filets et d'autres moyens. Quelquefois les Indiens se postent sur la digue qui enclot le village amphibie des

castors. Ils y font une ouverture, et ces animaux, effrayés de voir l'eau envahir leur demeure, accourent vers l'ouverture, où ils rencontrent leurs ennemis armes de toutes sortes d'instrumens de destruction. En d'autres occasions, quand la glace couvre la surface d'un étang, on y pratique un trou, et, lorsque le castor y vient pour respirer, il est pris.

L'ours est un ennemi formidable, qui doit être attaqué par les forces réunies des chasseurs, placés sur deux rangs et armés d'arcs et de mousquets. Un d'eux s'avance et le blesse: poursuivi par l'animal en fureur, il se retire entre les deux lignes de chasseurs ; l'ours y entre également, et tombe bientôt sous leurs coups réunis. Lorsqu'ils ont tué un ours ou un castor, les Indiens semblent éprouver un sentiment de pitié pour leur victime. Ils exaltent dans des chants de triomphe ses bonnes qualités, et se consolent en songeant à l'usage utile qu'ils feront de sa chair et de sa peau.

De tous les animaux apprivoisés et employés à des usages domestiques, les Américains n'ont que le chien, ce fidèle ami de l'homme. Quoiqu'ils en tirent des services utiles à la chasse, ils ne leur témoignent aucune affection, et les laissent rôder autour des huttes, s'occupant à peine de leur abri et de leur nourriture. Un missionnaire, qui a résidé dans un village de Hurons, eut beaucoup à souffrir du voisinage de ces animaux. A la nuit, ils se couchaient sur lui pour se réchauffer, et, dans quelqu'endroit qu'il plaçât sa chétive nourriture, ils ne manquaient jamais de la dépister et d'en prendre leur part. Les Indiens se nourrissent de la chair du chien, et même elle est pour eux l'objet d'un préjugé religieux. Dans les fêtes solennelles, elle forme le mêts principal, et son usage, en de pareilles occasions, se lie à quelque idée mystérieuse et profonde.

Indépendamment du plaisir de la chasse, les Indiens doivent employer, pour assurer le bien-être et la subsistance de leurs familles, d'autres moyens, qui, presque tous, retombent sur le sexe le plus faible. Les femmes, suivant Creuxius, sont employées comme servantes, tailleurs, laboureurs, et bêtes de somme; et Long ajoute qu'elles ne semblent être nées que pour faire des enfans, et être chargées des plus rudes travaux. Elles cultivent les terres, portent le bois et l'eau, bâtissent des huttes, creusent des canots et pêchent. Dans cette dernière occupation, comme à ramasser les récoltes, leurs maris et maîtres daignent quelquefois les aider. Elles sont tellement habituées à de pareils travaux, que lorsqu'une d'elles voyait des soldats anglais ramasser du bois, elle s'écriait qu'il était honteux de voir les hommes faire l'ouvrage des femmes, et elle s'offrait pour porter un fagot.

Au milieu de cet asservissement d'une portion de la tribu, les Indiens peuvent jusqu'à un certain point combiner des idées de chasse et d'agriculture, sans la moindre notion de l'éducation des bestiaux, considérée ordinairement comme un intermédiaire entre les deux premières. La culture est limitée à quelques parties



de peu d'étendue dans le voisinage immédiat des villages; et, comme ceux-ci sont à seize à dix-sept milles de distance les uns des autres, à peine les remarque-t-on au milieu de cette immense étendue de forêts.

Les femmes, au commencement de l'été et après avoir brûlé le chaume de la récolte précédente, retournent grossièrement le terrain avec un long morceau de bois recourbé; ensuite elles sèment le grain, qui est ordinairement une espèce de maïs commun, mais très productif, qui est particulier au continent. Les tribus du midi ont une variété considérable de fruits, tandis que celles du Canada ne cultivent guère que les tournesols, les melons d'eau et les potirons. Le tabac croît dans le pays en grande abondance: mais maintenant celui qui vient d'Europe est généralement préféré, et forme un objet régulier de commerce. Après la moisson, qu'on célèbre par une fête, on serre le grain dans des magasins souterrains garnis d'écorces, dans lesquels il se conserve très bien. Avant de l'y placer, quelquefois on le bat; d'autres fois, on se contente d'y jeter les épis après les avoir séparés de la paille.

Lorsque les colons européens arrivèrent dans le pays pour la première fois, les genres de culture variaient selon les tribus. Les Algonquins, maîtres d'une grande partie du territoire avant l'arrivée des Français, méprisaient l'agriculture, et se moquaient de leurs voisins, qui en faisaient usage. En général, les peuplades du nord, et celles qui habitaient près de l'embouchure du fleuve S.-Laurent, vivaient presqu'uniquement de la chasse et de la pêche; et, quand ces ressources manquaient, elles étaient réduites à l'état le plus déplorable, et forcées de se nourrir de cette espèce de lichen qu'on appelle tripe-roche.

Le blé de Turquie, lorsqu'il a été battu, est tantôt rôti sur les charbons, tantôt réduit en farine dont on fait un gâteau mat et grossier. Mais sa préparation favorite consiste en ce qu'on appelle *sagamity*, espèce de bouillie qu'on arrange après qu'il a été rôti, pilé, et séparé de sa gousse. Ce mets est insipide par lui-même; mais, quand on le met dans une marmite avec le produit de la chasse, il forme une espèce de soupe agréable, et qui forme la partie la plus essentielle du repas. Les Indiens ne mangent jamais leurs vivres crus; ordinairement ils les font bouillir; et ils ne sont point encore habitués aux ragoûts français, au sel, au poivre, et autres assaisonnemens. Un chef, admis à la table d'un gouverneur, le voyant faire usage de moutarde, voulut aussi par curiosité en essayer, et il en mit dans sa bouche. Aussitôt qu'il ressentit son effet, il fit de violens efforts pour se contraindre, et tâcher d'échapper aux plaisanteries de la compagnie: mais ses éternuemens et les larmes qui coulaient de ses yeux le trahirent, et tout le monde se mit à rire. On lui montra alors de quelle manière il devait en faire usage; mais rien ne put l'engager à approcher de ses lèvres par la suite ce qu'il appelait du jaune bouillant.

Les Indiens peuvent supporter une abstinence de plusieurs jours sans se plaindre,

et même sans paraître en souffrir. Ils attachent même une espèce de vanité à de longs jeûnes, par lesquels ils se préparent à une grande entreprise. Et cependant quand une fois ils sont assis à un festin, leur gloutonnerie est incroyable, et on a peine à concevoir la capacité de leur estomac. Ils vont de repas en repas, faisant successivement honneur à tous. Le chef qui donne le dîner n'y prend aucune part; mais, de sa propre main, il coupe et distribue les portions aux convives. Dans les occasions solennelles, il est de règle que tout soit mangé, et cette obligation ne paraît ni gênante ni désagréable. Dans leur état naturel, les Indiens ne connaissaient point les boissons enivrantes, et ce n'est que depuis leur communication avec les Européens, qu'ils ont pris le goût des liqueurs spiritueuses.

Les habitations des Indiens méritent beaucoup moins de fixer l'attention que la parure ou du moins l'embellissement de leur personne: mes compatriotes ne leur donnent pas d'autre nom que celui de cabine. Les écorces d'arbres sont principalement employées pour les cabines et les bateaux. Les Indiens dépouillent un arbre avec une grande dextérité, et quelquefois ils en enlèvent l'écorce d'une seule pièce. Elle est ensuite déployée avec beaucoup d'adresse sur de grandes perches auxquelles on l'attache avec des liens solides également en écorce, et une habitation se trouve ainsi construite. La forme, suivant l'idée du propriétaire, est celle d'un tube, d'un cône, ou d'un hangar, et cette diversité donne à l'ensemble du village l'apparence du chaos et de la confusion. La lumière et la chaleur viennent par une ouverture pratiquée dans le haut, et par laquelle aussi s'échappe la fumée, après avoir rempli toute la partie supérieure de la cabane. Les naturels n'en sont aucunement incommodés; car, dans leur intérieur, ils sont toujours assis ou couchés. Mais, pour les Européens, qui sont quelquefois debout ou marchant, cet inconvénient est intolérable; et il le devient encore davantage, quand la pluie ou la neige force de fermer l'ouverture. Il y a de ces cabines qui ont au delà de cent pieds de longueur. Quelquefois quatre d'entre elles forment un carré: le côté intérieur de chacune d'elles est ouvert, et il y a dans le centre un feu commun. Autrefois les Iroquois avaient des maisons plus commodes, et on y trouvait même quelques sculptures grossières; mais elles furent brûlées par les Français, et depuis elles n'ont pas été bâties dans le même genre. Sous ce rapport, les Canadiens sont inférieurs aux Choktaws, aux Chickasaws, et autres tribus du midi, et même aux Sauks, à l'ouest. Carver décrit les maisons de ces derniers comme formées de planches façonnées avec soin et bien jointes: chacune de ces habitations peut contenir plusieurs familles.

Lors de leurs expéditions, soit à la guerre soit à la chasse, qui les conduisent souvent dans d'immenses forêts à une grande distance de chez eux, les Indiens ont l'art d'élever avec une grande promptitude des huttes temporaires. En arrivant le



soir, une heure leur suffit pour planter des perches, qu'ils couvrent d'écorces d'arbres; et, après avoir placé par terre, en guise de matelas, quelques menues branches de pin, ils s'y étendent et dorment comme sur un lit de duvet. De même que les Esquimaux, ils savent se servir de la neige pour se faire un abri, que, dans le fort de l'hiver, ils trouvent plus chaud et plus *comfortable* que les huttes. Quelques branchages, entrelacés les uns dans les autres, forment le toit. Dans leurs campagnes contre les Indiens, les Européens ont usé avec avantage de cette espèce de bivouac.

Les ustensiles dans ces cabines sont extrêmement simples. Ils se composent principalement de deux ou trois pots et de chaudrons pour faire bouillir les vivres, et de quelques assiettes et cuillères en bois. A défaut de métal que les naturels ne connaissaient pas, ces premiers objets étaient faits d'une terre grossière qui va au feu, et quelquefois d'une espèce de pierre molle, qu'ils creusaient. On a vu aussi de ces chaudrons qui étaient en bois, et dans lesquels, pour faire bouillir l'eau, on plaçait des pierres rougies au feu. Depuis les rapports des Indiens avec les Européens, ils ont reconnu l'avantage des vases en fer, et ils en ont généralement adopté l'usage. Le grand vase ou chaudron, dont on se sert dans les cérémonies religieuses qui précèdent les guerres et les chasses, continue d'être en grande vénération, et des chefs puissans ont pris son nom comme un titre d'honneur.

Les canots, autre objet que les Indiens construisent grossièrement, sont cependant adaptés avec beaucoup d'art à leur usage. Ils sont faits ordinairement de l'écorce d'un seul arbre, renforcée dans le milieu par quelques traverses en bois dur. Les extrémités sont en écorce seulement; mais, à raison de leur courbure, elles sont toujours au-dessus de l'eau, et restent parfaitement sèches. Nos matelots ont peine à croire que de pareilles coquilles de noix ne soient pas sans danger, même sur les eaux les plus tranquilles, et voient avec surprise les naturels diriger sans peine sur une mer orageuse ces faibles embarcations que leur légèreté empêche de couler. Elles ont un autre avantage bien important dans les longs voyages; elles ont si peu de poids qu'elles peuvent être facilement transportées sur les épaules, d'une rivière ou d'un lac à un autre. Un seul homme, dit-on, peut porter un canot sur lequel douze individus peuvent naviguer sans danger.

Après avoir donné ces détails circonstanciés sur la condition physique des Indiens, je m'occuperai maintenant de ce qui regarde leur condition sociale. Le principe fondamental de leur politique est la complète indépendance de chaque individu, le droit de faire tout ce qui lui plaît, soit en bien soit en mal, même quoique criminel ou destructif. Lorsqu'un d'eux témoigne des intentions qui peuvent être nuisibles à ses voisins, ils ne cherchent point à le faire renoncer à ses projets par des reproches ou par la violence, ce qui ne ferait que l'y faire persister davantage. Leur seul

moyen est de tâcher de l'adoucir, comme un enfant gâté, surtout en lui faisant des cadeaux. Si, malgré cela, il persiste à vouloir blesser ou tuer un individu, ses compatriotes le laissent faire, abandonnant aux parens de la victime le soin et les moyens de se venger

Malgré cette impunité qui, dans des pays soumis à l'empire de la loi, aurait les plus fâcheuses conséquences, il est humiliant pour l'orgueil de la civilisation européenne d'apprendre qu'il règne parmi ces peuples un degré de calme et de sûreté que tous les efforts de notre police ne peuvent pas même nous procurer. Les Indiens sont divisés en une foule de petites nations ou tribus, ennemies les unes des autres, mais dont les membres sont liés entre eux par l'union la plus parfaite. L'honneur et la défense de la tribu remplacent chez eux les principes d'administration, et ils tiennent à ces deux sentimens avec une ardeur qui ne fut pas surpassée aux époques les plus brillantes du patriotisme chez les Grecs et les Romains.

Cet attachement national forme un lien social qui unit les membres les uns aux autres, et rend excessivement rares, non-seulement les meurtres, mais même les querelles personnelles. On n'entend pas parmi eux ce langage grossier et injurieux dont se sert si souvent le peuple dans les nations civilisées. Cette réserve, jointe au sentiment de dignité et de sang-froid qu'ils regardent comme convenable au caractère d'un guerrier, rend quelquefois leur commerce très agréable. Ils ne connaissent rien de ce que nous nommons mauvaise honte ; et, lorsqu'ils sont assis à table avec des Européens du plus haut rang, ils sont tout-à-fait maîtres d'eux-mêmes; et, en même temps, en observant avec soin comment agissent les autres convives, ils ne montrent aucune gaucherie dans leurs manières.

La générosité des Indiens, qui les porte à secourir ceux de leurs compagnons qui sont dans le besoin, ne connaît pas de bornes, et va presque jusqu'à une communauté absolue de biens. Aucun membre de la tribu ne doit craindre de mourir de faim, tant que les autres membres auront de quoi le nourrir Les enfans, restés orphelins par suite de ces accidens auxquels la vie sauvage est sujette, sont recueillis aussitôt par le plus proche parent de la famille, qui leur donne tout ce qui leur est nécessaire aussi abondamment que si c'était ses propres enfans. Rien ne donne à ces peuples une opinion plus défavorable de la France et de l'Angleterre que de savoir qu'une partie des habitans nagent dans l'abondance, tandis que les autres éprouvent les plus grandes privations ; et, lorsqu'on leur dit que, par suite de la privation de ce qui leur est nécessaire, ces derniers sont mis dans des prisons par leurs propres concitoyens, un tel excès de barbarie leur paraît presque incroyable. Lorsqu'une tribu est obligée, par les vicissitudes de la guerre, de se réfugier chez des voisins, elle est reçue avec la plus franche cordialité; on assigne à ces hôtes des habitations et des terres; et, sous tous les rapports, ils sont traités par leurs nouveaux amis

comme des membres de la tribu. On peut remarquer, au reste, que ce surcroît d'individus augmente la force militaire de la peuplade, et il y a peut-être un peu de politique dans cette amicale réception.

Par suite de cet esprit d'ordre et d'union intérieure, la liberté sans borne et sans frein inhérente à l'état social des Indiens conduit quelquefois à des actions criminelles et de nature à troubler la tranquillité publique. Le plus grand mal de cette liberté, et nous en verrons souvent des exemples, vient de ce que chaque individu, mû par un esprit de vengeance ou de témérité, se croit le droit de surprendre et de tuer un adversaire qui est l'objet de sa haîne. Voilà pourquoi les traités entre les tribus sont regardés comme précaires: et cependant, chacun se trouvant porté à ces actes de violence, la masse est disposée à se prêter à des explications mutuelles, de manière à empêcher qu'une querelle particulière ne conduise à une guerre générale. Cette circonstance me fournit l'occasion de remarquer que, quelqu'idée favorable qu'on se fasse de ces tribus, quand on connaît leur intérieur, on ne peut rien en conclure en faveur de la vie sauvage comparée à la civilisation. Au contraire, la forme la plus parfaite de gouvernement créé par l'homme, dans l'état de nature, n'a jamais opposé une barrière à ces haînes cruelles, à ces craintes continuelles qui troublent et agitent des nations voisines. Ces sentimens, comme on le verra dans la suite, ont été souvent la source des plus grands crimes; mais, pour le moment, je donnerai quelques détails sur les usages domestiques des Indiens.

Quelques écrivains ont prétendu qu'il n'existait chez les Indiens aucunes cérémonies relatives à la célébration du mariage. Ce serait une erreur fondée seulement sur ce qu'ils ont des usages tout différens des nôtres. Il paraît que le futur, après avoir fait un arrangement avec les parens de sa future l'emmène chez lui, et qu'ils vivent alors comme mari et femme. Dans quelques tribus, il existe à cet égard un usage fort singulier. L'amoureux, accompagné souvent par plusieurs de ses camarades, vient à minuit dans la pièce où couche la fille qu'il recherche en mariage, et il la tire par le nez. Si elle est disposée à encourager ses poursuites, elle se lève; dans le cas contraire, elle s'éloigne aussitôt. On assure qu'une pareille visite, et à une telle heure, n'a aucun résultat inconvenant. Cependant les missionnaires la défendent parmi leurs néophytes.

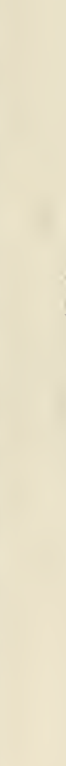
Cet arrangement avec la fille n'est que préliminaire; le poursuivant doit ensuite s'adresser au père, à qui il appartient de décider. Long nous a laissé un échantillon assez plaisant de la harangue qu'on prononce en cette occasion: "Père, j'aime votre fille; voulez-vous me la donner, pour que les petites racines de son cœur puissent s'entrelacer avec les miennes, de manière que le vent le plus violent ne puisse jamais nous séparer?" Il offre en même temps un beau présent, et, si le père l'accepte, il est censé donner son consentement au mariage. Tous ces usages

varient beaucoup suivant les différentes tribus; mais, en général, il règne dans cet acte de la réserve et une exacte convenance.

Les jeunes gens des Cinq-nations se font gloire de leur manière d'agir envers l'autre sexe. D'une grande quantité de femmes qui sont tombées dans leurs mains pendant une longue suite de guerres, et dont plusieurs étaient fort belles, aucune n'a eu à se plaindre que son honneur fût exposé au moindre danger. La conduite des filles elles-mêmes n'est pas toujours si exemplaire; mais leurs faiblesses sont vues avec indulgence et ne forment pas un obstacle au mariage: une fois mariées, elles observent une stricte fidélité. En général, les maris ne sont pas jaloux, à moins qu'ils ne soient ivres. Mais, lorsqu'ils ont de fortes raisons de soupçonner la conduite de leurs femmes, alors ils deviennent furieux, les battent leur déchirent le nez, et la renvoient avec ignominie.

Quelquefois des divorces ont lieu sans motifs apparens, mais ils sont fort rares. Comme la femme fait tous les travaux, et que c'est elle en grande partie qui fournit le ménage de la subsistance nécessaire, elle est ordinairement considérée comme trop utile pour que le mari puisse se priver d'elle. Dans quelques cas, ces esclaves domestiques deviennent un sujet de dispute et de rivalité. Un missionnaire rapporte qu'une femme, pendant l'absence de son mari, avait formé un nouveau lien. Le premier revint, se montra fort indifférent sur ce qui s'était passé, et réclama ses droits. La difficulté fut soumise à un chef, qui ne crut pouvoir mieux arranger les choses qu'en plaçant la femme à une certaine distance des deux rivaux, et en décidant qu'elle appartiendrait à celui qui arriverait le premier près d'elle. "Ainsi," dit-il, "le mari sera celui des deux qui aura les meilleures jambes."

Quant à la polygamie, ce principe de liberté dont j'ai parlé reçoit son application. Dans les tribus de l'ouest et du sud, elle est largement pratiquée par les chefs; mais, dans celles qui habitent près des lacs, elle est rare et limitée. Dans ce cas-là, l'homme épouse ordinairement la sœur de sa femme, et même, cela est probable, d'autres filles de la famille, pour que l'harmonie ne soit pas troublée dans le ménage. On dit que l'Indien ne témoigne aucune tendresse envers sa femme et ses enfans. Lorsqu'il revient d'une expédition lointaine, il entre et s'asseoit dans sa cabine sans faire attention à eux, et comme s'il n'avait été absent qu'un seul jour. Cependant les soins qu'il se donne pour veiller sur leur sûreté, et la vivacité qu'il montre lorsqu'il a une injure à venger, prouvent que cette apathie n'est qu'apparente, et vient d'un sentiment d'orgueil, et de l'idée qu'il se fait de sa dignité. Ce sentiment se montre également lorsqu'il s'agit de ses besoins personnels. Quoiqu'il ait été quelquefois sans vivres pendant deux ou trois jours, et qu'il ait pu entrer dans la maison d'un voisin, rien ne peut l'engager à s'humilier en demandant de quoi manger.



Le soin (car on ne peut pas dire éducation) des enfans est réglé de manière à ce qu'ils donnent à leurs parens le moins d'embarras possible, en outre de celui qu'on prend pour les nourrir. Tout le temps du père est pris par la guerre, la chasse, ou par une complète oisiveté; tandis que la mère, tout entière à ses travaux journaliers, n'a pas beaucoup de temps pour s'occuper de son enfant. Celui-ci, attaché avec des courroies sur une planche garnie de mousse, est placé par terre, ou suspendu à une branche d'arbre, de manière qu'il est balancé comme dans un berceau : il est très rare que ce procédé donne lieu à des accidens. Aussitôt que ces petites créatures peuvent se traîner sur leurs mains ou leurs pieds, on les laisse errer dans toutes les parties de la maison et dans le voisinage, comme des chats ou des chiens. Leur place favorite est le bord d'une rivière ou d'un lac, près duquel ordinairement sont placés les villages indiens; là, et pendant l'été, les enfans jouent pendant toute la journée comme des poissons. A mesure qu'ils avancent en âge, ils jouissent, dans toute l'acception du mot, de cette indépendance qui est le premier droit de tout membre de la tribu; et, quelques extravagances qu'ils fassent, jamais les parens ne font la moindre chose pour les retenir ou les corriger. La mère seulement fait quelquefois de légers reproches à sa fille, ou lui jette de l'eau à la figure, genre de punition qui produit, dit-on, un puissant effet. Quant aux jeunes gens, ils n'ont pas besoin des leçons de leurs parens, pour se pénétrer des sentimens qui animent ceux-ci. Chaque fait dont ils sont témoins ou qu'ils entendent raconter, leur inspire le désir ardent de devenir de hardis chasseurs et de vaillans guerriers. Leur première étude, leurs jeux favoris consistent à tendre un arc, à manier une hache, et enfin à se livrer à ces exercices qui doivent faire un jour leur gloire. Arrivés à l'âge viril, ils prennent d'eux-mêmes ce caractère sérieux, cette gravite étudiée dont l'exemple leur a été donné par leurs aînés.

Le caractère intellectuel de l'Américain dans l'état de nature donne lieu à quelques curieuses observations. Si on considère la position défavorable où il se trouve, on le croirait destiné à servir de lien intermédiaire entre l'homme et la brute; mais, dans le fait, sans études et sans instructions, les facultés de l'esprit les plus élevées se développent en lui d'une manière extraordinaire. Il montre une supériorite décidée sur le paysan de nos sociétés civilisées, dont l'énergie morale est sans action au milieu de ce cercle journalier d'occupations mécaniques. Le premier passe une partie de sa vie dans des entreprises dangereuses qui exigent de l'intelligence et de la réflexion, et dont il ne vient souvent à bout qu'avec beauocup d'adresse et de présence d'esprit. Ses sens, surtout ceux de l'ouie et de l'odorat, acquièrent par la pratique, une subtilité presque surnaturelle. Il peut suivre un animal ou un ennemi, à des traces qui, pour l'œil d'un Européen, sont presqu'imperceptibles : et, dans ses excursions, il prend une connaissance geographique minutieuse des contrées qu'il traverse. Il peut même les dessiner grossièrement, au moyen d'un mélange de

charbon et de graisse qu'il applique sur des peaux préparées; et, lorsqu'il jette les yeux sur une carte régulière, il comprend bientôt sa construction, et reconnaît les lieux qui lui sont familiers. Sa facilité à trouver le chemin direct pour se rendre dans des endroits situés à des centaines de milles, et qu'il ne connaît peut-être que par les rapports de ses compatriotes, est vraiment étonnante. On l'a attribuée à un instinct mystérieux et surnaturel; mais il paraît qu'elle ne tient qu'à l'habitude d'observer l'aspect différent des arbres et des taillis, suivant qu'ils sont exposés au nord et au midi, ainsi que la position du soleil, lorsqu'il peut la remarquer, et lors même qu'il serait caché par les nuages. S'il rencontre plusieurs chemins tracés, et qui lui feraient faire des détours, il n'en continue pas moins à suivre la ligne la plus courte au travers des bois pour arriver à son but.

Les événemens qui composent la vie des Indiens contribuent également à développer en eux de précieuses facultés. Ils sont divisés en beaucoup de petites tribus, entre lesquelles s'établissent d'actives relations pour la guerre, les négociations, les traités et les alliances. Que de grandes révolutions, observe un éloquent écrivain, se sont opérées dans ces royaumes de forêts, et dans ces cités d'écorces, non moins importantes que chez les plus puissantes nations civilisées! Accroître l'influence et étendre le territoire de sa propre tribu; humilier et détruire même, s'il le peut, les tribus ennemies, telle est l'unique ambition de chaque membre d'une de ces petites peuplades. Pour atteindre ce but, non-seulement il déploie un grand courage, mais encore il forme ses plans et en poursuit l'exécution avec autant de finesse que de persévérance. Aucune des subtilités de la diplomatie européenne ne lui est étrangère. Les Français ayant, dans une occasion, tenté d'écraser la confédération des Cinq-nations, en les attaquant les unes après les autres, se mirent en marche contre une d'entre elles. Mais, sur leur route, ils trouvèrent une députation d'une seconde tribu qui se proposait pour médiatrice, et déclarait que, si ses offres étaient rejetées, elle ferait aussitôt cause commune avec la tribu menacée. Cette confédération des Cinq-nations indiquait clairement qu'elles savaient très bien comment, pour augmenter leur force, elles pouvaient tirer parti de l'inimitié qui existait entre les Français et les Anglais. Des députés, porteurs du calumet de paix, se rendaient continuellement d'une tribu à une autre.

Ces mêmes circonstances politiques développent chez l'Indien, à un degré extraordinaire, le pouvoir de l'orateur; car aucune affaire importante ne se traite sans un discours. Dans ces occasions, les vieillards et les membres les plus expérimentés de la tribu se forment en conseil, et délibèrent longuement sur ce qu'exige l'intérêt général. Parmi les Cinq-nations, les fonctions de l'orateur sont devenues une profession distincte, non moins honorable que celle de guerrier; et chaque tribu désigne le plus éloquent de ses membres pour porter la parole pour elle dans l'assemblée générale. Il y avait même, pour toute la confédération, un



orateur commun, qui pouvait dire au gouverneur français: "Ononthio, prête l'oreille: je suis la bouche de toute la contrée; et, en m'entendant, tu entendras la nation entière des Iroquois." Decanesor, leur orateur dans les derniers temps, était en grande estime parmi les Anglais, et on trouvait que son buste avait quelque ressemblance avec celui de Ciceron. Dans leurs discours diplomatiques, chaque proposition est précédée du déploiement d'une espèce de ceinture garnie de coquilles, emblême et explication de ce qui va suivre, et qu'on conserve avec soin comme des archives de la conférence. L'orateur ne doit pas seulement exprimer par des mots ce qu'il veut dire; mais il doit donner à chacune de ses phrases l'action qui lui convient. S'il menace de la guerre, il agite fièrement son tomahawk: s'il sollicite une alliance, il entrelace étroitement ses bras avec ceux du chef auquel il s'adresse: si enfin il vient solliciter l'union et l'amitié d'une autre tribu, il fait les gestes de celui qui trace une route à la manière indienne, coupe les arbres, les éloigne, et fait un passage en mettant soigneusement de côté les feuilles et les branches. Un écrivain français, qui a été témoin de ces conférences solennelles, les a comparees à des représentations théâtrales. La pantomime des orateurs était si expressive que des alliances ont été conclues entre de petites tribus qui avaient un langage différent, et ne pouvaient pas se comprendre.

Le discours d'un orateur indien est étudié et travaillé avec soin: celui de l'Iroquois est susceptible même de s'élever jusqu'à la hauteur de l'élegance athénienne, et quelques-unes de ces compositions peuvent échapper à la critique. Le style en est figuré au plus haut degré, et chaque idée s'exprime par des images qui parlent aux sens. Ainsi lever la hache, ou faire apporter le grand chaudron indique le commencement de la guerre; jeter la hache vers le ciel est le signe d'une guerre acharnée; faire enlever le chaudron ou enterrer la hache figure la paix; et enfin la plantation d'un arbre de paix sur la montagne la plus haute de l'univers est un signe de pacification générale. Jeter un prisonnier dans le chaudron est le dévouer aux tortures et à la mort; l'en retirer, c'est lui pardonner et le recevoir comme membre de la tribu. Des députés venant proposer un traite complet d'alliance disent: "Nous divisons les nuages au dessus de nos têtes; nous dissipons l'obscurité qui règne dans les cieux, afin que le soleil de paix puisse briller de tout son éclat sur nous tous." Dans une autre occasion, faisant allusion à leur violente conduite, ils dirent: "Nous sommes contens qu'Assarigoa entraîne dans les entrailles de la terre ce qui s'est passé. Que le sol qui le couvre soit foulé aux pieds, ou plutôt qu'un rapide courant vienne effacer jusqu'aux moindres traces du mal!" Ils ajoutent: là nous plantons un arbre dont la cime atteindra les cieux, dont les branches s'étendront au loin; nous en ferons notre abri, et nous vivrons en paix." Ils ont encore un signe particulier pour entamer une négociation secrète; et quand ils veulent exprimer le désir qu'il n'existe ni intrigues ni dissimulation entre eux et

les Français, ils disent: "Qu'ils désirent fixer le soleil au haut des cieux, et immédiatement au dessus du pôle, de manière qu'il puisse parfaitement les éclairer, et ne rien laisser dans l'obscurité." En s'engageant à maintenir un état de paix sincère et durable, ils déclarent qu'ils ne veulent pas seulement renverser le grand chaudron, signe de la guerre, et laisser couler l'eau qu'il contient, mais qu'ils ont aussi l'intention de le mettre en pièces. Cette habitude de rendre leurs idées sensibles par des gestes ou des objets qui parlent aux sens, s'étend jusqu'aux choses les plus importantes. Une tribu puissante prend la dénomination de ***Renards;*** une autre se fait gloire de celle de ***Chats.*** Même lorsqu'une nation entière porte des noms différens, les peuplades diverses se distinguent par ceux de tribu de ***l'Ours***, de la ***Tortue***, du ***Loup***, &c. Ils ne dédaignent pas de prendre le nom d'une chose inanimée. Le Chaudron-Noir était, à une époque, le guerrier en chef des Cinq-nations; et Souliers-Rouges était un chef qu'avait connu Long le voyageur. Quand les principaux membres d'une nation signaient un traité avec les Européens, leurs signatures consistaient dans des dessins souvent assez bien exécutés, et qui représentaient les animaux ou les objets par les noms desquels ils désiraient d'être désignés.

Le défaut, parmi ces tribus, d'écriture et même de signes représentatifs des événemens, était remplacé par les souvenirs qu'en conservaient les vieillards, et leur mémoire etait si bonne qu'un écrivain les a appelés des livres vivans. Leur seul moyen de se rappeler ainsi les faits consistait dans les chapelets de coquilles, dont chaque rang avait rapport à chaque division d'un discours ou d'un traité, et suffisait pour en retracer les diverses parties. A la fin d'une transaction, ces colliers étaient conservés comme documens publics; et lorsqu'on les consultait, dans les grandes occasions, les orateurs et même les vieilles femmes pouvaient répéter les passages du traité auxquels chaque rang faisait allusion. Les Européens eurent ainsi des moyens de recueillir des renseignemens sur les révolutions qu'avaient éprouvées les différentes tribus antérieurement à leur arrivée.

Les premiers individus qui visitèrent le nouveau monde, ne voyant parmi les Indiens ni prêtres, ni temples, ni idoles, ni sacrifices, les représentèrent comme un peuple qui manquait de tout principe religieux. Un plus long examen prouve cependant que la croyance, même imparfaite, dans une vie spirituelle, exerce une influence puissante sur presque toutes ces nations. Cette croyance comprend même des idées d'un ordre élevé. Sous le titre de Grand Esprit, de Maître de la Vie, de Maître des Cieux et de la Terre, ils reconnaissent évidemment un suprême souverain de l'univers, et un arbitre de leurs destinées. Plusieurs d'entre eux, instruits par les missionnaires de l'existence d'un Etre Tout-puissant qui a créé le ciel et la terre, s'écrièrent d'une commune voix: "Atahocan! Atahocan!" qui était le nom de leur principale divinité. Suivant Long, les Indiens parmi lesquels il a résidé attribuent

chaque événement, heureux ou malheureux, à la faveur ou à la colère du Maître de la Vie. Ils l'invoquent pour leurs besoins journaliers; ils croient que c'est à lui qu'ils doivent leur sang-froid dans le combat; et, au milieu des tortures, ils le remercient pour le courage qu'il leur inspire. Cependant quoique cette idée juste et élevée soit profondément gravée dans leur esprit, elle se mêle avec d'autres idées qui prouvent combien la raison seule est faible pour s'élever à la hauteur de l'Intelligence Suprême. On peut même remarquer que le mot que nous exprimons par "Grand Esprit" n'emporte pas réellement l'idée d'une nature immatérielle. Pour les Indiens, le Grand Esprit est un être revêtu d'un pouvoir étendu et mystérieux; et ils attribuent ce pouvoir aux hommes et même aux animaux. Ceux-ci, dont la création occupe une grande place dans toutes leurs idées, leur paraissent souvent jouir d'un pouvoir surnaturel et presqu'illimité, croyance absurde, mais qu'ont eue également les Indiens et les Egyptiens.

Quand les missionnaires arrivèrent dans le pays pour la première fois, et tentèrent de se former une idée de la mythologie indienne, elle leur parut extrêmement compliquée, surtout parce que ceux qui cherchaient à la leur expliquer n'avaient pas eux-mêmes d'opinions fixes à cet égard. Chaque homme pensait différemment que son voisin, et que lui-même aussi dans un autre temps; et on ne cherchait pas à concilier les opinions différentes. Les tribus du midi, qui avaient une croyance plus fixe, étaient tellement attachées à leurs idées religieuses que, suivant Adair, elles appelaient même les Européens leurs alliés "un peuple maudit." Les Canadiens, au contraire, tenaient si peu à leurs croyances, qu'ils étaient toujours disposés à renoncer à leurs superstitions pour une pipe de tabac. Mais, aussitôt qu'elle était fumée, ils revenaient bien vite à leurs erreurs. L'idée qui semblait prévaloir parmi eux était celle d'un certain animal mystérieux nommé Meson, ou Messessoyen, qui, lorsque la terre fut couverte d'eau, l'en avait retirée. D'autres parlaient d'un différent qui eut lieu entre le lièvre, le renard, le castor, et le veau marin, pour la souveraineté de l'univers. Chez les nations principales du Canada, le lièvre paraît tenir le premier rang; et de là les termes de Grand Esprit et de Grand Lièvre sont quelquefois employés comme synonimes. Il serait assez difficile d'expliquer ce qui a valu une pareille distinction à cet animal, à moins que ce ne soit son extraordinaire légèreté. Ce n'est que parmi les Ottowas que les corps célestes sont un objet de vénération : le soleil paraît être leur principale divinité.

Pénétrer dans l'avenir a toujours été un des buts favoris de la superstition. On a cherché à l'atteindre par divers moyens; mais l'Indien tâche surtout de prevoir l'avenir par ses rêves, qu'il regarde comme ayant un caractère religieux. Avant qu'on ne commence une entreprise importante, principalement une chasse ou une guerre, les songes que font les chefs sont étudiés avec soin; et ils règlent leur conduite d'après l'interprétation qu ils en font. On a vu toute une nation se mettre en

mouvement sur les songes d'un seul homme. Quelquefois un individu croit voir dans son sommeil qu'un autre lui a fait un important cadeau ; et ce dernier se croit obligé à accomplir ce présage. Tandis que Sir William Johnson, pendant la guerre d'Amérique, traitait d'une alliance avec une tribu amie, le chef fit connaître confidentiellement que, dans son sommeil, il avait rêvé que Sir William lui faisait présent du riche habit brodé qui lui servait d'uniforme. L'acomplissement de cette vision avait beaucoup d'inconvéniens ; cependant, sur l'assurance donnée par le chef qu'elle avait eu lieu, le commandant anglais se décida à donner son uniforme. Peu après cependant il raconta à l'Indien un rêve qu'il avait eu aussi, et dans lequel celui-ci lui offrait une vaste étendue de terres fertiles et bien situées. Le chef reconnut que, puisque le rêve avait eu lieu, il devait recevoir son exécution, mais il supplia le commandant anglais de cesser cet échange de rêves, qui lui avait été si désavantageux.

Le manitou est l'objet d'une vénération particulière, et le choix de ce protecteur surnaturel est, pour un jeune homme, l'événement le plus important de sa vie, et constitue même son initiation dans la société. Il commence d'abord par se teindre la figure en noir, et il s'impose un jeûne sévère, prolongé pendant huit jours, s'il le peut. Il se prépare ainsi à des songes, dans lesquels il doit voir l'être destiné dans la suite à être son protecteur et son appui. Dans cet état d'excitement et d'attente, il retient et étudie avec soin chacune de ses visions nocturnes ; et, aussitôt que quelqu'objet a fait sur son esprit une impression profonde, il ne manque pas d'en faire son manitou. Le plus souvent cet objet est peu remarquable ou même fantastique : c'est la tête, le bec, ou la griffe d'un oiseau, la corne du pied d'une vache, ou même un morceau de bois. Lorsqu'on a provoqué chez le jeune Indien une forte transpiration, on le couche sur le dos, et, au moyen d'aiguilles faites avec des arrêtes de poisson enduites d'une couleur rouge, on lui grave son manitou sur la poitrine. Il se procure un échantillon exact de l'objet dont il a fait choix, le conserve avec soin, et s'adresse à lui dans chaque occasion importante, dans l'espérance qu'il lui inspirera des songes favorables, et veillera sur ses destinées. Cependant lorsque des malheurs lui arrivent, malgré tout ce qu'il a fait pour mériter la bienveillance de son manitou, celui-ci est regardé comme ayant mérité les plus vifs reproches. L'Indien commence d'abord par lui représenter tout ce qu'il a fait pour lui, la disgrâce qu'il a encourue en négligeant d'exaucer ses désirs, et enfin le danger qu'il court d'être remplacé pour un autre manitou, s'il se montrait encore aussi négligent. Cela n'est pas seulement une vaine menace ; car, si on juge que le manitou est incorrigible, on le jette ; et, après un nouveau jeûne, des rêves, des sueurs abondantes, et un autre tatouage, on choisit et on installe un nouveau manitou, dans l'espérance qu'il se conduira mieux que le premier.

Le défaut de temples, de prières, de sacrifices, et enfin de toutes ces pratiques

que la superstition inspire aux hommes sans civilisation, est une circonstance remarquable, et qui, comme je l'ai déjà dit, fit présumer aux premiers voyageurs que les Indiens étaient étrangers à toute idée religieuse. Cependant les missionnaires pensèrent que quelques-uns de leurs grands festins, où tous les mêts servis doivent être mangés, portaient un caractère d'idolâtrie, et avaient pour objet d'honorer le Grand Lièvre. Les Ottawas, dont le système mythologique paraît avoir été le plus compliqué, avaient coutume de célébrer régulièrement par une grande fête la bienfaisance du soleil; et ils lui disaient alors que la cérémonie était un témoignage de gratitude pour la bonne chasse qu'il avait procurée à la nation, et un encouragement pour l'engager à continuer à celle-ci sa bienveillance. On s'aperçut aussi qu'ils avaient élevé au milieu de leur village une idole à laquelle ils sacrifiaient; mais de pareilles cérémonies n'étaient pas générales. Lorsque les Indiens virent pour la première fois des cérémonies chrétiennes, leur seule idée fut que les missionnaires demandaient au ciel quelque bien temporel qui était soit accordé, soit refusé. Les missionnaires parlent de deux Hurons qui arrivèrent des bois peu de temps après que la congregation était rassemblée. Ils restèrent en dehors du temple, tâchant de deviner ce que demandaient les hommes blancs, et s'ils allaient l'obtenir. Comme le service continuait toujours, ils jugèrent que les hommes blancs n'avaient encore rien obtenu, et admirèrent la persévérance avec laquelle ils insistaient pour avoir ce qu'ils demandaient. Enfin, quand les vêpres commencèrent, un des sauvages dit à l'autre: "Les entends-tu se désespérer et crier de toutes leurs forces?"

Toutes les tribus américaines croyaient au grand principe d'une vie future après la mort, et elles y étaient fortement attachées. Elles s'étaient même formé une idée distincte de la région dans laquelle on devait être transporté, et où on jouirait d'une heureuse et nouvelle existence, à l'abri des guerres, des tortures, des actes de cruauté, qui rendent leur lot si misérable sur la terre. Cependant leurs idées sur ce point n'étaient ni élevées ni religieuses. Les Indiens croyaient à une prolongation de leur vie actuelle, à des événemens plus favorables, et à la jouissance de ce qu'ils possédaient, seulement avec plus de choix et en plus grande abondance. Dans cette brillante région, le soleil n'est jamais caché par des nuages, les forêts abondent en bêtes fauves, les lacs et les rivières en poissons, avantages qui, dans leur imagination, se joignaient encore à celui d'avoir une femme fidèle et des enfans respectueux. Ils n'y arrivent cependant qu'après un voyage de plusieurs mois, et après avoir surmonté beaucoup d'obstacles, tels qu'un large fleuve, une chaîne de hautes montagnes, et l'attaque d'un chien furieux.

Cette bienheureuse contrée est située bien loin dans l'ouest, à une extrémité de l'univers terminée par un profond précipice, au-delà duquel se trouve l'océan. Quelquefois, lorsque les ombres sont occupées trop vivement à poursuivre le gibier, elles tombent dans l'eau, et sont transformées en poissons. La situation de ce

paradis paraît se rattacher à quelques documens assez obscurs que les Indiens ont reçus des hordes errantes du Mississippi, des montagnes rocheuses, et des rivages éloignés de l'Océan Pacifique. Cette croyance a le grand défaut de ne pas faire dépendre la félicité dans une vie future, de la pratique de la vertu dans celle-ci. L'une est simplement une continuation de l'autre : et, dans cette persuasion, tout ce qui a contribué au bien-être d'un mort, ses armes, ses ornemens, sont enterrés avec lui. Cette idée d'une vie future, idée si conforme à leurs mœurs et à leur intelligence, était regardée par les missionnaires comme un grand obstacle à ce qu'ils pussent faire concevoir aux Indiens un système plus pur et plus élevé, mais qui ne s'accordait guère avec les premières impressions qu'ils avaient reçues. Lorsqu'on leur eut dit que, dans l'autre vie qu'on leur annonçait, ils ne pourraient pas chasser, manger, boire, ou se marier, plusieurs d'entre eux déclaraient que, loin de tâcher d'arriver au pays dont on leur parlait, ils regarderaient comme un très grand malheur d'y entrer. On cite une jeune fille huronne, qu'un missionnaire chrétien tâchait de convertir, et qui, pour première question, lui demanda ce qu'elle aurait à manger dans un autre monde. "Rien," ayant été la réponse du missionnaire, elle demanda encore ce qu'elle y verrait. Celui-ci lui répondit qu'elle verrait le Maître des Cieux et de la Terre : et alors elle remarqua qu'elle ne saurait que lui dire. Beaucoup d'entre ces Indiens non-seulement ne veulent pas profiter pour eux de ces instructions, mais même se montrent fort mécontens des efforts qu'on fait pour introduire leurs enfans, après la mort, dans un pays si triste et si misérable.

Une autre idée, qui s'unit à la croyance dont je viens de parler, et qui est fortement enracinée chez les Indiens, est celle d'un grand respect pour la mort. Châteaubriand a avancé, peut-être un peu légèrement, qu'ils en étaient plus fortement pénétrés que toute autre nation. Ils ne sont guère prodigues entre eux d'expressions de tendresse ; mais, à l'approche d'une séparation finale, ce sentiment se montre avec une grande force. Lorsqu'un d'eux devient sérieusement malade, sa famille épuise toutes les ressources de la médecine et de la magie pour lui rendre la santé : et, quand arrive le moment fatal, elle se livre aux plus bruyantes lamentations, jusqu'à ce que celui des membres qui exerce sur les autres quelqu'autorité, fasse cesser les pleurs et les gémissemens. Ils se renouvèlent néanmoins pendant plusieurs jours encore, au lever et au coucher du soleil. Au bout de trois jours ont lieu les funérailles ; et alors toutes les provisions que la famille a pu se procurer sont consumées dans un festin, auquel les voisins sont ordinairement invités ; et, quoiqu'il soit de rigueur, dans toutes les occasions solennelles, qu'il ne reste rien du repas, il y a, dans la circonstance actuelle, une exception pour les parens. Ceux-ci coupent leurs cheveux, couvrent leur tête, se noircissent la figure, et, pendant un temps assez long, s'interdisent toute espèce d'amusement. Le mort est enterré avec ses armes et ses ornemens ; on peint sa figure, et on lui met ses plus beaux habille-



mens. Un des premiers missionnaires au Canada pensait que le principal but des Hurons, en trafiquant avec les Français, était de se procurer des moyens d'honorer leurs morts; et, à l'appui de cette opinion, il disait qu'on voyait beaucoup d'entre eux à moitié nus, et gelant de froid, tandis qu'il y avait dans leurs huttes de beaux vêtemens qui devaient servir à les envelopper après leur mort. Le corps est placé tout droit dans une fosse, et soigneusement entouré de peaux, de manière que la terre ne puisse pas le toucher. Cela n'est pas cependant la dernière cérémonie: il en vient ensuite une autre plus solennelle et plus singulière. Chaque huitième, dixième, ou douzième jour, suivant l'usage des différentes nations, on célèbre la fête des morts. Jusque-là, les âmes sont censées errer encore autour de leur première enveloppe, et ne pas être parties pour leur dernière demeure dans l'ouest. Dans ces occasions, toute la population se rend en procession aux places d'enterrement: les fosses sont ouvertes, les corps sont découverts, et, pendant quelque temps, on les contemple douloureusement et en silence. Ensuite les femmes éclatent en profonds gémissemens: puis on réunit les os, après avoir laissé de côté ce qui reste des chairs; on enveloppe les premiers dans de belles robes, et, au milieu des sanglots de la famille, on les transporte dans la hutte qu'habite celle-ci. On se livre pendant plusieurs jours à des festins, à des danses, à des luttes où des prix sont décernés et auxquelles des étrangers se rendent quelquefois de grandes distances. De pareilles solennités paraissent, à la vérité, bien peu convenables en de pareilles occasions: mais un usage semblable existait chez les Grecs et les Romains; et, dans quelques parties de l'Ecosse, même jusqu'à ces derniers temps, cette cérémonie funéraire était accompagnée de bruyantes réjouissances. Les restes des morts sont ensuite portés dans la cabane où se réunit le conseil de la nation, et placés en vue contre les murs, avec les présens destinés à être enterrés avec eux. Quelquefois on les transporte de village en village. On finit par les déposer dans une fosse, couverts de précieuses fourrures. Les larmes et les lamentations se font entendre de nouveau; et, pendant plusieurs jours, des vivres sont déposés sur les tombes. Les Indiens regardent les os de leurs pères comme le lien le plus fort qui les attache à leur sol natal; et, lorsque des malheurs les forcent à quitter leur patrie, ils emportent avec eux, quand ils le peuvent, ces précieux restes.

Au rang des cérémonies religieuses des Indiens, je puis compter la médecine, qui chez eux est presqu'entièrement du domaine de la superstition. Cette vive affection que les naturels, malgré leur apathie apparente, conservent les uns pour les autres, les porte, lorsque leurs amis sont dangereusement malades, à faire tout ce qui dépend d'eux pour les guérir; aussi il existe chez eux une classe d'individus, tout-à-fait distincte du reste de la population, qui réunit les différens caractères de prêtres, de médecins, de sorciers et de sages. Ils ne sont pas tout-à-fait étrangers à quelques branches de l'art de la médecine: dans les plaies ou les blessures dont

ils connaissent les causes, ils se servent de simples qui ont une grande efficacité. Châteaubriand cite le ginseng de la Chine, le sassafras, le hedisaron aux trois feuilles, et un arbrisseau assez élevé qu'on nomme bellis, et dont les décoctions, dans les blessures et les ulcères, produisent des cures merveilleuses. Ces médecins scarifient avec des os taillés en pointes les parties enflammées ou affligées de douleurs rhumatismales; et l'écorce des gourdes, remplie de matières inflammables, sert de ventouses. Ils ont appris des Français l'art de saigner; mais ils l'emploient quelquefois d'une manière mal-adroite et dangereuse, en ouvrant la veine du front. Ils pratiquent maintenant la saignée avec plus de prudence; mais, pour les maux internes, le bain de vapeur est leur spécifique favori. Pour s'en servir, ils tapissent d'écorces, de fourrures et de branches d'arbres une petite hutte ou cellule, en n'y laissant qu'une ouverture pour faire entrer le malade. Ils placent alors dans un vase plein d'eau des pierres rougies au feu, qui la font bouillir, et bientôt la hutte est remplie d'une vapeur brûlante qui entretient le malade dans une forte transpiration. Quand il a sue suffisamment, il sort de la hutte, et, fût-ce même au cœur de l'hiver, il va se jeter dans la rivière ou le lac le plus voisin; et cet exercice, qu'on croirait devoir causer la mort, est au contraire salutaire et efficace, ainsi que l'expérience le prouve chez les Indiens et chez les Russes. Comme beaucoup de leurs maladies proviennent du froid et de transpirations arrêtées, ce bain est très convenable. Au reste, ils y attachent une influence surnaturelle, l'appellent le bain du sorcier, et l'emploient non-seulement pour guérir leurs maux, mais encore lorsqu'ils veulent tenir un conseil sur une affaire grave, ou se préparer à une entreprise importante.

Tous les cas de maladies intérieures, ou dont la cause leur est inconnue, sont attribués sans hésitation par eux à la secrète influence d'un mauvais génie. En conséquence, le médecin doit revêtir son caractère de sorcier, et diriger tous ses efforts contre des ennemis invisibles. Il emploie pour cela différens moyens qui paraissent tenir à la fois de l'ignorance et de l'imposture. Aussitôt qu'il arrive, il commence à chanter et à danser autour du malade, conjurant le malin esprit par de grands cris; ensuite, cherchant à découvrir le siége de l'enchantement, il tâte le corps du patient de tous les côtés, jusqu'à ce que les plaintes de celui-ci paraissent indiquer dans quelle partie existe le mal. Alors il dirige contre cet endroit tous ses efforts, et, comme un fou ou un chien enragé, le déchire avec ses dents, et souvent montre un petit os ou un autre objet, qu'il prétend avoir retiré, et dans lequel s'était logé le malin esprit. Le jour suivant, ses aides viennent recommencer l'opération, à laquelle se réunit toute la famille assise près du malade, de manière à éloigner tout ce qui pourrait nuire à l'effet du remède. On emploie encore un autre moyen, qui consiste à entourer la cabane de mannequins en paille, dont la figure est couverte de masques en bois d'une forme effrayante, destinés à faire fuir le mauvais génie qui tourmente le malade. Quelquefois le sorcier trace une figure bizarre, qu'il perce d'une flèche,



[illegible] Ferry

et alors il annonce qu'il a triomphé de l'esprit malin. Dans d'autres occasions, il annonce que le malade éprouve un désir surnaturel pour certain objet qui lui est inconnu : et alors, malgré l'éloignement et les difficultés, la pauvre famille fait tout ce qui dépend d'elle pour se le procurer. Quand la maladie paraît incurable, le médecin désigne un objet qu'il est tout-à-fait impossible d'obtenir, et dont la privation est alors annoncée comme la cause de la mort du patient. La ferme confiance qu'avaient les Indiens, même les plus raisonnables, dans ces ridicules moyens, rendait fort difficile la tâche des missionnaires. Quand une mère avait un de ses enfans dangereusement malade, ses voisins se réunissaient autour d'elle, et lui assuraient que, si elle voulait souffrir qu'on soufflât sur son enfant, et qu'on dansât autour de lui en poussant de grands cris, selon la véritable manière indienne, il n'est pas douteux qu'il ne fût bien vite rétabli. Ils lui conseillaient de le mener dans les bois, où les robes noires, ainsi qu'ils appellent les prêtres chrétiens, ne pourraient pas les trouver. Ces derniers ne parvenaient pas à détromper complétement leurs disciples, parce que, à cette époque où on était peu éclairé, eux-mêmes étaient imbus de l'idée que les magiciens communiquaient avec le prince des ténèbres, et tiraient de lui leur pouvoir. Tout ce qu'ils pouvaient faire, c'était d'engager les Indiens à ne pas employer des moyens qui dérivaient d'une source si impure. Néanmoins ce devoir leur coûtait à remplir ; et ils citèrent avec orgueil l'exemple d'une Huronne, qui, quoique fort attachée à son mari, et quoiqu'elle parût persuadée que ces pratiques superstitieuses pourraient le guérir, préféra de le perdre. Sous d'autres rapports, les missionnaires eurent à souffrir des fausses croyances des naturels qui, même convertis, croyaient que ces prêtres étaient doués d'un pouvoir surnaturel, dont on soupçonnait qu'ils faisaient usage quelquefois pour causer les maladies épidémiques qui affligeaient le pays de temps en temps. Ils s'écriaient que ce n'était pas le démon qui était la source de pareils maux, que c'était les prières, les images et le baptême. Une maladie pestilentielle ayant suivi le meurtre d'un Français qui était tombé entre leurs mains, ils s'imaginèrent que les prêtres vengeaient la mort de leur compatriote.

Je vais maintenant m'occuper d'un objet qui, parmi les passions qui animent un Indien, domine toutes les autres : c'est un goût pour la guerre, qui détruit l'impression favorable qu'on s'était faite de lui, efface tout ce qu'il a de bien, et le place au dessous même de la brute. Tandis que l'union la plus cordiale règne entre les membres d'une même tribu, ils ont pour les tribus voisines une haîne profonde, et ne rêvent que leur destruction. Cette agitation morale que la guerre produit, et la gloire qui suit les succès, donnent sans doute la première impulsion ; mais aussitôt que les hostilités sont commencées, la vengeance seule les anime. Tout Indien qui tombe au pouvoir d'un ennemi, et qui périt dans les tourmens qui attendent les vaincus, sait que son ombre ne peut être apaisée que par le supplice d'un des vainqueurs. Ainsi chaque lutte en amène une autre plus sanglante encore. Ils ne sont pas

d'ailleurs étrangers à ces motifs politiques qui décident les nations civilisées à prendre les armes, tels que le désir de reculer leurs frontières, but vers lequel ils dirigent avec ardeur tous leurs efforts, et celui d'abaisser le pouvoir d'une tribu voisine, et d'incorporer parmi eux ceux de leurs ennemis qui ont échappé à la mort. Un mécontentement personnel et l'envie de se distinguer engagent quelquefois des individus à faire des excursions sur un territoire ennemi, même contre les intentions de leur tribu. Mais, quand toute la nation a commencé la guerre, elle ne s'y décide que par des motifs importans, qui tiennent à son intérêt ou à son agrandissement. Dans les tribus même les plus sauvages une longue paix paraît insupportable, et toute la prudence des vieillards suffit à peine à retenir l'ardeur des jeunes gens, avides d'entreprises périlleuses.

Aussitôt qu'on a pris une détermination, le chef des guerriers, auquel la voix de la nation a décerné le commandement, commence ses préparatifs. Non-seulement il réunit les armes et les vivres nécessaires pour la campagne, mais il s'occupe aussi des ressources personnelles de chaque individu, et remplit lui-même quelques pratiques religieuses de nature à connaître la volonté du Grand Esprit, et à se le rendre favorable. Celui-ci, qu'on regarde comme présidant aux destinées des combats, est nommé Areskoui. Le chef commence par faire trois fois le tour de sa hutte, déployant un grand drapeau de guerre, teint en noir. Aussitôt que les jeunes guerriers voient ce signal de mort, ils se réunissent autour du chef, prêtant l'oreille au discours qu'il leur adresse pour les engager à voler aux combats. "Camarades," s'écrie-t-il, "le sang de nos frères n'est pas encore vengé. La terre ne recouvre pas encore leurs os ; leur voix se fait entendre. Jeunes gens, levez-vous! graissez votre chevelure, teignez vos visages, faites retentir les forêts de vos cris guerriers ; et que les morts se consolent en voyant qu'ils vont être vengés! Jeunes gens ; suivez-moi ! je vais marcher dans les sentiers de guerre pour surprendre nos ennemis, me nourrir de leur chair, boire leur sang, et les déchirer membre par membre. Nous reviendrons vainqueurs, ou si nous succombons, nous succomberons au moins avec honneur !" Alors on apporte le ceinturon orné de coquilles, ce grand symbole de la politique indienne. Chacun se montre jaloux de le porter ; mais ce privilége est réservé à un guerrier d'une grande réputation, et qu'on juge digne de remplir le poste de commandant en second. Ensuite le chef procède à ses pratiques et cérémonies mystérieuses. Il se teint complètement en noir, et observe un jeûne sévère, ne mangeant et même ne s'asseyant qu'après le coucher du soleil. De temps en temps il boit une décoction d'herbes consacrées, dans l'intention de se procurer des songes remarquables, qu'il recueille précieusement, et qui sont soumis à la délibération des sages et des vieillards de la tribu. Quand l'ardeur des combats anime l'assemblée, on regarde comme un présage du succès soit les songes en eux-mêmes, soit l'interprétation qu'on leur donne. La puissante



influence d'un bain de vapeur est également employée. Après ces solennels préliminaires, une copieuse aspersion d'eau chaude fait disparaître la couleur noire qui teint les vêtemens du chef, et on les couvre de diverses et brillantes couleurs, parmi lesquelles le rouge domine. On allume un grand feu, sur lequel est placé le chaudron de guerre. Chacun de ceux qui sont présens y jette quelque chose ; et si des tribus alliées, à qui on a envoyé une ceinture de coquilles ou une hache de combats en les invitant à venir se nourrir de la chair et boire le sang de l'ennemi, ont répondu à cet appel, elles envoient aussi quelques ingrédiens pour être jetées dans le grand chaudron. Alors le chef, pour annoncer que l'expédition commence, entonne un chant de guerre, qu'on n'entend que dans ces occasions ; et son exemple est suivi par tous les guerriers, qui accompagnent leurs chants de la danse des combats, racontant leurs premiers exploits, et déjà fiers des nouveaux succès qu'ils vont obtenir. Puis ils s'arment, suspendant à leurs épaules un arc et un carquois, et plus souvent encore un fusil : à la main ils ont une hache ou un tomahawk, et portent à leur ceinture un couteau à scalper. Les femmes leur remettent une provision de grain grillé, ou de sagamity, qu'elles portent souvent elles-mêmes à une distance considérable. Mais l'opération la plus importante consiste à réunir les manitous, ou divinités protectrices. On les renferme dans un coffre qui, ainsi que l'arche des Hébreux, est regardé comme revêtu d'un pouvoir tutélaire.

Pendant ces préparatifs, les femmes recommandent surtout qu'on leur ramène des prisonniers, sur lesquels elles puissent exercer leur vengeance, et appaiser les ombres de ceux de leurs parens qui ont succombé à la guerre, mais quelquefois aussi avec l'intention plus humaine de les incorporer à la famille et à la tribu. De tendres sentimens se montrent de toutes parts au moment du départ des guerriers, qui peut-être ne doivent plus revenir, et pourront périr victimes de ces tourmens qu'ils appellent sur leurs ennemis. Après avoir fait une courte harangue, le chef se met en marche, suivi de ses compagnons, tous faisant entendre le cri de guerre. Les femmes les accompagnent à quelque distance, et, quand il faut se séparer, elles échangent des expressions de tendresse avec leurs parens et leurs amis, et forment des vœux ardens pour un prompt et glorieux retour. Ils se donnent mutuellement des objets qu'ils ont long-temps portés, et qui servent à leur rappeler cette douloureuse séparation.

Tant que les guerriers se trouvent sur leur propre territoire, ils se divisent en petites troupes pour pouvoir plus facilement se livrer à la chasse ; mais ils ne cessent pas de communiquer entre eux, par des cris pareils à ceux des animaux et des oiseaux. Lorsqu'ils sont arrivés à la frontière, ils se réunissent, renouvellent des cérémonies religieuses, se livrent ensuite au sommeil, et ne manquent pas surtout d'étudier avec soin les rêves qu'ils ont faits. S'ils sont défavorables, ils servent de prétexte pour ne pas aller plus loin ; et les guerriers dont le courage vient à faiblir

ont alors une bonne excuse pour abandonner l'entreprise; mais cela est rare. En entrant sur le territoire ennemi, on recommande un profond silence: la chasse est suspendue; ils se traînent en rampant, soit tout le long des arbres abattus, soit dans les marécages. Quelquefois ils attachent à leurs pieds le sabot d'un buffle, ou les griffes d'un ours, et suivent une marche irrégulière comme ces animaux. Rien n'égale leur adresse pour découvrir au milieu des bois les habitations de l'ennemi; les indications les plus légères, qui échapperaient tout-à-fait à un Européen, leur suffisent pour diriger leur course au travers des vastes profondeurs des forêts. Ils se vantent de pouvoir reconnaître l'empreinte d'un pas, même sur un léger gazon, et de savoir, par son inspection, quelle est la nation ou la tribu à laquelle il appartient. Ils emploient, pour surprendre leurs adversaires, plusieurs moyens fort adroits. Dans les profondes retraites des forêts, ils imitent les cris des animaux que recherchent principalement les chasseurs de la tribu ennemie. Mais leur principal but est de tâcher de surprendre un village, et surtout le plus considérable de ceux qu'habite celle-ci: c'est là qu'ils tendent, en se glissant comme des ombres au milieu de ces forêts solitaires. Lorsqu'ils approchent de l'objet de leurs recherches, ils font une minutieuse inspection des lieux, du haut d'un arbre ou d'un tertre; mais ils n'ont jamais fait usage de sentinelles avancées, quelque fatal que leur ait été souvent l'oubli de cette précaution. Lors même qu'ils connaissent le danger auquel ils s'exposent, ils se contentent de visiter les environs à deux à trois milles autour d'eux; et, s'ils ne découvrent rien, ils se livrent tranquillement au sommeil.

Cette négligence tient beaucoup à la trompeuse confiance qu'ils ont dans les manitous qu'ils portent avec eux. Si, pendant le jour, les assaillans ont réussi à se cacher dans les environs du village menacé, ils ont l'espérance de trouver, la nuit suivante, leurs ennemis plongés dans un profond sommeil. Ils se tiennent en embuscade jusqu'au moment qui précède le lever du soleil, heure à laquelle ordinairement règnent le silence et le calme le plus complet; alors ils s'avancent sans bruit et en rampant vers le lieu de l'action. Lorsqu'ils y sont arrivés sans avoir été découverts, le chef, par un cri aigu, donne le signal, qui est suivi aussitôt d'une décharge de flèches et de mousquetterie; puis ils s'élancent armés de la massue de guerre et du tomahawk; l'air retentit des cris de mort et du bruit des armes. L'aspect sauvage des combattans, leur figure peinte de rouge et de noir, et quelquefois dégouttante de sang, leurs affreux hurlemens, leur donnent l'apparence d'esprits infernaux que la terre a vomis. Les victimes, surprises dans leur sommeil, et sachant quel est le sort terrible qui les attend si elles tombent entre les mains de l'ennemi, font des efforts surhumains pour repousser les assaillans. La fureur et la vengeance d'un côté, le désespoir de l'autre, rendent la lutte terrible; mais elle est ordinairement de peu de durée; les malheureux, surpris et déconcertés, peuvent rarement se rallier et faire résistance: ils cherchent alors leur sûreté en fuyant au



travers des forêts et des marais, où ils sont vivement poursuivis. Les vainqueurs cherchent principalement à prendre leur ennemi vivant, dans l'intention d'exercer sur lui l'horrible traitement dont il sera question ci-après. S'ils ne peuvent y réussir, ils le massacrent sur le lieu d'un coup de hache ou de tomahawk ; puis ils se préparent à le scalper. Plaçant un pied sur le cou du vaincu, et saisissant sa chevelure d'une main, le guerrier s'arme d'un long couteau pointu spécialement destiné à cet usage ; puis il l'enfonce circulairement dans le haut de la tête du mort, détache avec beaucoup d'adresse les cheveux et la peau, et plaçant ces trophées dans un sac, rejoint triomphant ses compagnons.

Lorsque l'expédition est terminée, les combattans reviennent à leur village, et, avant même leur arrivée, ils annoncent leur victoire par différens signaux compris de leurs familles. Suivant l'usage le plus général, les mauvaises nouvelles sont annoncées de cette manière. Un d'eux précède la troupe, et, pour chaque guerrier qui a succombé, il fait entendre le cri de mort, son prolongé qui se termine par une note aiguë. Après un intervalle, jugé nécessaire pour que la douleur causée par cette nouvelle puisse en partie se calmer, il entonne le vif et joyeux chant des combats, et, en le répétant successivement, il indique le nombre de prisonniers qu'on ramène, comme fruits de la victoire. La joie que cause cette heureuse nouvelle dissipe, au moins pour le moment, toutes les douleurs. Les femmes et les enfans forment deux rangs, entre lesquels est conduit le prisonnier, la figure peinte et couronné de fleurs, comme pour une fête. Alors commence la plus horrible des scènes qui font honte à la vie sauvage. On déploie sur ce malheureux une suite de tortures, où, par un raffinement de cruauté, on tâche de prolonger son agonie sans détruire tout-à-fait en lui les sources de la vie. La première caresse, comme disait un Français, consiste à arracher les ongles, à enlever la chair jusqu'aux os, et puis à les brûler par divers moyens. On le frappe ensuite aussi long-temps qu'il semble pouvoir supporter les coups ; et quelquefois ils s'amusent à se jeter mutuellement la pauvre victime. Ces féroces sauvages ont aussi inventé des genres de tourmens qui leur sont particuliers. Par exemple, un missionnaire ayant été couché sur son dos, on couvrit son estomac de sagamity, et on amena près de lui des chiens affamés, qui, en se jetant avidement sur cette espèce de bouillie, déchiraient avec leurs dents les chairs du pauvre prêtre. Quelquefois on transporte le prisonnier de village en village, le laissant ainsi plusieurs semaines en proie aux plus vives douleurs, le nourrissant des plus grossiers alimens, et lui laissant à peine un coin de hutte pour la nuit. Enfin on tient un grand conseil pour décider de son sort, c'est-à-dire pour savoir si on déploiera sur lui tout ce que la vengeance et la cruauté peuvent imaginer de plus affreux, et s'il périra dans les tourmens, ou bien si, traité comme un frère, on l'admettra au nombre des membres de la tribu. On fait valoir plusieurs considérations pour l'un ou l'autre parti. Si le prisonnier est jeune, et ne fait la guerre que depuis peu de temps, il est probable qu'on se montrera plus indulgent

envers lui ; mais si c'est un vieux guerrier qui a été la terreur de la nation, et dont la peau tatouée rappelle les exploits, il doit s'attendre à une cruelle sentence. Les femmes dans ces occasions ont beaucoup d'influence, soit qu'elles demandent vengeance de la mort d'un frère ou d'un mari, soit qu'elles désirent remplacer la perte qu'elles ont faite. Les Iroquois, les plus cruels des Indiens, mais aussi les plus habiles politiques, se sont toujours montrés jaloux d'augmenter le nombre des guerriers de la tribu ; et, lors même qu'ils avaient long-temps prolongé les tortures du prisonnier, ils finissaient par l'adopter. Cette mesure avait été si souvent prise qu'on a dit qu'ils avaient fini par devenir moins une seule nation qu'une réunion de plusieurs tribus voisines. Aussitôt que l'étranger est reçu dans une famille comme un mari, un frère, ou un fils, il est traité avec la plus vive tendresse : et la femme qui peu auparavant avait employé, pour le tourmenter, tout ce qu'elle avait pu inventer de plus cruel, pansait alors les blessures qu'elle avait faites, et les couvrait de caresses.

Il devient tout-à-fait membre de la tribu, va avec elle à la guerre, même contre ses compatriotes ; et son honneur est si peu intéressé en cela, que retourner au milieu d'eux serait considéré comme un acte de bassesse. Il y a cependant des occasions dans lesquelles sont prises les plus cruelles résolutions, et qui offrent le tableau effrayant des passions les plus odieuses qui puissent agiter le cœur humain. Le prisonnier apprend le sort qui lui est réservé, en voyant qu'on entoure ses jambes de peaux d'ours noir, et qu'on place sur sa tête une torche allumée ; mais, avant que la scène fatale commence, on lui laisse un moment pour faire entendre son chant de mort, ce qu'il fait d'un ton joyeux et triomphant. Il y témoigue sa satisfaction de se trouver bientôt au pays des âmes, au milieu de ses braves ancêtres qui lui ont appris à combattre et à souffrir. Il raconte ses exploits guerriers, surtout ceux où il a vaincu les parens de ses bourreaux ; et, s'il en est qu'il a fait périr au milieu des tourmens, il ne manque pas de s'en vanter. Il décrit le plaisir qu'il a eu à dévorer leur chair, et à boire leur sang jusqu'à la dernière goutte. Cette scène est regardée par les Indiens, même rapprochée de celle qui a lieu sur les champs de bataille, comme le plus grand théâtre de leur gloire. Deux prisonniers étant sur le point d'être torturés par les Français à Quebec, quelqu'un qui en eut pitié leur procura une arme avec laquelle l'un d'eux se donna aussitôt la mort. L'autre se moqua de son compagnon, et se prépara courageusement à l'épreuve qu'il allait subir. Les femmes tiennent la première place dans ces horribles exécutions, et deviennent alors de véritables furies. Celle qui doit spécialement assouvir sa vengeance sur le prisonnier, invoque l'ombre de son mari, de son frère, ou de son fils, qui a succombé dans la bataille ou péri au milieu des tortures, le conjurant de venir et de s'appaiser, en voyant le spectacle préparé en son honneur, et dans lequel un guerrier va être précipité dans le grand chaudron ; son sang va couler de toutes parts ; ses os seront dépouillés de leur chair : l'ombre sera vengée et ne pourra plus se plaindre. Alors

commence une espèce de défi entre le torturé et ses bourreaux ; ceux-ci pour épuiser sur lui les plus cruelles souffrances, l'autre pour s'y montrer insensible. Une lutte semble s'établir entre eux. Le patient n'est point enchaîné ; il est simplement lié à un poteau, et on lui laisse assez de liberté et d'espace pour que, tandis que le fer, le feu et tout autre moyen de torture sont employés contre lui, il puisse repousser ses assaillans, et même attaquer à son tour. Il lutte avec courage dans ce combat inégal ; et, au moment même où l'agonie se peint dans tous ses traits, il défie ses bourreaux, et brave la mort elle-même. Quelquefois même il se rie de leurs faibles efforts, se vantant d'avoir mieux réussi en torturant des prisonniers de leur tribu. Mais il y a aussi des occasions où les bourreaux sont triomphans : c'est lorsqu'ils entendent le patient s'écrier que le feu est trop violent, et pousser des cris, auxquels ils répondent par des insultes et des rires bruyans. On a vu quelques-uns faire des efforts presque incroyables pour briser leurs liens, et prendre rapidement la fuite. Mais cela est très rare, et cette scène cruelle se termine par la mort du prisonnier. Alors on le scalpe, et son crâne, s'il est resté entier, est déposé parmi les trophées militaires.

On a demandé si l'Indien peut être regardé comme cannibale. Il est certain que tous les termes par lesquels il exprime ce mode inhumain de mettre un prisonnier à mort semblent le faire croire : le jeter dans le grand chaudron, le dévorer, boire du bouillon fait avec sa chair. On a supposé que le cannibalisme existait autrefois parmi eux, mais qu'il s'était adouci peu à peu, et était arrivé au système actuel de torture. Cependant comme ils emploient des expressions figurées pour exprimer chacun de leurs actes, il est possible qu'ils ne se soient servis de celles-ci que pour peindre avec énergie le sentiment de vengeance qui les anime. On ne peut, à cet égard, ni les absoudre, ni les condamner entièrement. Dans leur fureur, on les a vus boire du sang, couper des chairs, les rôtir et les manger. Dévorer le cœur d'un ennemi est un délice pour eux. Long parle d'une personne qui arriva au milieu des Indiens dans un moment où ils étaient occupés à faire cuire le cœur d'une de leurs victimes, et elle eut beaucoup de peine à les en empêcher. Dans les temps de disette, il paraît qu'ils avaient envie de se nourrir de la chair de leurs prisonniers, et on dit même que cela est arrivé à beaucoup de soldats français tombés entre les mains des Cinq-nations. Le Colonel Schnyler a rapporté à Colden, qu'un jour, étant entré dans la cabine d'un chef qui avait un grand plat de soupe devant lui, celui-ci l'invita à la partager. Le Colonel, qui avait faim et qui était fatigué, accepta avec plaisir. Mais la cuillère, mise dans le chaudron, en ayant retiré une main humaine, il perdit aussitôt l'appétit et se leva de table. Quoique la guerre soit considérée comme l'état ordinaire des ces tribus, elles finissent quelquefois cependant par s'en fatiguer, et par désirer de jouir d'un intervalle de repos. Pour cela on observe des formes régulières. La nation qui veut la paix, envoie à

une autre, comme ambassadeurs, des individus choisis parmi les plus élevés de la tribu, et auxquels on joint au moins un orateur. Ils portent devant eux le calumet de paix, qui rend leur caractère sacré, et les met à couvert de toute violence. Ils sont également porteurs d'un certain nombre de ceintures de coquilles, qui servent à exprimer les différentes conditions du traité proposé. L'orateur, ayant obtenu une audience des chefs de l'autre nation, leur fait connaître par l'examen de ces ceintures, par son chant, sa danse, et enfin par tous ses gestes, quel est l'objet de sa mission. Si ceux-ci sont favorablement disposés, ils accueillent ces pacifiques emblêmes, et, le jour suivant, ils en offrent de pareils. Ils fument dans le calumet, et on conclut le traité en enterrant une hache. S'il y a des nations alliées, on enterre une hache pour chacune d'elles. Cette cérémonie est accompagnée d'assurances, peut-être sincères en ce moment, de maintenir toujours le soleil dans les cieux et de ne jamais déterrer la hache : mais la turbulence des individus et l'ennui que finit par causer la paix aux deux nations, font souvent que les hostilités ne tardent pas à recommencer.

Je passe maintenant à ce qui regarde les amusemens indiens, dont les premiers sont la pipe, le chant et la danse. Ils ne sont pas regardés comme de simples passe-temps, et sont mis au rang des occupations les plus sérieuses, et même regardés comme indispensables dans toute circonstance importante. Sans eux un conseil ne peut pas se tenir, une négociation ne s'entame pas, la paix et la guerre ne sont pas proclamées, enfin on ne conclut aucune affaire publique ou privée ; car aucune de ces transactions n'est reconnue valide si les parties n'ont pas fumé, chanté et dansé. C'est sur le calumet que roule toute la politique des Indiens. Aucune décision sérieuse n'est prise si on n'a pas la pipe à la bouche ; et de là on se sert de l'expression " allumer le feu du conseil," quand on convoque une réunion des chefs. La pipe est la compagne et la sauve-garde de chaque ambassade, et le ciment principal de chaque union nationale.

La musique et la danse, s'accompagnant l'une l'autre, sont également indispensables dans toute occasion solennelle. Cependant les instrumens et le spectacle sont simples et grossiers ; car le chant, qui souvent se prolonge fort longtemps, consiste uniquement dans la répétition continuelle de quelques tons sauvages et mélancoliques. Les paroles sont ordinairement de la composition du chanteur ; elles rappellent ses exploits à la guerre ou à la chasse, et quelquefois contiennent l'éloge des animaux qu'il a tués. Il s'accompagne d'une espèce de tambour, et de la *chichikone* u flutte. Le premier est tout simplement un morceau de bois creusé et couvert d'une peau ; l'autre est formé d'un roseau épais, environ de deux pieds de longueur, avec huit ou neuf trous, et une embouchure qui ressemble à celle d'un sifflet. Ceux qui savent boucher les trous, et tirer des sons de l'instrument, se regardent comme fort savans ; et cependant ils ne peuvent exécuter que ces chants si mono-



W. H. Bartlett

tones qu'ils font entendre avec la voix, et tirer de leur flageolet, pendant des heures entières, que des sons barroques et irréguliers.

Les danses des Indiens, même celles de leurs fêtes ordinaires, sont sur une échelle étendue, et exigent la présence de quarante à cinquante individus, qui, se tenant les uns les autres, tournent en rond autour d'un grand feu allumé dans le centre. Leurs mouvemens, monotones mais vifs, consistent à frapper du pied la terre avec force, et souvent à faire avec leurs bras des mouvemens qu'un écrivain remarquable a comparés à ceux d'un boulanger qui convertit sa farine en pâte. Cette danse dure assez long-temps, et se termine par un grand cri général, que répètent tous les échos d'alentour. Les danses qui ont lieu pour célébrer des événemens particuliers ont un caractère plus varié, et forment souvent une pantomime très expressive. La danse guerrière est la plus fréquente, et celle que les Indiens préfèrent. Ces curieuses représentations offrent une image complète de la terrible réalité. Le cri de guerre s'annonce par de sauvages et effrayantes acclamations; on brandit le tomahawk, on figure l'ennemi surpris, captif, scalpé, ou mis à la torture. La danse du calumet, destinée à célébrer la paix entre les nations, et celle du mariage, qui retrace le bonheur de la vie domestique, ne sont pas moins curieuses. On parle aussi d'une danse mystérieuse, exécutée par les sorciers ou médecins, accompagnée de pratiques superstitieuses, et dans laquelle un personnage surnaturel, qu'on suppose être le démon, joue le principal rôle; mais il ne paraît pas qu'aucun Européen ait été témoin de cette danse, qu'on dit n'avoir plus lieu que très rarement.

Il y a aussi des jeux auxquels les Indiens sont fort attachés, et qui, quoique regardés comme de simples amusemens, conservent ce caractère sérieux qu'ils portent dans leurs autres transactions. Leurs grands jeux sont dirigés par un pouvoir surnaturel, qui s'exprime par la bouche de leurs sorciers; et on les fait précéder, de même que les guerres et les chasses, par des jeûnes, des rêves, et d'autres moyens de se rendre la fortune favorable. Leur jeu favori se compose de plusieurs os, taillés en dés, et peints de diverses couleurs. On les jette en l'air, et le coup se décide suivant la manière dont ils tombent. Deux personnes seulement peuvent jouer ce jeu. Mais une société nombreuse, ou quelquefois même tout le village, prend parti pour l'un ou l'autre des joueurs, et prend un vif intérêt au jeu. A chaque coup, surtout s'il est décisif, de grands cris se font entendre. Les joueurs et les spectateurs ressemblent à des fous, et l'air retentit d'invocations aux os et aux manitous. Leur ardeur amène souvent des querelles, et même des voies de fait, qui ne troublent la tranquillité intérieure dont jouissent les tribus que dans ces seules occasions. Leur fureur du jeu les conduit quelquefois à exposer tout ce qu'ils possèdent, et même leur liberté personnelle; mais cette dernière circonstance ne s'applique qu'aux nations plus méridionales, l'esclavage étant inconnu parmi les Indiens du Canada.

Un intervalle momentané d'une licence sans frein, et l'oubli de toute contrainte, sont une des plus grandes jouissances des nations dans l'état de nature. De même que les anciens avaient leurs bacchanales et leurs saturnales, de même les Américains ont leur fête des songes, qui, pendant une quinzaine de jours, remplit les momens perdus de la froide saison. Oubliant leur calme et leur gravité ordinaires, ils sortent de leurs huttes, déguisés d'une manière effrayante, et se livrent à une foule d'extravagances. Quand un d'eux en rencontre un autre, il lui demande une explication de ses songes, et, si elle n'est pas satisfaisante, il lui impose, à son caprice, quelque punition. Il jette sur lui de l'eau froide, des cendres chaudes, ou des ordures. Quelquefois il entre dans la cabine de celui-ci, et brise les meubles qu'elle contient. Quoique tout cela semble avoir lieu sans préméditation, il est présumable que quelquefois ce n'a été que l'effet d'un secret ressentiment. Quand les quinze jours sont écoulés, une fête a lieu, l'ordre est rétabli, et tous les dommages qui ont été causés sont soigneusement réparés.

A l'arrivée des Européens dans le Canada, ce territoire était principalement divisé entre trois grandes nations : les Algonquins, les Hurons, et les Iroquois ou Cinq-Nations. Les premiers occupaient une étendue considérable le long des rives septentrionales du S.-Laurent, et environ à cent milles au-dessus des Trois-Rivières. Peu de temps auparavant, ils avaient été les plus puissans de toutes ces tribus, et même on les regardait en quelque façon comme les maîtres de cette partie de l'Amérique. Leur aspect était moins farouche, et leurs mœurs étaient plus douces et plus polies que celles des autres peuples. Ils vivaient entièrement de la chasse, et regardaient avec mépris ceux de leurs voisins qui se livraient même à la plus petite culture.

Les Hurons formaient un peuple nombreux, avec un vaste territoire qui s'étendait de la frontière des Algonquins jusqu'au bord du grand lac de ce nom. Ils étaient aussi plus industrieux, et tiraient d'abondantes ressources du sol fertile du Haut Canada ; mais ils étaient aussi plus efféminés et plus voluptueux, et possédaient moins que les autres peuples cette fière indépendance de la vie sauvage. Ils avaient même, dans la ligne des femmes, des chefs héréditaires, pour lesquels ils avaient une grande déférence.

Les Iroquois, qui formaient la partie la plus considérable de ces tribus indiennes, occupaient un terrain étendu sur la rive septentrionale du S.-Laurent, depuis le lac Champlain jusqu'à l'extrémité occidentale du lac Ontario. Ils dépassaient même les limites de ce qu'on appelle maintenant Canada. Cependant, comme toutes leurs transactions se trouvaient liées avec les intérêts de cette contrée, je peux les regarder comme en faisant partie.

Ce peuple était divisé en cinq cantons, dont chacun était considéré comme une nation indépendante. Ils étaient néanmoins unis par une alliance étroite, ne se battaient jamais l'un contre l'autre, et ne manquaient pas de réunir leurs forces,



St. Johns, Richelieu River.

quand ils étaient attaqués par les tribus voisines. Voici les noms que leur ont donnés les écrivains anglais et français.

ANGLAIS.	FRANÇAIS.
Mohawks.	Aguiers.
Oneidas.	Onneycuths.
Onondagoes.	Onontagues.
Cayngas.	Anniegué.
Senekas.	Tsonnouthouans.

J'ajouterai à ces remarques générales sur les coutumes et les mœurs des naturels de l'Amérique du Nord, quelques anecdotes recueillies par un officier qui a servi avec distinction dans le Canada, et que je copie littéralement de son manuscrit. La première est une légende des cascades de Shawenagam, rivière S.-Maurice.

Peu après que les Hurons se furent établis dans une partie de la contrée inférieure au nord-est de la rivière S.-Maurice, cette rapide rivière fut fixée comme frontière entre cette nation et les Algonquins. Dans une de ces rencontres sanglantes qui eurent lieu entre ces deux tribus belliqueuses, il arriva une circonstance qui peint trop bien le caractère indien pour être passée sous silence. Plusieurs Hurons chassaient sur les bords de la rivière S.-Maurice, et revenaient chez eux en descendant le courant sur des canots, quand, en approchant des cascades, ils entendirent tout-à-coup un signal, et ils aperçurent une troupe nombreuse d'Algonquins cachés dans l'épais feuillage au haut des arbres. Les Hurons s'étaient trop avancés pour reculer. Revenir contre le courant était tout-à-fait impossible; et mettre pied à terre avant d'arriver aux cascades était se jeter dans les mains d'un ennemi qui se préparait déjà à les scalper, et à reporter en triomphe chez eux ces sanglans trophées. La pensée de l'Indien est, comme son œil, vive et résolue. Le chef qui dirigeait le premier canot jeta rapidement un coup d'œil sur ses ennemis, et, semblant les narguer, conduisit sa frêle barque jusqu'au bord du précipice écumant. Tous les siens suivirent son courageux exemple, et tous furent précipités et trouvèrent la mort dans l'effrayant abyme. A peine quelques restes de ces braves gens furent jetés sur les bords pour satisfaire la vengeance incomplète des Algonquins.

Tête-de-Bules. Les Indiens qui fréquentent le Poste des Fourrures de Wemontashingur, près de la rivière S.-Maurice, à une latitude nord de 47° 55′ 58″, ne sont pas nombreux, et en général sont inoffensifs, quoique quelques actes de cruauté commis par des individus de cette nation soient venus à ma connaissance. Ils sont ignorans et superstitieux; leurs songes décident de toutes leurs actions, et ils croient qu'ils leur sont envoyés par le Grand Esprit pour leur bien: sous ce prétexte ils se sont quelquefois livrés à toutes sortes d'atrocités. Ils sont adonnés aux liqueurs spiritueuses.

Le cannibalisme est quelquefois pratique par les naturels de ces vastes contrées : quelques détails qui m'ont été donnés à cet égard me le font supposer; mais, comme les récits de ce genre sont presque toujours exagérés, je suis habitué à m'en défier. Voici quelques anecdotes qui m'ont été racontées, et qui montrent bien dans quel état d'abrutissement et de dégradation se trouvent ces peuples. Un Indien *montagnier*, qui se nomme Mocontagan, ou couteau courbé, avoua dans une orgie que, dans le cours de sa vie, il avait tué et mangé plusieurs Indiens et Métis. Rendu à la raison, il voulut nier le fait; mais on le pressa de questions, et il finit par l'avouer. Il dit que le besoin l'avait décidé la première fois, et qu'il n'avait continué que parce qu'il avait trouvé la chair humaine meilleure que toute autre : il finit par dire que, s'il rencontrait un Métis seul, il le tuerait et le mangerait. Les autres Indiens le craignaient beaucoup, et ils étaient disposés à le regarder comme un malin esprit. Ils le dépeignent comme un homme fort, de six pieds de hauteur, bien bâti, mais de mauvaise mine. Un jour, il y a environ six ans, à Wemontashingur, les Algonquins voulurent lui faire un mauvais parti. Il alla se réfugier chez M. Hyslop, secrétaire résident du Poste, qui, ainsi que M. Le Blanc, maintenant à Rat River, lui conseilla de s'éloigner, parce qu'on ne pouvait plus répondre de sa vie. Cet homme vit encore, redouté des Indiens qui habitent les environs de la rivière S.-Maurice.

M. Vassal, attaché à la compagnie de King's Port, m'a raconté le fait suivant. Un jour pendant l'hiver, travaillant au milieu des montagnes, il vit un Indien étendu sur la neige. Vassal s'approcha de lui, et lui demanda ce qu'il avait. L'Indien lui répondit qu'il était malade, présumant que Vassal, dans la crainte de gagner la fièvre, s'éloignerait, et ne voudrait pas entrer dans la cabine de l'Indien située près de là. Mais l'agent, qui était à la recherche de fourrures, se dirigea vers la porte de la hutte. Repoussé d'abord par l'Indien, il réussit à y pénétrer, et fut saisi d'horreur en apercevant, sur un grand feu, un chaudron qui contenait les membres d'un petit enfant. Le sauvage avoua que c'était son petit-fils, que la faim l'avait obligé à manger; ce qui, me dit Vassal, n'était pas possible, puisque j'aperçus par terre les restes d'un rat musqué.

Quant aux *mauvais songes*, il y a maintenant à Wemontashingur un Indien qui est possédé de cette manie, et qui s'imagine que rien ne lui réussira jusqu'à ce qu'il ait tué quelqu'un. Une fois il a tiré sur son frère, et heureusement il l'a manqué. Il est redouté par sa tribu, qui le croit en proie à un malin esprit qui ne le quittera que lorsqu'il aura fait couler le sang.

Les Indiens qui naviguent sur la rivière S.-Maurice disent que, dans une grande caverne qui se trouve derrière la montagne de Upper Cariboinf, il y a une espèce de démons des bois, et que lorsqu'on avance près de cet endroit, on entend distinctement les cris des enfans; mais ils ne peuvent dire d'où viennent les enfans dans ce



canton désert et sauvage. Le lieu est, à la vérité, fort triste : mais nous y arrivâmes à l'heure du campement, et nous y passâmes une bonne nuit en dépit des démons des bois. Nous reconnûmes d'ailleurs que ces gémissemens d'enfans étaient les cris des hiboux et autres oiseaux de nuit fort communs dans les environs.

Près d'une des baies profondes du lac Kempt, je vis trois tombeaux d'Indiens, longs et étroits comme ils le sont ordinairement, et défendus des bêtes sauvages par une espèce de toit en bois lié par des branchages. Sous ce mausolée extérieur était la tombe en écorce de bouleau, dans laquelle était placé le corps, et qui était recouverte du sable blanc et fin qui se trouve sur les bords du lac. En face d'une de ces tombes il y avait une croix. J'ai su, par les informations que j'ai prises, qu'un de ces tombeaux est celui de la mère de Menesino, le second celui de sa femme, et le troisième celui de son enfant.

J'appris aussi que la mère avait été tuée par sa fille, dans une querelle qui eut lieu entre elles, il y a quelques années, près d'une des baies sablonneuses du lac Malawin. La femme de Menesino reçut la mort de sa main dans un accès de jalousie. Il la frappa d'un coup de hache entre les épaules. Je n'ai pas su de quelle manière l'enfant avait fini. Ce même Menesino tua aussi sa seconde femme, ainsi qu'un Canadien qui voulait s'emparer de lui. Pour ces trois meurtres, ainsi que pour d'autres dont il fut accusé, Menesino fut arrêté. On lui lia les mains, et on le conduisait du côté des Trois-Rivières, lorsque ses gardiens, accablés de fatigue, s'endormirent. Menesino profita de l'occasion, se jeta dans la rivière, et, malgré ses liens, et Dieu sait comment, il parvint à la traverser ainsi que de grands lacs voisins. Il gagna ensuite de vastes forêts, et réussit à revenir dans son pays, où il est tranquille. A la vérité, il est vigoureux et dans la force de l'âge, et personne n'oserait essayer de l'arrêter, quoiqu'on en ait eu quelquefois le projet. La frayeur qu'il inspire lui donne une grande influence près des hommes de sa tribu. Quant aux femmes, on peut facilement supposer qu'elles ont une grande répugnance à vivre avec lui.

M. Le Blanc, se trouvant à Wemontashingur, fut obligé de protéger, toute une nuit, une femme indienne que Menesino voulait emmener avec lui dans les bois. C'est, dit-on, un homme de bonne mine, et, ce qui est rare parmi les Indiens, qui n'est point adonné aux liqueurs spiritueuses. D'après ce qu'on m'a dit, il paraît qu'il est toujours sur ses gardes, dans la crainte de quelqu'embuche. Il vit entièrement seul.

En arrivant à la pointe des tombeaux près du lac Nemaeshingur, je descendis à terre pour les examiner. Il y en avait trois, pareils à ceux que j'avais vus près du lac Kempt, à l'exception qu'ils etaient un peu plus chargés d'ornemens dans le style religieux des Indiens. Près du tombeau principal il y avait un bûcher, une rame, des espèces de patins, et une pelle pour l'usage du mort pendant ses chasses

et son voyage jusqu'à l'univers voisin. Indépendamment de cela, il y avait sur une des tombes une épée, emblême du commandement, et au pied une croix grossière en bois. J'ai eu occasion de connaître l'histoire de ceux qui étaient enterrés là : la voici en peu de mots.

Près des tombes on voit les ruines d'une hutte en bois, qui avait été élevée provisoirement pour y déposer les fourrures jusqu'à ce qu'on en eût recueilli une quantité suffisante pour être transportée au poste à Wemontashingur. Cette hutte était gardée par un individu nommé Tefu, indien Bois-Brulé, qui avait épousé une femme appartenante à la tribu qui habitait le lac des Deux-Montagnes. En 1816, en l'absence de Tefu, un frère de Menesino, nommé Kenecabannisheum, accompagné de sa femme et de sa mère, se présenta à la hutte, et demanda à la femme de Tefu quelques provisions que celle-ci refusa. Il insista; une dispute s'ensuivit, et le malheureux tua la pauvre femme. Ces trois individus partirent ensuite, emmenant avec eux un jeune garçon qui vivait avec Tefu.

La mère fit observer que, si ce garçon rencontrait un des Métis qui avaient l'habitude de rôder pour se procurer des fourrures, il ne manquerait pas de leur dire en français ce qui venait de se passer. Kenecabannisheum répondit qu'il y mettrait bientôt ordre, et il dirigea son canot vers la pointe escarpée d'une île qui se trouvait en face. Arrivé là, le cruel saisit l'enfant par les jambes, et lui brisa le crâne contre les rochers. La mère de l'assassin retourna à la hutte, et enterra le malheureux enfant. C'est la femme qui depuis fut tuée, près du lac Malawin, par sa belle-fille, et a été ensevelie près du lac Kempt. Quelque temps après que ces crimes eurent été commis, une querelle s'éleva entre Kenecabannisheum et sa femme et sa mère, après laquelle les deux femmes vinrent à la cabine du père de la femme, un chef qui s'appelait Meshenawash, et l'instruisirent des crimes qui avaient été commis. Quand ce fait fut arrivé à la connaissance de l'assassin, il jura de tirer vengeance du vieux chef, de sorte que celui-ci fut forcé de se cacher jusqu'au jour de sa mort, qui arriva peu après; car il n'était pas de force à résister à un homme aussi fort que son gendre. Le tombeau sur lequel on voit une épée est celui de ce chef.

En 1824, le criminel périt de la manière suivante. Un Algonquin, nommé Michel, avait épousé une très jolie femme, que Kenecabannisheum avait cherché plus d'une fois à avoir par force. Dans les combats qui, par suite, avaient eu lieu entre les deux hommes, Michel, qui n'avait pas autant de force que son adversaire, se trouvait fort heureux de pouvoir s'échapper de ses mains ; et, dans une occasion, il fut forcé de traverser à la nage un torrent rapide, et même de plonger plusieurs fois pour ne pas être tué. Dans la dernière rencontre, qui eut lieu à l'époque indiquée ci-dessus, chaque combattant était armé d'une hache, et une lutte à mort s'engagea entre eux. Michel, par un coup adroit, fut assez heureux pour couper le nez de son adversaire, et par un second coup il lui trancha l'oreille. Ces blessures troublèrent

tellement Kenecabannishcum qu'il perdit son sang-froid, et, avant qu'il ne pût se remettre, Michel porta un coup de hache si profond sur la tête de son ennemi que, pour la retirer, il fut obligé de mettre le pied sur le cou du vaincu. Ainsi périt ce fier sauvage. Son corps fut enterré par son frère Menesino, près de la hutte, et dans le même lieu que son beau-père, et l'enfant que, huit années auparavant, il avait massacré de sang-froid. Le corps de la femme de Tefu n'a jamais été retrouvé. Michel a été obligé de quitter le canton, pour échapper à la vengeance de Menesino, et il réside maintenant au poste du lac des Sables.

CHAPITRE II.

DÉCOUVERTE ET COLONISATION DU CANADA.

Après avoir dépeint, d'après les meilleures autorités, les mœurs et la condition des indigènes américains, je vais raconter succinctement les événemens principaux qui ont accompagné la découverte et la civilisation de ce pays. Ceux qui ont lu les détails curieux que nous avons cherché à réunir dans les pages précédentes, sur une nation qui, je puis le dire, ne fait que d'être connue, et qui vont maintenant trouver ici la relation des faits remarquables qui ont signalé les premiers progrès de la civilisation sur le sol qu'ils possèdent aujourd'hui, auront entre ce qui précède et ce qui va suivre des sujets de comparaison qui offrent un contraste et un intérêt assez rares.

Des aventuriers italiens, Jean Cabot, et ses fils Sébastien, Louis et Sanchez, qui, le 5 mars 1495, avaient été commissionnés par Henri VII, roi d'Angleterre, pour aller à la découverte de ce que Colomb cherchait aussi, un passage nord-ouest pour se rendre aux Indes Orientales, ou à la Chine, qu'on nommait alors *Cathay*, réclament l'honneur d'avoir découvert le Canada les premiers. Ces hardis voyageurs

mirent à la voile en 1497 avec six bâtimens, et, au commencement de juin de la même année, ils découvrirent Terre-Neuve. Continuant à courir à l'ouest, ils atteignirent le continent de l'Amérique du nord, qu'ils cotoyèrent, après avoir exploré le golfe S.-Laurent jusqu'au 67° 50′ de latitude septentrionale. Ils retournèrent en Angleterre au mois d'août 1497 : mais, quoique Sébastien fît ensuite trois autres voyages au Nouveau-monde, aucun établissement ne fut formé sur ces côtes.

En 1500, Gaspar Cortereal, Portugais, visita ces côtes et continua les découvertes faites par sir John Cabot (le roi d'Angleterre l'avait créé chevalier); mais Cortereal et ses frères ne firent rien de plus que d'enlever des Indiens qu'ils employèrent et vendirent comme esclaves. En 1502, Hugh Elliot et Thomas Ashurt, marchands de Bristol, avec deux autres personnes, obtinrent de Henri VIII une patente pour établir des colonies sur les terres nouvellement découvertes par Cabot. On ignore quels en furent les résultats. En 1527, une expédition fut envoyée par Henri VIII, d'après l'avis de Robert Thorne, marchand de Bristol, pour aller à la découverte d'un passage nord-ouest aux Indes Orientales. Un des bâtimens de l'expédition fut perdu.

François I, Roi de France, jaloux des découvertes faites par l'Espagne et le Portugal, et dont l'ambition fut excitée par les prétentions exclusives que ces deux puissances élevaient à la possession du Nouveau-monde, autorisa l'armement d'une expédition. Le commandement en fut confié à Verrazzano, Florentin, qui, à un second voyage, découvrit la Floride, et de là, suivant la côte d'Amérique jusqu'au 50° de latitude, en prit officiellement possession, au nom de son royal maître, et l'appela, *La Nouvelle France.* Au retour de Verrazzano en Europe, en 1525, sans or ni argent, ou sans objets de quelque valeur, il fut d'abord froidement reçu : mais on dit que depuis il fut renvoyé avec des instructions spéciales et des pouvoirs pour entrer en communication avec les naturels. Dans sa mission, il perdit la vie au milieu d'une querelle avec les Indiens. Ce fait n'est cependant pas regardé comme certain, et on assure que les résultats de la bataille de Pavie, en 1525, dans laquelle François I fut fait prisonnier, interrompirent le voyage de découvertes de Verrazzano, et qu'il revint dans sa patrie, où il mourut dans l'obscurité.

Le gouvernement n'ayant pas donné suite à la prise de possession du Canada par Verrazzano, des armateurs de S.-Malo se livrèrent à la pêche sur le banc de Terreneuve, et, dès l'année 1517, on y voyait cinquante bâtimens anglais, espagnols, français et portugais, réunis pour le même objet Jacques Cartier, un de ces armateurs, entreprit d'explorer à ses risques et périls les côtes septentrionales du nouvel hémisphère.

Ce navigateur hardi et expérimenté reçut enfin une commission de François I, son souverain, et quitta S.-Malo, le 20 Avril 1534, avec deux bâtimens de soixante



W. H. Bartlett

Navy Island

(from the Canada

NAVY

tonneaux chacun. Il arriva à Terre-neuve le 10 mai, y resta dix jours, et de là se dirigea vers le nord, passant par le détroit de Bellile. Il changea ensuite de direction, marcha un peu au midi, traversa le grand golfe S.-Laurent, déjà connu des Européens, et, dans le mois de juillet, arriva dans la *Baie des Chaleurs*, qu'on nomma ainsi à cause des chaleurs qu'on y éprouva. Le 24 juillet, Cartier aborda à Gaspé, où il éleva une croix, surmontée d'une fleur de lys, et le lendemain il fit voile pour la France, emmenant avec lui deux Indiens.

Le caractère entreprenant de François I l'engagea à renvoyer Cartier, l'année suivante, avec trois forts vaisseaux, et un grand nombre de volontaires de distinction. L'expédition se donna rendez-vous à Terre-neuve, et, au mois d'août, remonta le S.-Laurent, ainsi nommé parce qu'on le découvrit le dix du mois, jour de la fête de ce saint.

Cartier jeta l'ancre à Quebec, qu'on nommait alors Stadaconna, et la résidence d'un chef indien, nommé Donnaconna. Après avoir mis ses bâtimens en sûreté, Cartier poursuivit sa route dans la pinasse et dans deux canots ; et, le 3 octobre, il atteignit une île, et une montagne élevée qu'il nomma *Mont Royal*, maintenant Montréal. Après avoir perdu beaucoup de ses hommes par le scorbut pendant son hivernage à Stadaconna, qu'il nomma Ste-Croix, Cartier retourna en France en 1536, emmenant de force avec lui Donnaconna, deux autres chefs et huit Indiens. La cour de France, voyant qu'il n'y avait ni or ni argent à attendre de ce pays, ne s'occupa plus de la Nouvelle France ou Canada qu'en 1540. Alors Cartier, après beaucoup de démarches, réussit à faire disposer une seconde expédition, commandée par François de la Roque, seigneur de Roberval, qui fut commissionné par François I comme lieutenant-général et vice-roi du Canada.

Roberval envoya Cartier pour fonder dans le pays un établissement, qui eut lieu en effet à Ste-Croix le 23 août 1541, mais qui fut presqu'aussitôt abandonné dans les commencemens de l'année suivante. Le vice-roi lui-même arriva, au mois de juillet 1542, au Canada, où il bâtit un fort, et passa l'hiver à quatre lieues environ au-dessus de l'île d'Orléans, d'abord appelée l'île de Bacchus. Mais l'expédition n'eut presqu'aucuns résultats par l'absence de tout plan arrêté, par suite du scorbut, et surtout à cause des attaques et des continuelles hostilités des Indiens, furieux de ce que Cartier avait enlevé Donnaconna et plusieurs de leurs compatriotes, qui avaient tous péri en France.*

Bientôt après, Roberval fut rappelé du Canada, ses services étant utiles à son souverain dans la lutte que celui-ci soutint si long-temps avec Charles-Quint.

* Les historiens ne n'accordent pas toujours entr'eux sur ces différens faits : on peut se fier néanmoins aux détails que je viens de donner. Ils sont tirés de l'ouvrage de Hakluyt, qui passe généralement pour mériter le plus de croyance.

Quant à Jacques Cartier, ayant perdu sa fortune et ses forces, il mourut presque aussitôt après son arrivée en France. A la mort de François I, Roberval s'embarqua de nouveau pour le Canada, en 1549, avec son frère Achille, et une suite nombreuse de jeunes-gens pleins de zèle et de courage ; mais depuis on n'a plus entendu parler de l'expédition, et on suppose qu'elle a toute péri en mer.

En 1576, Martin Forbisher fut envoyé par la reine Elisabeth avec trois bâtimens, et découvrit le cap Elisabeth, et le détroit qui a conservé le nom de ce navigateur. Celui-ci, ayant pris du mica ou talc pour du minerai d'or, en apporta une grande quantité en Angleterre, et fut renvoyé, l'année suivante, avec trois vaisseaux, par des négocians, qui le chargèrent d'aller à la recherche de l'or, et d'explorer la côte du Labrador et du Groenland, dans le but de découvrir un passage nord-ouest aux Indes. Il revint en Angleterre, ne rapportant avec lui que deux cents tonnes de l'or prétendu, ainsi qu'un homme, une femme et un enfant, tous les trois Indiens.

En 1578, Martin Forbisher mit de nouveau à la voile, n'emmenant avec lui pas moins de quinze bâtimens, pour aller à la recherche de l'or : aussi beaucoup de spéculateurs s'y ruinèrent, ne recueillant que du mica au lieu d'or. Ce fait montre, au reste, quelle était déjà à cette époque l'avidité du commerce.

Durant cinquante ans, la France s'occupa peu du Canada, et le petit nombre des colons ou de leurs héritiers qu'avaient installés Cartier et Roberval restèrent presque oubliés et sans protection. Mais, en 1598, le goût des expéditions coloniales reprit un peu, et Henri IV nomma le marquis de la Roche son lieutenant-général au Canada, avec des pouvoirs pour diviser les terres découvertes en fiefs et en seigneuries, qui seraient chargés de redevances pour couvrir les dépenses qu'exigerait la défense du pays. La Roche n'arma qu'un bâtiment, et malheureusement renforça son équipage de quarante malfaiteurs tirés des prisons. Il suffit de dire ici que *Sable island*, banc de sable aride qui fait partie de l'Acadie, qu'on nomme maintenant Nouvelle Ecosse, fut d'abord colonisé et ensuite abandonné ; et que c'est plutôt à une entreprise particulière qu'à une ordonnance royale que la France fut redevable d'une permanente et avantageuse colonisation du Canada. M. Pontgrave, négociant de S.-Malo, qui avait fait plusieurs excursions à Tadoussac, à l'embouchure de la rivière de Saguenay, dans le but de se procurer des pelleteries, s'associa avec M. Chauvin, officier de marine, qui obtint de Henri IV, en 1600, une commission qui lui accordait d'importans priviléges commerciaux en Canada. Chauvin associa d'autres personnes à son entreprise, et fit deux voyages avantageux à Tadoussac, où les Indiens lui donnèrent des fourrures de prix en échange de bagatelles. Chauvin mourut en 1603 : mais le commandant De Chatte, ou De Chaste, gouverneur de Dieppe, forma à Rouen une société de négocians, qui donna une grande extension au commerce des fourrures. Un armement eut lieu, et fut com-



Junction of the St. Francis and Magog Rivers

mandée par Pontgrave et par un officier de marine distingué nommé Samuel Champlain, qui, en 1603, remonta le S.-Laurent jusqu'à Sault S.-Louis. A la mort de Chauvin, Pierre Dugast, seigneur de Monts, Calviniste et gentilhomme de la chambre à la cour de Henri IV, obtint des lettres patentes qui lui conféraient le privilége du commerce exclusif et le gouvernement de toutes les terres situées entre le 40[e] et le 54[e] degré de latitude; et Dugast, quoiqu'il fût de la religion réformée, eut ordre de convertir les Indiens à la foi catholique romaine. Il ne changea rien à l'association qui avait été fondée par ses prédécesseurs, et, en 1604, fréta une expédition de quatre bâtimens, dont deux furent destinés pour l'Acadie, vers laquelle se dirigeait alors l'attention publique. Des comptoirs de commerce furent alors établis dans plusieurs endroits: le trafic des pelleteries commença à prospérer; mais la colonie acadienne fut négligée, et Quebec, fondée par Samuel Champlain, le 3 juillet 1608, devint la capitale de la Nouvelle France future. Les diverses tribus indiennes contigües au nouvel établissement, principalement les Algonquins, les Hurons et d'autres, qui étaient en guerre avec les Iroquois ou Cinq-Nations, sollicitèrent et obtinrent l'appui des Français. Champlain leur enseigna l'usage des armes à feu, que les Iroquois connurent aussi par les Anglais, leurs alliés, qui s'étaient établis sur le territoire voisin. De là résultèrent les guerres sanglantes qui ont presque détruit la race indienne dans l'Amérique septentrionale, partout où elle s'est trouvée en contact avec les Européens. La colonie fondée sur les bords du S.-Laurent ne fit d'abord que des progrès très lents; et, en 1622, quatorze ans après sa fondation, Quebec ne comptait pas encore plus de cinquante individus.* Le dangereux principe qu'on avait adopté de faire concourir la religion, principalement le jésuitisme, avec la politique coloniale, avait long-temps mis les colons français dans l'embarras: aussi, pour remédier à l'état de détresse où se trouvait la colonie, le commerce du Canada, concentré jusque-là dans les mains d'un ou deux individus, fut transféré en 1627 à une puissante association appelée la Compagnie des Cent Associés, composée d'ecclésiastiques et de laïques, et dirigée spécialement par le célèbre cardinal de Richelieu. Le but principal de la compagnie était de convertir les Indiens à la foi catholique; et, pour cela, les jésuites devaient déployer tout leur zèle. Le but secondaire était l'extension du trafic des fourrures et du commerce en général, ainsi que la découverte d'une route à l'océan pacifique et à la Chine, par les grandes rivières et les lacs de la Nouvelle France.

Cette compagnie administrait le Canada, et jouissait des priviléges étendus d'une seigneurie féodale, qui relevait du souverain, auquel elle devait fidélité et hommage, et à qui elle était tenue d'offrir une couronne d'or à chaque avénement au trône. Indépendamment du droit de propriété du sol, la compagnie obtint le monopole du

* Le premier enfant né à Quebec de parens français était fils de Abraham Martin et de Margueritte Langlois: il fut nommé Eustache à son baptême, le 24 octobre 1621.

commerce, le roi se réservant pour le bénéfice de tous ses sujets le droit de pêche de la baleine et de la morue dans le golfe et sur la côte du S.-Laurent. Quant aux colons qui n'étaient pas au service de la compagnie, on les autorisa à faire avec les Indiens le trafic des pelleteries, sous la condition qu'ils viendraient apporter chaque peau de castor au facteur de la compagnie, sous peine de confiscation : celui-ci la leur payait quarante sols. Par suite de ce nouveau système d'administration, les protestans et autres hérétiques, aussi bien que les juifs, furent entièrement exclus de la colonie, dans laquelle une société de jésuites fut établie aux frais de la compagnie. Ainsi se perpétuèrent le monopole et le bigotisme, qui ne pouvaient avoir que de fâcheux résultats.

Les premiers vaisseaux que fit partir pour Quebec la nouvelle compagnie religieuse et commerciale furent pris par les Anglais. En 1628, une escadre anglaise, sous le commandement de sir David Kertk, réfugié français, descendit à Tadoussac, et détruisit des maisons et enleva du bétail dans les environs du cap Tourmente. Kertk avec sa petite troupe s'avança ensuite jusqu'à la baie de Gaspé, où il rencontra M. de Roquemont, un des cent associés, commandant une flotte qui portait des familles d'émigrans et toutes sortes de provisions. Roquemont fut forcé de se battre, et perdit tous ses bâtimens et ce qu'ils contenaient. Enfin la dernière espérance de la colonie à Quebec s'évanouit par le naufrage, sur la côte d'Ecosse, de deux missionnaires que portait un vaisseau chargé de vivres pour les malheureux colons, qui furent dès ce moment réduits à cinq onces de pain par jour. Kertk, qui avait augmenté ses forces de quelques bâtimens anglais, commandés par ses deux frères, leur fit remonter le S.-Laurent, et ils s'emparèrent facilement de Quebec, le 20 juillet 1629. Le 20 octobre, Champlain arriva à Plymouth, pour revenir en France : mais beaucoup de ses compatriotes ne quittèrent pas le Canada. Au moment de la prise de Quebec, la paix se traitait entre l'Angleterre et la France ; et, en 1632, par suite des négociations, Quebec, l'Acadie ou Nouvelle Ecosse, et l'Ile Royale ou Cap Breton furent cédés à la France, et Champlain reprit le gouvernement du Canada. Les jésuites, avec leur zèle accoutumé, se livrèrent à leurs premiers travaux ; et, depuis ce moment jusqu'à la dernière conquête du Canada par l'Angleterre, en 1760, une rivalité hostile, partie religieuse, partie commerciale, eut lieu entre les colons français et anglais dans l'Amérique du nord, et dégénéra quelquefois en luttes violentes, tandis qu'une paix profonde régnait en Europe entre les deux gouvernemens.

Un détail minutieux des événemens qui se passèrent serait déplacé dans un ouvrage du genre de celui-ci : il me suffit de dire qu'à compter de 1674, époque à laquelle la population, en y comprenant les Indiens convertis, n'excédait pas huit mille individus, la colonie française du Canada fit de rapides progrès, et, ayant fini par commettre des hostilités sur les frontières de la Nouvelle Angleterre, les colons



anglais prirent aussi les armes, et les deux partis, appuyés alternativement par les Indiens, se livrèrent de sanglans combats. On doit observer ici combien les progrès des colons des deux nations dans tout le nord de l'Amérique furent influencés par la puissance et le caractère respectif de leurs souverains. Le règne licencieux de Louis XV, la vigoureuse administration de Guillaume III, contribuèrent efficacement à retarder ou à avancer la prospérité des deux colonies; car, dans une monarchie, le caractère et même le bonheur d'un peuple sont presque toujours le résultat des mœurs et des principes de celui qui gouverne.

Pendant plusieurs années, la France repoussa les agressions de voisins moins adroits, mais plus opiniâtres, par suite de la coopération active et de l'appui que les Canadiens reçurent des Indiens, avec lesquels les Anglais s'alliaient moins facilement. Ceux-ci néanmoins, sentant la nécessité d'être aidés par les naturels, finirent par se les rendre favorables, et reprirent l'avantage sur leurs rivaux. Les hostilités commises par les Indiens étaient redoutables. Attachant peu de prix à la vie, et combattant en désespérés, ils ne faisaient point de quartier. La connaissance qu'ils avaient des lieux leur permettait de choisir le théâtre de l'action; quand ils avaient renfermé leur ennemi dans un défilé, ou dans une forêt qui n'offrait aucun moyen de fuir, on entendait à la fois les cris de détresse des vaincus et les chants de triomphe des vainqueurs; et, tandis que les corps des morts servaient de nourriture à l'Indien, la chevelure scalpée de l'homme blanc était pour son possesseur un trophée de gloire, et un trésor d'une valeur importante. Les Canadiens eux-mêmes firent plusieurs fois l'expérience des mœurs féroces de leurs alliés. Le 26 juillet 1688, le Rat, chef d'une tribu huronne, piqué d'une démarche qu'avaient faite les commandans français pour traiter de la paix avec les Iroquois, ou Cinq-Nations, sans avoir consulté les Hurons, leurs alliés, engagea ses compatriotes, et même les Iroquois, à l'aider à attaquer Montréal. Les colons furent pris à l'improviste; un millier d'entre eux furent tués, et les maisons, les bestiaux et les récoltes furent détruits dans l'île. Charlevoix, dans son histoire de la Nouvelle France, dit des Indiens : " Ils ouvrirent le sein des femmes enceintes pour en arracher le fruit qu'elles portaient; ils mirent des enfans tout vivans à la broche, et contraignirent les mères de les tourner pour les faire rôtir." Les Français, qui avaient reçu d'Europe de nombreux renforts, envoyèrent à Schenectaday, au mois de février 1690, un corps qui massacra la plus grande partie des habitans de cette tribu. Suivant Colden (page 78), les Indiens que les Français firent prisonniers dans la bataille furent coupés en morceaux, et leurs chairs servirent à faire de la soupe pour les Indiens qui accompagnaient la troupe française. Tels furent les déplorables résultats de la colonisation européenne dans l'Amérique du nord. On peut les comparer, quant aux massacres qui les suivirent, aux atrocités commises par les Espagnols sur les paisibles et faibles habitans des îles des Indes occidentales.

Le massacre que les Français firent des Indiens à Schenectaday eut pour effet d'engager les Iroquois et les autres nations à se lier plus intimement avec les Anglais; de sorte que les Francais furent forcés de se tenir sur la défensive, et de se borner à garder leur propre territoire. Nos compatriotes à Albany furent d'abord tellement alarmés des dispositions hostiles des Francais, qu'ils se disposaient à abandonner le pays; mais alors les colons dans la Nouvelle Angleterre finirent par s'accorder et par former une coalition, dans le but d'une défense mutuelle. Des commissaires furent envoyés à New York, et on fit partir pour l'Angleterre des députés chargés d'expliquer les intentions des colons, et de presser l'envoi de l'expédition navale et militaire qui, en 1690, se préparait contre les établissemens francais du Canada.

Quel changement singulier a eu lieu dans la manière de voir et dans la situation respective des parties, quand on remarque que, peu d'années après, ces mêmes colons qui avaient cherché à détruire la domination française dans le Canada, furent envoyés en France pour solliciter son appui dans la guerre de l'Indépendance contre la Grande Bretagne!

L'attaque du Canada par les colons de la Nouvelle Angleterre, qui leur coûta 3,750,000 fr., somme très forte pour eux à cette époque, eut lieu deux fois: la première par terre ou par les rivières sur les frontières méridionales; la seconde par terre avec une flotte commandée par sir W. Phipps, et qui, partie de Boston, se dirigea sur Quebec. L'armée anglaise était composée de colons peu exercés à la guerre, et qui ne cherchaient qu'à venger la mort de leurs compatriotes tombés sous les coups des Français et des Indiens leurs alliés. Quebec fut sommée de se rendre, et bravement défendue par M. de Frontenac, qui força Phipps de retourner à Boston avec une perte considérable. Si celui-ci avait mis plus de vigueur et d'activité dans ses opérations, il aurait affamé les assiégés, et les aurait forcés à se rendre. L'attaque par terre, qui avait eu lieu la première, avait également échoué.

Les Français profitèrent de ces avantages pour étendre leurs frontières, en sorte que les colons anglais jugèrent bientôt que les deux nations rivales vivraient difficilement sur le même continent; les Français voulant dominer par la guerre, les Anglais par le commerce et les arts libéraux. Ceux-ci firent tout ce qui était en leur pouvoir pour chasser du Canada leurs rivaux, qui ne voulaient pas rester en paix tandis que les deux mères-patrie se battaient. Le but de Frontenac était d'enlever aux Anglais le commerce des fourrures, et de les forcer à se retirer dans les montagnes Alleghany et de la Nouvelle Ecosse. Il affaiblit d'abord les Iroquois, et mit fin à leurs incursions dans le Canada. En 1697, il se préparait à marcher contre New York de concert avec des troupes qui arrivaient de France, lorsqu'à son grand regret il apprit que la paix venait d'être signée le 11 septembre à Ryswick, entre la France et l'Angleterre.

Lorsque la guerre se ralluma entre ces deux puissances en 1702, les hostilités

recommencèrent également en Amérique; et les cruelles persécutions exercées contre les protestans en France furent la cause d'une animosité religieuse qui augmentait encore la haîne qui régnait entre les colons anglais et leurs voisins: le nombre de ces derniers se montait déjà à 15,000. En 1708, le marquis de Vaudreuil dirigea ses opérations vers la frontière anglaise, après avoir obtenu la neutralité des Iroquois, flattés de traiter comme état indépendant: mais la destruction du village d'Haverhill, et le massacre de plusieurs de ses habitans, forcèrent les Canadiens à se mettre sur la défensive. Les Anglais firent des préparatifs pour attaquer Montréal par terre; mais, les forces anglaises qui devaient soutenir cette attaque par le fleuve S.-Laurent ayant été nécessaires dans le Portugal, le marquis de Vaudreuil eut le temps de faire ses dispositions. En 1709, les Anglais soumirent l'Acadie, maintenant Nouvelle Ecosse; et, lorsque l'attaque réunie par terre et par mer eut lieu, en 1711, elle fut si mal conduite, et la flotte anglaise fut si maltraitée par la tempête, et par suite du peu de connaissance qu'on avait de la côte, que, dans un seul jour, le 22 août, elle perdit huit bâtimens de transport, et avec eux 884 officiers, soldats et marins. L'expédition revint à Boston, et la paix fut de nouveau signée à Utrecht, en 1713, entre la France et l'Angleterre. Le marquis de Vaudreuil profita de la paix pour augmenter les fortifications de Quebec et de Montréal: les levées militaires, montant à 5000 soldats sur une population de 25,000 individus, furent organisées avec soin; des casernes furent construites, et enfin on leva des impôts pour faire face à ces dépenses extraordinaires. Pendant ces dix années de paix, le commerce et la prospérité du Canada firent de rapides progrès: en 1723, dix-neuf bâtimens sortirent de Quebec, chargés de pelleteries, de meubles, de pierres, de goudron, de tabac, de grains, de pois, de porcs, etc.; et on construisit dans la colonie six vaisseaux marchands et deux bâtimens de guerre.

Les Canadiens eurent à déplorer en 1725 la mort du marquis de Vaudreuil, qui fut remplacé en 1726, par le marquis de Beauharnais, fils naturel de Louis XIV. Son administration, et les intrigues des jésuites parmi les Indiens, donnèrent une nouvelle force à la rivalité qui existait entre les colons français et anglais pour rester seuls maîtres du continent américain. La guerre, qui avait recommencé en 1745, entre la France et l'Angleterre, amena la réduction du Cap Breton, dont s'empara une flotte anglaise, secondée par les troupes de la colonie. Le succès de la bataille de Fontenoi ranima l'esprit martial des Canadiens, et les engagea à essayer de reprendre la Nouvelle Ecosse en 1746 et en 1747. Mais ils échouèrent, et le traité d'Aix-la-Chapelle, en 1748, mit de nouveau fin aux hostilités. Des commissaires furent nommés pour établir une ligne de démarcation entre les deux colonies. Les Français désiraient que leurs rivaux se retirassent derrière les monts Alleghany, et ne pussent approcher des lacs, du S.-Laurent, du Mississipi, ainsi que des rivières que recevaient ces grands fleuves. Le gouverneur du Canada, sans aucune autori-

sation de la mère-patrie, et accompagné d'une nombreuse force militaire destinée à imprimer dans l'esprit des Indiens une haute idée des droits et de la puissance de la colonie française, se rendit sur la frontière que, *dans sa libéralité*, il lui avait plu d'assigner à l'Angleterre. Des plaques en plomb, portant les armes royales, furent placées de distance en distance. Tout cela fut fait avec une grande solennité Cette démarche imprudente alarma, comme de raison, les Anglais et les Indiens, et les décida à réunir leurs efforts pour expulser les Français de l'Amérique du nord.

Conformément aux vues qu'avaient les Canadiens et le gouvernement de la mère-patrie, les jésuites furent chargés de persuader aux Acadiens, ou premiers habitans français, de quitter la Nouvelle Ecosse, et de former en-dedans des frontières du Canada une nouvelle colonie, à laquelle le roi faisait un don de 800,000 livres. Instruit des projets des Français, Cornwallis, gouverneur de la Nouvelle Ecosse, fit élever un fort en face de la frontière française, près de la baie de Fundy, sur les bords de la rivière Beauhassin, et le plaça sous le commandement du major Laurent. Bientôt après un bâtiment chargé de vivres pour les Français fut pris à l'embouchure de la rivière S.-Jean.

Les intrigues des jésuites pour détacher les Iroquois de l'alliance anglaise eurent un tel succès, que les Indiens permirent aux Francais d'élever sur leurs frontières le fort La Présentation : mais l'union des Anglais et des Indiens n'en continua pas moins de subsister ; et la chute de la colonie francaise eut enfin lieu par suite d'une corruption sur laquelle les premières autorités non-seulement fermaient les yeux, mais même dont elles profitaient. L'arrivée du marquis Duquesne de Menneville, en 1752, comme gouverneur du Canada, de la Louisianne, du Cap Breton et de S.-Jean, indiqua que les hostilités reprendraient bientôt en Europe. Duquesne déploya la plus grande activité pour organiser la milice ; des détachemens de troupes régulières, de milice et d'Indiens furent envoyés sur l'Ohio ; on éleva le fort Duquesne, faisant partie maintenant du territoire de la Virginie, ainsi que d'autres fortifications ; enfin, de Ticonderoga, de Crown Point et du fort Niagara, on dirigea des attaques violentes contre les paisibles colons anglais, en violation du traité de 1748. Les Anglais ne restèrent pas cependant inactifs, et, près du fort Duquesne, en construisirent un qu'ils nommèrent le fort Nécessité. Une garnison y fut envoyée de la Virginie, sous le commandement de Georges Washington, devenu depuis si illustre, et qui était alors lieutenant-colonel. Celui-ci, dans sa marche pour se rendre au fort, fut rencontré par un parti de Francais, dont le chef* le somma de ne pas aller plus avant. On répondit à cette sommation par une décharge de mousquetterie, qui tua Jumonville et plusieurs des siens. M. Contrecœur, qui

* M. de Jumonville.



commandait le fort Duquesne, investit le fort Nécessité et força Washington à capituler. L'Angleterre faisait alors les préparatifs d'une guerre ouverte contre la France : l'ambition de Frédéric de Prusse et l'état de l'Europe en firent bientôt une guerre générale. Une flotte nombreuse, chargée de troupes et de munitions, partit de France pour renforcer Quebec ; deux frégates tombèrent dans les mains des Anglais, près de Terre-neuve.

En 1755, Duquesne, ayant résigné ses fonctions, fut remplacé en juillet par le dernier gouverneur du Canada, le marquis de Vaudreuil de Cavagnal, qui signala les débuts de son administration par la défaite du brave mais téméraire général Braddock, le 29 juillet 1755, dans un des défilés des monts Alleghany. Braddock, habitué aux guerres européennes, et qui n'entendait rien à la manière de combattre des Indiens, ayant négligé de se faire éclairer, se trouva pris dans une gorge, et perdit une partie de son monde. Il fut tué, et ce fut Washington, commandant en second, qui sauva le reste de l'armée, à laquelle vinrent se réunir six mille hommes de troupes provinciales, commandés par le général Johnston et le gouverneur Shirley. Johnston, dans l'intention d'investir Crown Point, fit sa jonction avec le général Lyman près du lac Georges, où ils furent attaqués par 3000 Français commandés par le baron Dieskau. Après un combat de quatre heures, les Français firent leur retraite sur Crown Point, après avoir perdu 1000 hommes, et leur chef, qui fut blessé et fait prisonnier. Ces succès rendirent un peu de courage à l'armée anglaise, et contribuèrent à entraîner les troupes provinciales dans la lutte qu'elles soutinrent depuis contre ces mêmes hommes avec qui elles étaient alors unies pour combattre les Français, devenus plus tard leurs alliés. Washington était bien éloigné de s'attendre alors aux brillantes destinées qui l'attendaient.

La campagne de 1755 se termina en octobre par la retraite des Anglais sur Albany, après qu'ils eurent renforcé la garnison d'Oswego, et renoncé à attaquer Crown Point. La France, qui commençait à sentir l'importance du Canada, envoya, l'année suivante, un corps considérable sous les ordres du marquis de Montcalm, qui assiégea et prit le fort Oswego. La campagne de 1757 fut encore heureuse pour les Français : le fort Georges fut pris, et les prisonniers anglais, au nombre de 2000, furent égorgés dans leur marche vers le fort Edouard, par les Indiens alliés des Français. Ceux-ci prétendirent qu'il leur avait été impossible d'empêcher cet horrible massacre. On peut juger de l'horreur qu'il inspira en Angleterre et dans la colonie anglaise : le vieux Pitt, depuis comte de Chatham, alors à la tête des affaires, saisit cette occasion d'exciter l'animosité naturelle de la nation contre la France, et déploya une énergie et des ressources, dont les effets ne tardèrent pas à se faire sentir en Amérique.

La France renforça les garnisons du Canada ; et l'Angleterre ouvrit la campagne de 1759 avec un plan pareil à celui qui avait été adopté en 1690. L'invasion du

Canada devait avoir lieu sur trois points différens et avec trois généraux d'un grand talent. Le général Wolfe, qui devait marcher sur Quebec, commandait en chef. Sa division se montait à 8000 hommes. Dirigée sur Quebec par une flotte sous les ordres de l'amiral Saunders, elle mit pied à terre à l'île d'Orléans le 27 juin 1759. Le marquis de Montcalm fit ses préparatifs pour défendre Quebec. Ses forces consistaient dans environ 13,000 hommes, dont six bataillons de troupes régulières, de la milice canadienne mal exercée, quelque cavalerie et des Indiens. Son armée était rangée depuis le S.-Laurent jusqu'aux cascades de Montmorenci, pour s'opposer au débarquement de l'ennemi, et elle était appuyée par quelques vaisseaux de guerre et des chaloupes canonnières. L'attaque des Anglais échoua, et Wolfe écrivit en Angleterre qu'il regardait comme impossible de réduire Quebec dans cette campagne.

Wolfe convoqua un conseil de guerre, où il fit remarquer que le feu de ses vaisseaux, en passant devant la ville, l'avait presque détruite, tandis que la citadelle n'avait presque éprouvé aucun dommage, ajoutant qu'une nouvelle attaque sur les retranchemens de Montmorenci était inutile. Il proposa en conséquence, comme seul moyen de réussir, de gagner des hauteurs qui commandaient la citadelle. Le conseil adopta cet avis, et le général, quoique malade, dirigea l'expédition dans la matinée du 13 septembre 1759. Ses soldats ne purent gravir la hauteur qu'avec des efforts incroyables, et en s'aidant des racines et des branches d'arbres qui se trouvaient sur leur route. De Montcalm ne montra pas, ce jour-là, sa prudence ordinaire : s'apercevant que l'ennemi avait pris sur lui cet avantage, il se décida à livrer bataille aux Anglais. Il sortit d'une forte citadelle sans artillerie de campagne, sans attendre le retour d'un corps de 2000 hommes qu'il avait détaché sous les ordres de Bougainville pour observer la flotte anglaise, et enfin avec une chaleur et une précipitation qui contrastaient avec le sang-froid de ses adversaires. Wolfe, avec ses yeux d'aigle et son expérience militaire, s'aperçut bientôt que la retraite lui était impossible. Aussi, dirigeant principalement son attention sur sa division de droite, qui s'avançait avec rapidité, il veilla soigneusement à ce que ses flancs restassent à couvert, et il eut soin d'entretenir ses communications avec la côte. Les deux armées étaient à peu près sans artillerie : les Français n'avaient que deux canons ; les Anglais n'en avaient qu'un que les matelots, au moyen de cordes qu'ils y avaient attachées, tirèrent sur la hauteur après beaucoup d'efforts : ainsi c'était le sabre et la bayonnette qui devaient décider du succès de la journée. Les agiles montagnards écossais remplaçaient la cavalerie, et les fusiliers anglais l'artillerie.

Les Français se battirent avec vigueur, et avec une espèce de fanatisme produit en eux par les discours violens de leurs prêtres, qui ne manquaient aucune occasion de les exciter contre les Anglais, auxquels ils ne donnaient pas d'autre nom que celui



Burial place of the Voyageur

d'hérétiques. Quant aux deux généraux, ils déployèrent une égale bravoure. Tous deux marchèrent à la tête de leurs troupes, et, se portant rapidement sur les points où l'action était engagée avec le plus de chaleur, contribuèrent à changer la face de l'action. Tous deux enfin tombèrent mortellement blessés. Wolfe, épuisé par la perte de son sang, et pouvant à peine se soutenir, s'appuyait sur le bras d'un de ses officiers; les dernières étincelles de la vie s'éteignaient insensiblement en lui, lorsque, près d'expirer, il entendit ces cris: "Ils prennent la fuite!" "Qui?" dit le héros mourant. "Les Français!" lui répondit-on. "Alors je meurs content," furent les derniers mots de ce brave capitaine. Montcalm périt aussi, se réjouissant à son dernier moment de n'avoir pas assez vécu pour être témoin de la reddition de Quebec. Les vainqueurs et les vaincus déplorèrent la double perte que venaient de faire les deux nations.

Cette bataille décida du sort de la domination française dans le Canada. Cinq jours après, la citadelle de Quebec se rendit, et fut occupée par cinq mille hommes commandés par le général Murray. La flotte retourna en Angleterre. La jonction des forces britanniques chargées de l'invasion eut lieu à Montréal en septembre 1760; et, trois années après, par un traité entre la France et l'Angleterre, la première renonça à ses prétentions sur le Canada et la Nouvelle Ecosse, et perdit tout ce qu'elle possédait dans l'Amérique du Nord.

La population du Canada, lors de sa conquête par les Anglais, était environ de 65,000 habitans, placés sur un territoire étroit le long du S.-Laurent, et s'occupant principalement d'agriculture. Aucun peuple n'a gagné autant que les Canadiens dans cette cession faite à l'Angleterre. Bigot, qui était intendant, ou receveur des contributions pour le roi, pillait les colons de toutes les manières. Un papier monnaie, établi sous la garantie du roi de France, pour faire face aux dépenses civiles et militaires de la colonie, qui avait été échangé et payé loyalement pendant trente ans, et avait acquis par conséquent un grand crédit, permit à Bigot de cacher pendant long-temps son désordre et ses concussions; et, tandis que les Anglais prenaient le Canada par la force des armes, le monarque français détruisait le commerce et le bien-être à venir de ses sujets en cessant de garantir le paiement du papier émis par l'intendant auquel il avait accordé un pouvoir absolu. Dans cette occasion, non-seulement tous les gros propriétaires se trouvèrent presque complètement ruinés, mais encore on vit s'opérer la chute entière de tout ce papier monnaie, qui, à l'époque de la conquête, se montait à cent millions de francs, pour lesquels on reçut seulement quatre pour cent.

On accorda aux Canadiens la liberté civile et religieuse; et, pour me servir des expressions de l'auteur des *Annales politiques du Canada,* "L'histoire n'offre aucun exemple d'autant de clémence et de générosité de la part des vainqueurs sur les vaincus, et d'une circonstance si remarquable dans le tableau des guerres de la

civilisation, que le nouveau monde consacra par son admiration le droit de conquérant nouvellement acquis par l'Angleterre, moins par ambition ou par le désir d'assurer la tranquillité de ses autres colonies, que dans l'espérance d'améliorer la position de ses nouveaux sujets, et de les faire jouir des avantages de la liberté."

Après les intéressantes et scientifiques découvertes des navigateurs et aventuriers européens, il ne sera pas sans intérêt de rapporter ici la simple histoire d'un chef indien, qui traversa le continent sans carte ni compas, et sans autres ressources que son courage et son intelligence; et qui, dans ce long et pénible voyage, fit des découvertes qui auraient fait battre le cœur du voyageur le plus hardi. Cette histoire a été racontée par le chef lui-même, et par le moyen d'un interprète, à une personne qui l'a rapportée, dans les termes suivans, à la Société Historique de Quebec.

" J'avais perdu ma femme, et les enfans que j'avais eus d'elle, lorsqu'un jour, au lever du soleil, j'entrepris mon voyage. Je quittai mon village, malgré les conseils de ma famille, et je me rendis chez les Chicasaws, nos amis et nos voisins. Je restai quelques jours parmi eux, pour tâcher d'apprendre d'où nous venions tous, eux qui étaient les plus anciens du pays, et dont nous avions reçu notre langage. Ils ne purent pas m'en informer, et je continuai mon voyage. J'atteignis le pays des Chasuanous, et je remontai ensuite le Wabash, ou Ohio, presque jusqu'à sa source, qui est dans le pays des Iroquois ou Cinq-nations. Je les quittai, en me dirigeant vers le nord ; et, comme l'hiver est long et rude dans ce pays, je restai dans le village des Abenaquis, où je me liai avec un homme un peu plus âgé que moi, et qui me promit de me conduire, le printemps suivant, à la grande eau. En conséquence, quand les neiges furent fondues, et que le temps fut devenu meilleur, nous marchâmes vers l'est ; et, après plusieurs jours de marche, j'aperçus enfin la grande eau, ce qui me causa tant de joie et d'admiration que je ne pouvais pas parler. A la nuit nous nous arrêtâmes sur une hauteur au bord de l'eau, mais le vent y soufflait avec une telle force que le froid violent que j'éprouvais dans tous les membres, et le bruit qu'il occasionait autour de nous, me fatiguèrent beaucoup ; et, de toute la nuit, malgré toutes les précautions que nous prîmes, mon compagnon et moi, il nous fut impossible de dormir. Le jour suivant, le flux et le reflux me causèrent de grandes craintes ; et, voyant l'eau monter sensiblement, et s'élever à une grande hauteur, je croyais qu'elle allait dépasser les bords, et que tout le pays allait être submergé, tant était grande mon ignorance de ce phénomène : mais mon compagnon me rassura en me disant que le flot, en avançant et en se retirant, ne dépassait pas certaines limites. Après avoir satisfait notre curiosité par la vue de la grande eau, nous revinmes au village des Abenaquis, où je passai l'hiver suivant. Quand le temps commença à s'adoucir, que les neiges furent fondues, et qu'il me fut possible de me

remettre en voyage, nous allâmes voir la grande chute de la rivière S.-Laurent, qui était éloignée du village de quelques jours de route. La vue de cette belle cascade me fit d'abord dresser les cheveux sur la tête et fit bondir mon cœur : mais ensuite, et avant de m'en être éloigné, j'eus le courage de traverser le fleuve un peu au dessus. Le jour suivant, nous prîmes la route la plus courte pour nous rendre à l'Ohio, et, mon compagnon et moi, ayant abattu un arbre sur le bord de la rivière, nous en fîmes un petit canot, qui me servit à descendre l'Ohio et le Mississippi. Enfin, après beaucoup de difficultés, je réussis à regagner ma petite rivière, et à me retrouver au milieu de ma famille et de mes amis, qui furent enchantés de me voir revenu en bonne santé.

"Ce voyage, loin de satisfaire ma curiosité, ne servit, au contraire, qu'à l'exciter. Nos vieillards m'avaient dit, plusieurs années auparavant, qu'une ancienne tradition rapportait que les hommes Rouges du nord venaient de beaucoup plus loin que la source du Missouri, et je voulais voir de mes propres yeux le pays d'où nos ancêtres tiraient leur origine : je me disposai à un voyage vers l'ouest, et j'emportai avec moi une petite provision de grain. Puis je suivis la côte orientale du Mississippi jusqu'au point où il se réunit à l'Ohio. Je suivis cette dernière rivière pendant quelques heures, pour pouvoir la traverser sans être rejeté dans le Mississippi. Là, je formai un radeau, sur lequel je gagnai la rive opposée ; et, le jour suivant, rencontrant un troupeau de buffles, j'en tuai un bien gras, dont j'emportai la langue et les filets. Bientôt après j'arrivai à Tamaroos, village de la nation des Illinois. J'y restai quelques jours, et je me dirigeai ensuite vers le nord sur l'embouchure du Missouri, qui, en entrant dans la grande rivière, coule pendant long-temps sans mêler ses eaux limonneuses avec les flots purs et brillans de celle-ci. Ayant traversé le Mississippi, j'atteignis la rive nord du Missouri ; et, après plusieurs jours de route, j'arrivai à la nation des Missouris, où je restai assez long-temps pour apprendre leur langage. En longeant le Missouri, je voyageai pendant tout un jour dans des prairies couvertes de buffles.

"Après le froid et la fonte des neiges, je continuai mon voyage le long du Missouri, jusqu'à ce que j'arrivasse à la nation de l'ouest, ou les *Canzas*. Ensuite je suivis pendant trente jours la direction qu'ils m'indiquèrent, et je rencontrai quelques Indiens de la nation des Otters, qui chassaient dans ces environs, et qui furent surpris de me voir seul. Je restai avec ces chasseurs pendant deux à trois jours, et j'accompagnai un d'eux et sa femme à leur village, qui était entre le nord et l'ouest. Nous continuâmes ensuite pendant neuf jours notre voyage le long du Missouri ; puis nous marchâmes vers le nord pendant cinq autres jours au travers du pays des Otters, qui me reçurent avec autant de cordialité que si j'avais été un membre de leur tribu. Peu de jours après nous arrivâmes à la Belle Rivière, qui court vers l'ouest dans une direction contraire à celle que suit le Missouri.

P

Nous descendîmes cette rivière tout un jour, et nous arrivâmes au village. Un parti de la tribu des Otters allait porter le calumet de paix à une nation plus éloignée, et nous nous embarquâmes sur un canot avec lequel nous descendîmes la rivière pendant dix-huit jours, allant à terre de temps en temps pour renouveler nos provisions. Quand nous arrivâmes à cette nation, qui était en paix avec les Otters, je restai avec elle jusqu'à ce que le froid fût passé, ce qui me permit d'apprendre la langue du pays, qui était commune à presque toutes les tribus des environs.

"Le froid à peine fini, je m'embarquai sur la Belle Rivière, et je rencontrai sur ma route plusieurs nations, avec lesquelles je ne restai guère qu'une nuit, jusqu'à ce que j'arrivasse à une autre qui n'est qu'à un jour de route de la grande eau à l'ouest. Cette nation vit dans les bois, à une lieue environ de la rivière, par suite de la frayeur que lui inspirent les hommes barbus, qui descendent sur ces côtes dans des villages flottans, et enlèvent les enfans pour en faire des esclaves. Ils disent que ces hommes sont blancs, et portent de longues barbes noires qui descendent sur leur poitrine. Ils sont petits et minces, et ont de grosses têtes toujours couvertes. Ils sont toujours vêtus, même dans les plus grandes chaleurs. Leurs habits tombent jusqu'au milieu des jambes, qui, de même que les pieds, sont couvertes d'une étoffe rouge ou jaune. Leurs armes font un grand feu et beaucoup de bruit; et, quand ils se voient moins nombreux que les hommes Rouges, ils se retirent à bord de leurs grands canots. Quelquefois ils sont au nombre de trente, mais jamais plus.

"Ces étrangers viennent de la contrée où le soleil se couche, à la recherche d'un bois puant qui a la qualité de teindre en belle couleur jaune : aussi cette nation a détruit tous les arbres de cette espèce, pour que les hommes barbus ne soient plus tentés de venir la visiter. Cependant deux autres nations des environs, n'ayant pas d'autre bois et ne pouvant pas détruire les arbres, étaient encore visitées par les étrangers, et, s'en trouvant fort incommodées, avaient engagé des alliés à les aider à attaquer les Blancs la première fois qu'ils reviendraient. L'été suivant, je les accompagnai dans cette expédition; et, après cinq longs jours de marche, nous arrivâmes à l'endroit où les hommes barbus débarquaient ordinairement, et là nous attendîmes dix-sept jours leur arrivée. Les hommes Rouges, d'après mon avis, se placèrent en embuscade pour surprendre les étrangers; et en conséquence, quand ils mirent pied à terre pour couper le bois, nous fûmes assez heureux pour en tuer onze. Les autres, se sauvant à bord de deux grands canots, se dirigèrent vers l'ouest sur la grande eau.

"En examinant les hommes que nous avions tués, nous les trouvâmes beaucoup plus petits que nous, et très blancs. Ils avaient une grosse tête, et, dans le haut, leurs cheveux étaient fort longs. Leur tête était enveloppée dans de longs plis d'étoffe, et leurs vêtemens ne paraissaient être ni de laine ni de soie. Ils étaient



très doux et de différentes couleurs. Deux hommes seulement, des onze que nous avions tués, avaient fait usage de leurs armes à poudre et à balle. Je les essayai, et je trouvai qu'elles étaient beaucoup plus lourdes que les nôtres, et ne tuaient pas à une aussi grande distance. Après cette expédition, je songeai à continuer mon voyage, et en conséquence, quittant les hommes Rouges qui retournaient chez eux, je me joignis à ceux qui habitaient plus à l'ouest vers la côte, et je voyageai avec eux tout le long du bord de la grande eau, qui se dirige entre le nord et l'occident. Quand je fus arrivé aux villages de mes compagnons de voyage, où je trouvai les jours très longs et les nuits très courtes, les vieillards me dirent de ne pas songer à continuer. Ils m'assurèrent que le pays s'étendait encore au loin, dans une direction entre le nord et l'occident, qu'ensuite il tournait directement à l'ouest, et enfin était terminé par la grande eau du nord au sud. Un d'eux ajouta que, dans sa jeunesse, il avait connu un homme fort âgé qui avait visité ce pays éloigné avant qu'il fût envahi par la grande eau, et que, quand elle était basse, on apercevait encore beaucoup de rochers dans les environs. Jugeant dès lors que je ne pouvais pas avancer plus loin à cause de la rigueur du climat, et du manque de gibier, je revins par la même route que j'avais suivie en venant; et, en réduisant mon grand voyage vers l'ouest en journées de chemin, je supposai que j'y avais employé trente-six lunes: mais, à cause de mes fréquens repos, il s'écoula cinq années avant que je me retrouvasse au milieu de ma famille parmi les Yazous."

La différence remarquable qui existe entre les Natchez, en comprenant sous ce nom les nations qu'ils traitent en frères, et les autres peuples de la Louisiane, me faisait désirer de connaître d'où ils sortaient tous originairement. Je n'avais pas encore tous les détails que j'ai tirés depuis des voyages de découvertes de M. de Lisle dans la partie orientale de l'empire russe. J'employai en conséquence un jour entier à me mettre bien avec un de leurs prêtres; et, y ayant réussi sans beaucoup de difficulté, je lui dis que, d'après le peu de ressemblance qui existe entre les Natchez et les nations des environs, j'étais incliné à croire qu'ils ne tiraient pas leur origine du pays qu'ils habitaient maintenant; et que, si d'anciennes traditions lui avaient appris quelque chose à ce sujet, il me ferait un grand plaisir de me le faire connaître. A ces mots, il mit ses deux mains sur ses yeux, et, ayant resté environ un quart-d'heure dans cette position comme pour se recueillir, il me fit la réponse suivante.

"Avant de venir dans ce pays-ci, nous vivions là-bas, sous le soleil (me montrant du doigt le point sud-ouest, ce que je compris être la direction de Mexico). Nous habitions un beau pays, où nos chefs avaient leurs possessions, dans lesquelles ils réussirent long-temps à se maintenir malgré les anciens propriétaires du pays qui, à la vérité, prirent quelques-uns de nos villages dans la plaine, mais ne purent nous chasser des montagnes. Notre nation s'étendait le long de la grande eau, où se

perd notre grande rivière. Mais, comme nos ennemis devenaient nombreux, et étaient très méchans, nos chefs envoyèrent plusieurs de leurs sujets qui vivaient près de cette rivière, pour savoir si on pourrait trouver un asyle dans le pays qu'elle traverse. Le pays situé sur le côté est de la rivière ayant paru extrêmement agréable, notre grand chef, au retour de ceux qui l'avaient visité, ordonna à tous ceux de ses sujets qui vivaient dans la plaine, et qui continuaient à se défendre contre les anciens propriétaires de la contrée, de se rendre dans ce pays, d'y construire un temple, et d'y entretenir le feu sacré.

"Une grande partie de notre nation vint en conséquence s'établir ici, où ils vécurent dans la paix et l'abondance pendant plusieurs générations. Le grand chef et ceux qui étaient restés avec lui ne songèrent point à venir nous joindre, voulant vivre dans un pays agréable et chaud, et redoutant moins des ennemis affaiblis par des dissentions civiles par suite de l'ambition d'un de leurs chefs qui désirait sortir de son état d'égalité avec les autres chefs des villages, et voulait traiter sa nation en esclave. Pendant ces discordes, quelques-uns de nos ennemis firent une alliance avec notre grand chef, qui ne voulait pas quitter le pays pour pouvoir être encore utile à ceux de nos frères qui vivaient sur le bord de la grande eau, à l'ouest de la large rivière, et qui habitaient si loin le long de la côte et dans les îles, que le grand chef était quelquefois cinq ou six années sans entendre parler d'eux.

"Ce ne fut qu'après plusieurs générations que les grands chefs vinrent se joindre à nous dans ce pays, alors que, par suite du beau climat et de la paix dont nous avions joui, nous eûmes multiplié comme les feuilles des arbres.

"Les guerriers aux armes à feu, qui font trembler la terre, étaient arrivés dans notre ancien pays, où, s'étant alliés avec nos frères, ils subjuguèrent nos premiers ennemis; mais, voulant ensuite réduire les nôtres en esclavage, ceux-ci, plutôt que de se soumettre, vinrent ici avec leurs propres esclaves."

Ayant demandé à mon Indien d'où étaient ces guerriers de feu, il me répondit que c'était des hommes barbus, blancs, mais un peu bruns; qu'ils avaient avec eux des armes qui faisaient un grand bruit, et tuaient à une grande distance; qu'ils avaient encore d'autres armes qui tuaient beaucoup d'hommes à la fois, et comme le tonnère faisaient trembler la terre; qu'enfin ils venaient de l'orient dans de grands villages flottans.

"Les anciens propriétaires du pays," ajouta-t-il, "étaient très nombreux, et habitaient depuis la côte ouest de la grande eau jusqu'aux contrées nord de ce côté du soleil; et, bien loin sur la même côte au delà du soleil, ils possédaient un grand nombre de villages grands et petits, tous bâtis en pierres, et dans lesquels il y avait des maisons assez grandes pour loger tous les habitans d'un village. Leurs temples étaient d'un beau travail et construits avec beaucoup d'art, et ils avaient des ouvrages magnifiques en toute espèce de matériaux."



" Mais vous-mêmes," lui dis-je, " d'où êtes-vous venus ?" " La tradition ancienne," me répondit-il, " ne dit pas de quel pays nous sommes venus. Tout ce que nous savons, c'est que nos pères, pour venir ici, suivirent le soleil, et vinrent avec lui de l'endroit où il se lève; qu'ils restèrent fort long-temps dans leur voyage ; qu'ils furent tous sur le point de périr; et qu'ils arrivèrent dans cette contree sans l'avoir cherchée."

Moncacht-apé (c'était le nom de mon Indien), après m'avoir fait ce récit de son voyage, resta quatre ou cinq jours en visite chez les Natchez, et ensuite vint prendre congé de moi. Je lui fis un cadeau de plusieurs objets de peu de valeur, entre autres d'un miroir concave d'environ deux pouces et demi de diamètre qui me coûtait à peu près trois sous. Comme ce miroir faisait paraître la figure quatre à cinq fois plus grande que nature, il parut très surpris et enchanté de l'avoir ; et il ne l'aurait pas changé contre une des plus belles glaces de France. Après m'avoir temoigné son regret de me quitter, il s'en retourna fort satisfait dans son pays.

Le rapport de Moncacht-apé sur la jonction de l'Amérique avec la côte est d'Asie, paraît confirmé par le fait remarquable suivant : Il y a quelques années, les squelettes de deux grands et de deux petits éléphants ont été trouvés dans un marais près de l'Ohio ; comme ils n'étaient que peu consumés, on a supposé que ces animaux n'étaient pas venus d'Asie depuis un temps très éloigné. Si nous considérons aussi la forme du gouvernement et les usages des nations du nord de l'Amérique, nous trouverons une grande ressemblance entre elles et les Tartares du nord-est de l'Asie.

Les Indiens qui n'ont jamais vu le flux et le reflux ont été très frappés de ce phénomène. Beaucoup d'habitans de Quebec peuvent encore se rappeler la grande députation de l'intérieur et du Mississippi, qui vint à Quebec pendant l'administration de sir Georges Prevost, et dans laquelle se trouvait la sœur de Cecamseh. On les voyait souvent assis sur le quai dans la basse ville de Quebec, considérant en silence et avec étonnement le flux et le reflux du S.-Laurent.

Les hommes blancs dont on vient de parler semblent être les Chinois, qui, à ce qu'il paraît, avaient des relations commerciales avec le midi de l'Afrique long-temps avant que Vasco de Gama découvrît et doublât le Cap de Bonne-Espérance. Les Chinois sont, en général, plus petits que nous, et ils ont cette complexion pâle des indigènes de l'Asie. Leurs mousquets sont plus lourds que les nôtres ; leur poudre est inférieure en qualité.

Le bois puant dont parlait le chef indien est probablement le Fustoc, qui donne une belle couleur jaune, qui est celle des habillemens des classes supérieures en Chine.

CHAPITRE III.

DERNIERS ÉVÉNEMENS AU CANADA.

Après avoir fait connaitre les deux phases de l'histoire du Canada, sa dernière époque sous le gouvernement des sauvages, et sa première sous celui des hommes civilisés, je m'occuperai maintenant de son état sous l'administration anglaise.

La guerre commencée en 1812 par les Etats-Unis contre l'Angleterre produisit une forte crise dans l'histoire du Canada, principalement dans la province supérieure.* Je ne me propose point de discuter ici les motifs de la résolution hostile du Congrès. Il est probable cependant que celui-ci, voyant toutes les forces anglaises occupées contre les Français, crut le moment favorable pour s'emparer du Canada, et ensuite de toutes les colonies anglaises en Amérique. Le docteur Eustis, secrétaire de la guerre, dit au Congrès : "Nous pouvons prendre le Canada sans soldats ; nous n'avons qu'à envoyer des officiers dans les provinces, et la nation, qui n'a aucune sympathie pour son gouvernement, se ralliera bientôt sous nos drapeaux." M. Clay ajouta : "Il est absurde de supposer que nous ne réussirions pas dans notre entreprise contre les possessions ennemies. Les Canadas sont aussi bien sous nos ordres que l'océan est sous ceux de la Grande-Bretagne, et nous devons leur enlever le continent. Je ne veux pas de paix jusqu'à ce que nous ayons réussi." Cette opinion existait également dans la Colonie, qui n'était alors defendue que par 4500 hommes, dont 1450 seulement étaient placés dans le Haut Canada, quoiqu'il fût plus exposé que l'autre province et que ces frontières fussent plus étendues. Il y avait beaucoup d'habitans qui, au premier bruit de guerre, étaient près à emporter leurs effets et à quitter le pays ; mais sir George Prevost, secondé par la majorité des habitans, prit un parti ferme. La troupe quitta Quebec, qui fut placée sous la protection des citoyens, et la frontière fut mise en état de défense.

Les deux nations, quoique en état d'hostilités, n'étaient pas cependant prêtes pour commencer la guerre. Depuis trente ans qu'avait eu lieu celle de l'Indépendence, il restait peu d'officiers de ce temps-là. Le général Hull, un d'eux, fut

* J'extrais les principaux détails abregés de l'histoire du Canada de l'excellent ouvrage écrit pour le Cabinet Littéraire d'Edimbourg, par Mr. Hugh Murray. C'est ce que j'ai trouvé de meilleur sur ce sujet, quoique l'ouvrage soit écrit, ainsi qu'on pourra en juger, avec un peu de prévention nationale, me reservant toutefois mon opinion sur la manière de voir de l'auteur : au reste, je le suivrai de très près, certain qu'on ne trouverait nulle part des observations aussi justes et aussi profondes sur l'histoire du Canada.



envoyé avec 2500 hommes pour ouvrir la campagne sur la frontière ouest du Haut Canada. Le 5 juillet 1812 il arriva à Détroit; et le 12, il traversa la rivière et il prit possession de Sandwich, où il fit une proclamation dans laquelle il invitait les habitans à se réunir à lui, ou au moins à rester neutres. Il annonça qu'il ne ferait pas de quartier à tout homme blanc qui se battrait à coté d'un Indien; mais cette mesure ne fut pas exécutée. Le général, n'ayant pas d'artillerie, ne jugea pas à propos d'attaquer le Fort Malden, qui couvrait Amherstburg, où le lieutenant-colonel sir George était placé avec une petite troupe. Le général chassa devant lui ce détachement et remporta quelques avantages, ce qui engagea des habitans à se joindre à lui: mais ces projets ne réussirent point. Le capitaine Robert avec un petit corps eut bientôt réduit le fort de Michillimakinac, qui dominait la résidence des Indiens. Presque toutes les tribus, indignées de l'usurpation du territoire canadien par les Américains avaient pris partis contre ceux-ci, et venaient de tous côtés au secour des habitans. Pendant ce temps-là, le général Brock avait embarqué toutes les troupes disponibles à la frontière du Niagara, et, le 12 août, arriva à Amherstburg, où il rassembla 320 hommes de troupes régulières, 400 miliciens et 600 Indiens. Hull, dont les forces étaient diminuées par l'effet des maladies et par l'envoi de deux détachemens, et qui n'avait plus avec lui que 800 hommes en état, fit sa retraite de l'autre côté de la rivière, en emmenant l'artillerie qui avait été préparée pour le siége d'Amherstburg; et il se renferma dans Détroit. Le général Brock traversa aussitôt, s'avança sur le fort, et se disposait à donner immédiatement l'assaut; mais un drapeau blanc parut alors sur les murailles, et une capitulation fut signée, par laquelle toutes les troupes américaines, en y comprenant les détachemens, se rendaient prisonnières de guerre. Les habitans du Canada qui se flattaient déjà d'une prompte conquête, ne furent pas peu surpris de voir en moins de trois mois emmenée captive l'armée destinée à cette expédition. Les Américains se plaignirent beaucoup de la conduite du général Hull, qui fut jugé et condamné à mort, mais à qui on laissa la vie en considération de son âge et de ses anciens services.

Les Américains firent de grands efforts pour obtenir un meilleur résultat sur la frontière du Niagara. Les Etats-Unis, quoiqu'ils désapprouvassent la guerre, levèrent, dès le mois de septembre, plus de 6000 miliciens, qui se portèrent sur les bords du fleuve, dans l'intention de le traverser et de pénétrer dans le Canada. Ce qui les enhardit, ce fut la prise de deux chaloupes canonières anglaises par deux des leurs. Les premières, qui se rendaient au fort Erié, avaient d'importantes cargaisons. Ces troupes étaient remplies d'enthousiasme et de confiance, pressant et forçant presque le général Van Rensselaer, leur commandant, de commencer les opérations. En conséquence, après une première tentative qui échoua, il réussit, dans la matinée du 13 octobre, à envoyer sur Queenston un détachement qui prit possession

des hauteurs. Le général Brock arriva, et voulut s'opposer aux progrès des Américains; mais, s'étant avancé avec une force trop peu considérable, il fut répoussé et tué, terminant sa brillante carrière par une mort glorieuse. Sur ses entrefaites, le général Sheaffe, s'étant mis à la tête d'un corps nombreux tiré du fort Georges, et soutenu par un corps d'Indiens et par un détachement venu de Chippeway, attaqua l'ennemi, et, après un vif engagement d'une demi-heure, il força ses adversaires, au nombre de 900, de se rendre à discrétion.

Les Américains firent une nouvelle tentative pour réparer l'échec de leur malheureuse campagne. Le général Smyth, qui remplaça Rensselaer, réunit, le 29 novembre, 4500 hommes dans le voisinage de Black Rock. Le lendemain de très bonne heure, et après un combat où on se voyait à peine, deux détachements reussirent à chasser devant eux les avant-postes anglais. Mais, au jour, le lieutenant-colonel Bishop ayant rassemblé 600 hommes de troupes régulières et de milice, les Américains se retirèrent rapidement de l'autre côté de la rivière, laissant trente hommes des leurs entre les mains des Anglais. Une autre division des premiers se disposait à traverser la rivière; mais quelques décharges d'artillerie et de mousquetterie les forcèrent de revenir sur leurs pas. Dans la journée, on somma inutilement le fort Erié de se rendre; les troupes commencèrent même à s'embarquer. Enfin, après avoir tenu plusieurs conseils, dans lesquels on ne put d'abord s'entendre, il fut décidé que l'entreprise serait abandonnée pour cette saison.

La rigueur de l'hiver amena la suspension des hostilités, qui ne fut interrompue que par une attaque sur Ogdensburg par le capitaine M'Donnell, qui, traversant le S.-Laurent sur la glace, mit en fuite la garnison, et s'empara de onze pièces de canon et de beaucoup de vivres et de munitions. Les Américains firent des efforts extraordinaires pour ouvrir une nouvelle campagne sous de meilleurs auspices. Au port de Sackett, sur le bord méridional de l'Ontario, ils équippèrent une petite flotte qui leur assura, pendant quelque temps, la possession de ce beau lac.

Après beaucoup de peine, des forces considérables furent réunies sous le commandement du général Dearborn. Le plan de cette campagne avait pour seul but la conquète du Haut Canada, et on pensait que 2100 hommes étaient plus que suffisans pour assurer le succès de l'expédition. Le 25 avril 1813, le général commodore Chauncey s'embarqua avec environ 2000 hommes pour York nouvelle capitale du Toronto. Rien n'était préparé pour la résistance dans cette province. Les fortifications y étaient nulles; et, pour les défendre, le général Sheaffe avait à peine 600 hommes. Dans la matinée du 27, les Américains arrivèrent devant la place et débarquèrent immédiatement; alors, après une vigoureuse défense qui se prolongea jusqu'à deux heures, les Anglais furent forcés d'abandonner la ville. Les assaillans perdirent, principalement par l'explosion d'une mine, à peu-près 260



hommes tant tués que blessés; et parmi les premiers se trouva le général Pike, jeune officier d'un mérite distingué qui avait donné le plan de l'attaque et s'était chargé de la diriger. Après avoir incendié tous les édifices publics, ils emmenèrent l'artillerie et les munitions, et, le 1er mai, ils évacuèrent la place.

L'expédition suivante fut encore plus importante, et fut dirigée contre le fort Georges, près de Newark, à l'entrée du détroit du Niagara, regardé alors comme la plus importante position militaire du pays. Presque toutes les forces disponibles furent employées, à l'exception d'une petite partie qui fut chargée de la défense du port de Sackett. D'autre part le brigadier-général anglais Vincent ne pouvait disposer que de 1000 hommes de troupes régulières et de 300 miliciens ; et Newark était exposé à un feu trop vif du fort américain opposé pour qu'une longue défense fût possible. En conséquence les Anglais ne pouvaient résister qu'en s'opposant au débarquement, ou en battant leur ennemi en pleine campagne. Alors, le 27 mai, le commodore Chauncey fit débarquer 4000 hommes sous les ordres de Dearbon et de Lewis, qui agirent de concert ; mais, après une lutte longue et acharnée, ils furent obligés de céder à des forces supérieures. Vincent, après avoir rappelé les garnisons de Chippeway et du fort Erié, fut contraint de se retirer d'abord vers la chaussée des Castors, et ensuite sur les hauteurs de Burlington, vers l'extrémité du lac Ontario. Les vainqueurs ne purent pas s'opposer à cette retraite, mais pour la première fois ils réussirent à former un établissement régulier dans le Canada.

A cette même époque, une force navale imposante ayant été réunie à Kingston par les soins de sir James Yeo et du gouverneur Georges Prévost, fut destinée à l'attaque du port de Sackett, qui n'était défendu que par un petit détachement, le corps d'armée des Américains étant alors dirigé contre le fort Georges. 750 hommes environ débarquèrent le 27 mai ; mais, en approchant du port et après une longue hésitation, des ordres furent donnés pour revenir à Kingston ; néanmoins, encouragés par quelques succès des Indiens, qui s'étaient emparés de douze bateaux et de soixante-dix dragons, les Anglais réussirent à opérer un débarquement dans la matinée du 29. Malgré les difficultés du terrain ils chassèrent devant eux l'ennemi, qui se réfugia dans une caserne et dans un fort palissadé. De là il fit un feu si nourri, que le général Prévost, considérant l'impossibilité de forcer la position et saisi d'une terreur panique, causée, dit-on, par la fausse nouvelle de l'arrivée du général Brown sur son arrière-garde, donna l'ordre de la retraite. Les officiers n'étaient cependant pas tous du même avis, et l'on rapporte que le major Drummond dit au général que dans peu de minutes il se chargeait de le rendre maître de la place. On eut ordre d'obéir : mais le mécontentement et le manque de confiance dans le commandant en chef eurent la plus fâcheuse influence sur les opérations.

La fortune, si favorable aux Américains à l'ouverture de la campagne, leur devint contraire. De grands préparatifs eurent lieu dans les états de l'ouest, principalement dans le Kentucky. Deux corps furent levés et mis sous les ordres des généraux Winchester et Harrison, qui devaient se diriger par troupes séparées sur le Michigan, ensuite se réunir et agir de concert pour se remettre en possession de Détroit et envahir les districts voisins. Winchester, qui probablement désirait remporter quelques avantages sans la coopération du chef qui lui était adjoint, s'avança avec un millier d'hommes vers French Town, à-peu-près à vingt-six milles de Détroit. Le colonel anglais Proctor, jugeant de l'importance d'attaquer l'ennemi avant la jonction des deux corps, réunit promptement toutes les forces qui se trouvaient dans les environs, et qui consistaient en 500 Blancs et 450 Indiens. Le 22 janvier 1813, il attaqua les Américains, qui opposèrent une résistance opiniâtre, et qui, retranchés dans des maisons, firent éprouver au colonel une perte considérable. Ils finirent cependant par être défaits et forcés presque tous de se rendre prisonniers. De ce nombre fut le général lui-même, qui tomba entre les mains de l'Indien Wyandot, qui s'empara de son uniforme, s'en revêtit aussitôt et ne consentit à le rendre qu'avec beaucoup de peine.

Le général Harrison, en apprenant la nouvelle de ce désastre, prit position près des Rapides du Miami, attendant des renforts. Le colonel Proctor sentit l'avantage d'attaquer Harrison avant l'arrivée de ces renforts : il réunit 1000 hommes de troupes régulières et de milices et 1200 Indiens, les embarqua à Amherstburg le 23 avril, et traversa le lac Erié et le Miami. L'expédition eprouva néanmoins quelques retards qui mirent les Américains à même de rassembler assez de forces pour que l'attaque n'eût qu'un faible résultat. Ces derniers se décidèrent alors à reprendre l'offensive, et, avec une force considérable, ils commencèrent l'action de deux côtés à la fois, et s'emparèrent d'abord des batteries anglaises. Mais ils furent attaqués sur différens points, et avec un tel succès, que plus d'un millier d'hommes furent pris ou tués, et que le reste ne put se retirer qu'avec beaucoup de difficultés dans l'enceinte des retranchemens. Le colonel Proctor pouvait livrer l'assaut, mais il avait tellement affaibli son ennemi qu'il ne craignait plus le danger d'une invasion immédiate.

Je reviens maintenant au théâtre principal des operations sur la frontière du Niagara, où les Anglais avaient chassé l'ennemi devant eux jusqu'aux hauteurs de Burlington. Dearbon envoya aussitôt en avant les généraux Chandler et Winder avec 4000 hommes pour achever de disperser, et, s'il était possible, de détruire les fuyards ; expédition dont le succès pouvait conduire à la conquête de toutes les provinces de l'ouest. Le 5 juin, les deux généraux se postèrent à Stony Creek à l'effet de préparer leurs opérations pour le jour suivant. En effet, le lieutenant-colonel Harvey, après avoir reconnu avec soin la position des ennemis, se prépara



pour une attaque de nuit avec l'assentiment du général Vincent. Ce plan, exécuté par 700 hommes de choix et favorisé par l'obscurité de la nuit, eut un tel succès que les Américains prirent la fuite dans toutes les directions, et que leurs deux commandans furent faits prisonniers avec sept officiers et 116 soldats. Au point du jour les Anglais se retirèrent avec leur petit corps. La perte des Américains n'avait pas été très considérable, mais la terreur panique causée par les événemens de la nuit fut telle que, avant onze heures du matin, ils abandonnèrent leur camp et firent leur retraite sur Forty-mile Creek à onze milles de distance. Là ils reçurent des renforts; mais, menacés par sir James Yeo, qui arrivait avec un escadron et un petit corps d'infanterie pour renforcer le général Vincent, ils se déterminèrent à se retirer sur Niagara. Leur échec ne se borna pas là. Ayant appris que les Anglais avaient un petit poste avancé à la chaussée du Castor, ils envoyèrent le lieutenant-colonel Boerstler avec 700 hommes pour l'attaquer. Cependant cet officier ayant été assailli à l'improviste par un corps d' Indiens et bientôt après par un petit détachement de troupes régulières, jugea toute résistance impossible, et, sommé de mettre bas les armes par le lieutenant Fitzgibbon, il se rendit prisonnier de guerre avec tous ses hommes. Les Américains ne conservèrent rien sur la rive droite de la rivière au delà du fort Georges. Les Anglais firent même sur le bord opposé des excursions, dans l'une desquelles le colonel Bisshop s'empara de Black-Rock, où ils détruisit ou emporta une assez grande quantité d'armes et de munitions ; mais ayant été malheureusement, au moment où il se rembarquait, attaqué par des forces supérieures, il éprouva une perte considérable et reçut trois blessures mortelles.

Pendant ce temps les Anglais remportaient de grands avantages sur le lac Champlain, où ils prirent plusieurs bâtimens et détruisirent les magasins de Plattsburg et de Swanton. Ils étaient près cependant d'éprouver de grands revers sur le théâtre même de leurs plus brillans exploits.

Les Américains firent de grands efforts pour rétablir leurs affaires sur la frontière de l'ouest ; des volontaires furent levés dans le Kentucky, province dont les habitans étaient braves et disposés aux combats ; et, au mois de septembre, l'armée du général Harrison s'élevait déjà à plus de 5000 hommes. Ils établirent sur la rivière de Sandusky un poste fortifié que le major-général Proctor attaqua sans succès. Ils armèrent sur le lac Erié une escadre de neuf vaisseaux qui portaient cinquante-six canons, et ce ne fut qu'avec peine que les Anglais, sous le commandement du capitaine Barclay, purent en équiper une en état de lutter avec celle des Américains. Un engagement très vif eut lieu, et le bâtiment monté par le commodore américain avait déjà même amené son pavillon ; mais la fortune changea, et l'action finit par la défaite de l'escadre anglaise, qui fut en entier obligée de se rendre. Cet événement mit dans un extrême embarras le général Proctor, qui

se trouvait ainsi dans une impossibilité complète de se rapprocher de ses renforts et de ses magasins, et dont les provisions ne pouvaient plus suffire aux besoins de sa propre troupe, ainsi qu'à ceux des Indiens qui combattaient sous ses drapeaux. En conséquence lorsque, à la fin de septembre, le général Harrison arriva à Détroit, le premier ne chercha pas à conserver sa position à Amherstburg, mais il se retira au delà de la rivière la Tamise. Harrison se mit aussitôt à sa poursuite avec 3500 hommes, tandis que Proctor, abandonné de presque tous ses Indiens, n'avait plus avec lui qu'environ 500 de ces derniers, et 800 Blancs. Le 4 octobre, il prit une forte position à la ville de Moravian; et, protégé par la rivière d'un côté, et par un bois de l'autre, il espéra ainsi neutraliser les forces supérieures de l'ennemi. Mais Harrison avait avec lui un corps de combattans, peu connu jusque-là dans les combats, les carabiniers à cheval du Kentucky, habitués à parcourir les bois, et faisant usage de leur arme avec une adresse presque surnaturelle. Il comptait avec raison que cette nouvelle tactique produirait un grand effet. D'après leurs instructions, ces hommes essuyèrent d'abord le feu de leurs adversaires; puis ils s'avancèrent au grand galop, et, rompant les rangs des Anglais, y jetèrent le désordre et la confusion. La lutte la plus vive eut lieu avec les Indiens, qui perdirent leur chef, Tecumshe, un des hommes les plus braves entre les braves, doué par la nature des qualités d'un héros, et qui se distinguait également par son éloquence et par ses talens en politique. Son but principal avait été de former une ligue puissante pour arrêter les courses et les empiétemens des Américains. Devenu leur ardent ennemi, il s'était chaudement attaché au parti des Anglais, et les avait aidés à remporter plusieurs victoires. Il fut frappé d'un coup de feu à la tête par le colonel Johnson, membre du Congrès. Le général Proctor se retira sur Ancaster, où il put à peine rallier 200 hommes, avec lesquels il rejoignit l'armée de Niagara. Harrison, ayant ainsi recouvré le Michigan, et conquis les districts de l'ouest, alla réunir ses forces à celles de ses compatriotes.

Alors les Américains formèrent sur une grande échelle un plan d'opérations dirigé contre Montréal, et dont le succès devait les rendre maîtres du Haut Canada. Deux armées furent chargées de coopérer à cette entreprise; l'une, composée de 6000 hommes environ et commandée par le major-général Hampton, devait partir du lac Champlain; l'autre, montant à 8800 hommes, sous le major-général Wilkinson, devait partir de Grenadier Island, près du port de Sackett, sur le lac Ontario. Comme Montréal n'était défendue que par un petit corps de troupes régulières qui était en partie occupé dans le Haut Canada, Hampton espérait, en poussant vigoureusement l'ennemi devant lui, s'emparer de la place sans aucune difficulté. Mais, ayant passé la frontière à la fin d'octobre, il trouva sur les bords de la rivière Chateauguay une avant-garde de 800 Anglais et de 172 Indiens sous les ordres des lieutenans-colonels de Salaberry et M'Donnell. Ces officiers placèrent avec tant



d'intelligence leur troupe au milieu des bois, et déguisèrent avec tant d'adresse leur petit nombre d'hommes, que les Américains, malgré quelques vigoureuses attaques, furent toujours repoussés ; et Hampton, croyant avoir à faire à des forces considérables, se détermina à se retirer.

Dans le même moment l'armée la plus forte, sous les ordres du général Wilkinson, trâversa le lac Ontario et s'embarqua sur le St.-Laurent. A Williamsburg il mit à terre deux forts détachemens, avec ordre de rendre libres les abords de la rivière, et en même temps de charger et décharger des bateaux lorsqu'ils descendent les Rapides. Le 11 novembre, l'un de ces détachemens, sous le major-général Boyd, rencontra le lieutenant-colonel anglais Morrison, qui avait avec lui des forces inférieures. Il s'ensuivit un engagement sérieux, dans lequel les deux partis s'attribuèrent la victoire. L'avantage réel paraissait être resté aux Anglais ; mais il n'était pas tellement décisif qu'ils pussent empêcher les Américains de continuer à descendre la rivière vers Montréal. Près de Cornwall, le commandant reçut des dépêches du général Hampton, qui lui annonçait qu'il renonçait au plan de coopération, et qu'il allait revenir sur le lac Champlain. Alors Wilkinson jugea qu'il fallait pour cette saison renoncer à toute tentative sur Montréal, s'apercevant surtout que la population était hostile aux Américains et portait un grand attachement au gouvernement anglais. En conséquence il plaça son armée en quartiers d'hiver, près de French-mills, sur la rivière du Saumon : là il forma un plan d'attaque contre Prescott et Kingston ; mais, se trouvant à court de provisions, il préféra de se jeter sur Plattsburg.

Sur ces entrefaites, et après le mauvais succès de l'expédition, ces opérations de la principale armée des Américains permirent aux Anglais de reprendre l'offensive sur la frontière de Niagara. A la première nouvelle des revers éprouvés dans l'ouest, le gouvernement ordonna au général Vincent de se retirer sur Kingston ; mais celui-ci jugea que les circonstances le justifiaient suffisamment de conserver sa position. La force des ennemis était non-seulement diminuée dans cette position, mais on dit même qu'ils étaient commandés par un officier de peu de mérite et de résolution. A l'approche d'un fort détachement sous le colonel Murray, cet officier se retira aussitôt sur le fort Georges ; puis il abandonna ce poste, après avoir réduit en cendres la ville voisine de Newark. Murray ne se contenta pas de chasser les Américains devant lui ; il s'avança, surprit, et emporta d'assaut le fort Niagara, où il fit plus de 400 prisonniers, et où il trouva une grande quantité d'armes et de munitions. Plus tard les Anglais surprirent et pillèrent les villages de Lewiston, Black-Rock et Buffalo, où ils vengèrent faiblement les malheurs causés au fort Georges par l'officier américain.

On reprit les opérations au commencement du printemps de 1814. Le lieutenant-colonel Williams, avec 1500 Anglais, se posta à La-Colle, sur la rivière Richelieu.

Wilkinson, qui avait à Plattsburg au delà de 4000 Américains, se décida à attaquer les Anglais. Le 30 mars, il cerna un gros moulin dans lequel Williams s'était retranché, mais tous ses efforts pour l'emporter furent inutiles. Le major Handcock fit même sans succès deux attaques successives contre l'artillerie placée dans un bois. Le général américain finit par renoncer à l'entreprise et se replia sur Plattsburg. Dans les premiers jours de mai, les Anglais remportèrent encore un autre avantage, et s'emparèrent, non sans quelque perte, du fort Oswego, où ils trouvèrent une grande quantité de vivres et de munitions.

Les principaux efforts des Américains dans cette campagne eurent lieu sur la frontière de Niagara : ils se montaient environ à 5000 hommes, commandés par le major-général Brown, officier qui s'était distingué dans plusieurs occasions. Il traversa le St.-Laurent et somma le fort Erié, dont la garnison, forte de 170 hommes, se rendit immédiatement. Ensuite il se dirigea vers Chippeway, et battit à Street's Creek l'avant-garde du major-général anglais Riall, qui cherchait à s'opposer à sa marche. Ce dernier fut alors obligé de se replier sur le fort Georges, et de là sur les hauteurs de Burlington. Brown mit le siége devant ce fort ; mais, le trouvant plus difficile à emporter qu'il ne l'avait pensé, et n'ayant pas d'ailleurs les renforts qu'il attendait du port Sackett, il fit sa retraite sur Chippeway. Son adversaire, qui de son coté avait reçu de nouvelles troupes, se porta en avant. Les deux armées se trouvèrent en présence, et, le 25, les républicains commencèrent l'attaque. La bataille de Lundy's-Lane fut longuement et vivement contestée avec différens revers de fortune : elle se livra en partie au milieu d'une obscurité profonde qui donna lieu à de singulières méprises. Le général américain et son commandant en second furent blessés, et le général anglais Riall fut fait prisonnier. Par un étrange hasard, pendant la bataille, le lieutenant-général Drummond arriva d'York avec des troupes fraîches et rétablit les affaires des Anglais. Les deux partis s'attribuèrent également la victoire. Mais la retraite des Américains sur le fort Erié indique quel fut le résultat réel de la bataille. Dans la nuit du 14 août, Drummond attaqua la place à deux reprises, et, chaque fois, fut repoussé avec une perte considérable.

A ce même moment, une autre partie du Canada était le théâtre d'opérations importantes. Après le succès des armées alliées en Europe, la prise de Paris et l'abdication de Napoléon, la Grande-Bretagne put alors diriger toutes ses forces contre les Etats-Unis, sur lesquels on se félicitait d'avance d'un triomphe complet. Un corps assez considérable arriva du midi de la France dans le Canada, ce qui permit à sir Georges Prévost de se mettre à la tête de 11,000 hommes, avec lesquels il entreprit de porter la guerre sur le territoire ennemi. Il s'avança pour attaquer, sur le lac Champlain, Plattsburg, défendu seulement par 1500 hommes de



troupes régulières, le reste de la garnison ayant été envoyé dans la province supérieure. Macomb, commandant américain, ne pouvant pas lutter avec des forces si considérables, se replia sur un point où il prit une forte position. Le onze septembre, sir Georges parut devant les retranchemens ; mais une flotille, commandée par le capitaine Downie, et qui devait agir de concert avec lui, fut attaquée et prise sous ses yeux. Jugeant, après ce désastre, que tous ses efforts pour emporter de vive force la position de l'ennemi seraient inutiles, et que le succès même, chèrement acheté, ne lui permettrait pas encore d'exécuter ses projets ultérieurs, il se retira avec son armée. Sa résolution ne fut pas généralement approuvée ; et le résultat de l'expédition, si contraire à ce qu'on en attendait, causa beaucoup de mécontentement et de récriminations.

Les Américains étaient encore très forts dans le Haut Canada. Le 17, le général Brown s'embarqua au fort Erié, et, quoique forcé de rétrograder, il fit éprouver des pertes considérables aux Anglais, qui bientôt après levèrent le siége. Harcelé par des renforts commandés par Izard, le général Drummond quitta son ancienne position sur les hauteurs de Burlington ; mais, ayant reçu des troupes fraîches récemment arrivées d'Europe, il se porta de nouveau en avant. Izard évacua le fort Erié, et prit ses quartiers d'hiver sur le côté opposé du fleuve. Pendant l'automne les républicains remportèrent de grands avantages sur le lac Erié, mais ils furent repoussés avec une grande perte en essayant de reprendre le fort Michillimacinak.

Des événemens militaires importans eurent également lieu sur d'autres points de l'Amérique. Les Anglais prirent possession de Washington, où ils détruisirent les édifices publics et beaucoup de propriétés particulières ; cependant ils échouèrent dans leurs attaques sur Baltimore et la Nouvelle Orléans. Ainsi, tandisque les Américains étaient engagés sur ce point dans une lutte inégale, les Anglais n'avaient pas pu profiter de tous les avantages que leur promettait la supériorité de leurs forces. Les deux partis désiraient la paix, qui fut conclue à Gand, le 24 décembre 1814, sur des conditions qui, après une lutte longue et acharnée, mirent les deux puissances exactement dans la même position où elles étaient auparavant.

En avril 1815, sir Georges Prévost fut remplacé par sir Georges Gordon Drummond, sous l'administration duquel quelque mécontentement commença à se montrer dans le Canada. Il fut causé principalement par la conduite des juges, contre lesquels l'assemblée représentative avait conçu une telle jalousie qu'elle avait empêché la réunion des chefs de la cour tant à Quebec qu'à Montréal. En 1816, sir John Coape Sherbrooke arriva comme gouverneur général. Sous son administration, à la fois vigoureuse et conciliante, la bonne harmonie se rétablit. En 1818, le comte Bathurst lui écrivit d'accepter l'offre faite autrefois par l'assemblée de faire les fonds nécessaires pour le paiement de la liste civile ; sir John, au lieu d'une

fixation définitive, se borna à demander qu'on réglât les dépenses courantes. Cela lui fut promptement accordé ; et, pour l'exécution de la mesure, de nouvelles taxes furent levées, mais l'assemblée se réserva d'en régler l'emploi. Sir John fut obligé, par suite d'une maladie grave, de retourner en Angleterre, et, en 1818, le duc de Richmond lui succèda. Ce fonctionnaire distingué et personnellement populaire, prit des mesures qui élevèrent une lutte longue et sérieuse entre la couronne et l'assemblée. Au lieu de soumettre à celle-ci, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, un état détaillé et estimatif des dépenses, il divisa le tout en chapitres dont le titre de chacun indiquait seulement le total. L'assemblée refusa de sanctionner un pareil changement, et vota les estimations présentées par le premier gouverneur, et qui offraient en détail chaque nature des dépenses. Le conseil législatif ne partagea pas cet avis, et le duc, mécontent de l'assemblée, eut recours à la voie illégale d'ordonner au receveur général de lui remettre les sommes qu'il avait réclamées.

En septembre 1819, sa grâce périt presque subitement d'une attaque d'hydrophobie. Après les courtes administrations de l'honorable James Monk et de sir Peregrine Maitland, le comte de Dalhousie fut envoyé, en 1820, de la Nouvelle Ecosse au Canada. Il jouissait d'une grande réputation militaire, et son caractère affable l'avait rendu populaire dans le pays qu'il venait de quitter. Cependant partageant, probablement avec ses conseillers, ces idées monarchiques et absolues qui existaient autrefois dans les colonies, il ne convenait plus aux circonstances nouvelles qui allaient se présenter. Ayant estimé à £22,000 la somme nécessaire au service public, en outre des revenus attribués à la couronne, il demanda qu'elle devînt une taxe permanente ; mais l'assemblée ne voulut la voter que pour un an, et exigea que chaque article fut spécifié séparément. Le conseil législatif, une seconde fois, n'approuva pas ce vote, d'accord en cela avec le gouverneur, qui n'hésita pas à se faire payer par le trésorier au delà même de ce qu'il avait demandé.

Le comte Bathurst, en recevant le rapport de ce qui s'était passé, ne voulut pas désapprouver la conduite du gouverneur, mais il lui recommanda fortement l'économie. Il lui enjoignit aussi de présenter deux états : l'un embrassant les dépenses du gouvernement, au moyen de fonds dont la couronne se réservait l'entière disposition ; l'autre comprenant des dépenses d'utilité publique et dont l'examen pouvait être soumis au contrôle de l'assemblée. On lui recommanda également de fournir un détail exact de ces diverses dépenses. Ces dispositions furent bien accueillies, les sommes furent votées, et, à la fin de la session, l'accord le plus parfait régnait entre le gouverneur et l'assemblée.

En 1823, la banqueroute du receveur général sir John Caldwell augmenta le mécontentement de la population ; une enquête et des comptes furent en vain demandés par l'assemblée, et il fut reconnu néanmoins que le comptable était



redevable de près de £100,000. Lorsque, l'année suivante, le gouverneur présenta son budget, l'assemblée prit un ton ferme et décidé; disputant à la couronne le droit de régler l'emploi d'une partie des impôts, condamnant la destination irrégulière des revenus publics, et réduisant les sommes demandées. Cette conduite mécontenta fortement lord Dalhousie.

En 1825, pendant une absence temporaire du gouverneur, sir Francis Burton fut chargé de l'administration du Canada. Ce fonctionnaire, pour plaire à la chambre basse, fit des concessions sur presque tous les points en litige. Il donna son approbation à un budget qui comprenait les dépenses du gouvernement et celles qui concernaient le pays ; un subside annuel fut voté avec des réductions considérables, et un droit de contrôle fut accordé aux membres de l'assemblée sur tous les genres de dépenses. Ils demandèrent alors hautement le droit de régler l'emploi des sommes levées dans la province, se refusant à reconnaître le privilége jusque-là exercé par le gouverneur de ne pas soumettre à l'examen de l'assemblée certaines branches de revenus. Ces revenus consistaient en des droits d'importation, votés en 1774 par le parlement, qui s'élevaient annuellement à £34,000, ainsi qu'en d'autres recettes plus faibles provenant de la vente des terres, du bois de charpente, &c. Lord Bathurst désapprouva fortement les concessions faites par Burton. En 1826, lord Dalhousie, ayant repris ses fonctions, refusa de sanctionner la loi qui consacrait le droit de l'assemblée dont on a parlé plus haut.

Lord Goderich, qui, en 1827, fut nommé secrétaire d'état des colonies, était disposé à maintenir le droit du gouvernement de régler l'emploi du revenu sujet des discussions, et ordonna qu'on fît l'abandon de ce droit devant l'assemblée, sur l'offre qu'elle ferait d'une somme de £36,000 pour la liste civile. Lors de la réunion de ce corps, M. Papineau fut élu président, et lord Dalhousie refusa de confirmer cette nomination, à cause de l'opposition violente que montrait cet individu aux mesures prises par l'administration. Il en résulta qu'il n'y eut point de session des deux chambres dans l'hiver de 1827 à 1828.

Le mécontentement prit alors un caractère alarmant; et, à la fin de 1828, une pétition fut présentée au roi, signée de 87,000 habitans, pour se plaindre de la conduite des gouverneurs successifs, particulièrement de celle du comte Dalhousie, et priant sa majesté de prendre en considération la demande de l'assemblée. M. Huskisson, chargé en ce moment du ministère des colonies, fut d'avis que la pétition fût renvoyée à un comité de la chambre des communes. On en désigna un composé, en grande partie, de membres qui étaient attachés aux principes libéraux, et qui, après un minutieux examen, présentèrent un rapport, dans lequel ils blâmaient fortement l'usage de régler l'emploi de sommes considérables prises sur le revenu public, sans la sanction des représentans de la nation. Quant à la principale portion de ce revenu, produit des droits imposés en 1774, il fut établi

par le rapport des avocats de la couronne, que celle-ci devait en disposer ; cependant le comité jugea qu'il convenait mieux aux véritables intérêts de la province que le tout fût abandonné au contrôle de l'assemblée. Mais en même temps il exprima formellement son opinion que les traitemens du gouverneur, des juges et du conseil exécutif ne devaient pas être soumis au vote annuel de l'assemblée. Il demanda qu'on suivît dans toute cette affaire une marche plus libérale ; et, admettant que la pétition contenait des faits plus ou moins fondés, il fut d'avis qu'elle devait être accueillie.

Il parait que ce rapport causa une grande satisfaction dans la colonie, et l'assemblée ordonna qu'il serait imprimé et distribué à 400 exemplaires. Dans une suite de résolutions passées le 19 mars 1830, elle se borna à demander l'exécution complète des conclusions du rapport. Sir James Kempt, qui arriva en 1828, était porteur d'instructions pour terminer le plus promptement possible cette opération, de manière à contenter la nation. Il suivit avec zèle et succès la marche qu'on lui avait prescrite. On adjoignit au conseil législatif trois nouveaux membres, dont le choix fut très agréable au parti populaire. Les juges, à l'exception du chef de justice, dont on désirait toujours avoir l'opinion dans les questions de jurisprudence, furent vivement engagés à résigner leurs fonctions de membres de l'assemblée. Ils s'y refusèrent, mais consentirent à ne pas prendre part aux délibérations. De nouveaux membres furent adjoints également au conseil exécutif, et l'on offrit à Neilson et à Papineau, chefs de l'opposition, d'en faire partie. L'acte qui donnait à l'assemblée le droit d'examen sur les revenus n'avait pas pu lui être envoyé sur le champ, mais on lui avait promis d'en faire l'objet d'une discussion lors de la première réunion du parlement. Cependant l'assemblée, en réglant le budget de 1829, avait agi dans la supposition que l'emploi des sommes votées serait soumis à son contrôle, et elle retrancha plusieurs milliers de livres des estimations du gouvernement. Mais, comme sa délibération ne portait pas une reconnaissance positive de son droit, et qu'elle n'avait pas voulu mettre en question ce qui lui paraissait évident, sir James refusa son approbation. Cette mesure, quoiqu'elle ne fût pas approuvée par sir Georges Murray, fut cependant, dans cette circonstance particulière, jugée utile. On dit que le gouverneur se conduisit envers les membres qui exerçaient la plus grande influence dans l'assemblée, avec une politesse et une courtoisie auxquelles ils n'étaient pas habitués ; et, à son départ, en 1830, les habitans les plus respectables de Quebec et de Montréal lui présentèrent des adresses, qui furent signées par Papineau et les autres chefs du parti populaire.

Lord Aylmer prit ensuite les rênes du gouvernement. Ses communications avec l'assemblée furent extrêmement amicales ; et, quoique les circonstances qui suivirent la mort de Georges IV vinssent s'opposer à ce que l'acte dont il est parlé plus haut fût adopté, on promit à l'assemblée qu'on s'en occuperait le plus



promptement possible. Lord Goderich, alors à la tête du bureau des colonies, ordonna qu'on ne pressât pas la rentrée des fonds, montant à £7500, que l'assemblée avait rejetés dans son budget de 1830; mais aussi il demanda un dédommagement en faveur de quelques individus qui, par l'effet de ce rejet, avaient été privés de leurs traitemens. Le 24 décembre, ce ministre donna l'ordre, dans deux dépêches, de présenter une loi qui autorisât sa majesté à mettre les produits de l'impôt à la disposition de l'assemblée. Par compensation, il demanda qu'elle assignât un traitement permanent aux juges, ainsi qu'aux principaux fonctionnaires publics. Cet article de dépenses fut fixé, après une estimation raisonnable, à la somme de £19,100, qui, au moyen de £5000 déjà votés en 1795 pour les frais d'administration, se réduisait à £14,000. On fit connaître également à la chambre que les revenus éventuels provenant de la vente des terres, de celle des bois de charpente, et d'autres sources, devaient être considérés comme appartenans au roi. Ils s'étaient montés l'année précédente à £11,231; mais les frais de perception les avaient reduits à £7500. On proposa d'appliquer principalement cette somme aux dépenses du culte, tirées jusque-là à tort de la caisse de l'armée. On demanda d'ailleurs qu'il ne fût élevé aucune objection sur l'emploi des fonds appartenans légalement et constitutionellement au roi, et qui auraient pour objet, non un simple patronage mais une dépense d'utilité publique.

Lord Aylmer craignait beaucoup que cette dernière réserve ne déplût à l'assemblée; et il jugea qu'il était plus prudent de soumettre à celle-ci un rapport véridique et complet des intentions du gouvernement. Ce corps, après avoir pris des renseignemens sur le mode de perception et le montant de cet impôt, prit une résolution par laquelle, "dans aucune circonstance et sous aucun prétexte, il ne voulait ni compromettre ni abandonner le droit qu'il prétendait avoir de contrôler les dépenses publiques." Quelques objections particulières furent élevées également au sujet des dépenses des cultes autres que l'église dominante; et elles avaient d'autant plus de force que le culte pour lequel on demandait des fonds n'était pas celui du parti le plus fort dans l'assemblée. Ils se décidèrent en conséquence à n'accorder pour le moment aucun subside permanent; et, le 8 mars 1831, ils rédigèrent, sur la motion de M. Neilson, un long rapport de leurs griefs qui fut mis sous les yeux du gouverneur. Celui-ci désira savoir si ce rapport spécifiait tous leurs sujets de plainte, les prévenant d'ailleurs qu'il augurerait de leur silence qu'ils n'avaient rien à y ajouter. D'après cela ils ne firent aucune réponse; ils votèrent la loi d'impôt annuel; et sur le tout se montrèrent fort accommodans.

Le gouverneur transmit cette requête, en reconnaissant que la plupart des faits qu'elle renfermait étaient fondés, faisant en même temps l'éloge des loyales dispositions des habitans du Canada. Lord Goderich, dans une longue réponse, du 7

juillet 1831, déclara que le gouvernement était disposé à presque tout accorder, et il témoigna l'espérance de voir finir en conséquence ces longs et pénibles débats. Cette dépêche fut soumise à la chambre, qui, dans une suite de délibérations, exprima sa gratitude pour les intentions bienveillantes de sa majesté, preuve d'une politique juste et libérale, et pour les paroles pleines de bonté que contenait la dépêche. Les différens points qu'elle traitait furent renvoyés à des comités.

Bientôt après, une lettre du secrétaire d'état des colonies fit connaître à l'assemblée, que le bill de contrôle attendu depuis si long-tems venait de passer aux chambres du parlement et recevrait la royale sanction. Soit par une extrême générosité, soit par inadvertance, ce bill était conçu de manière à ôterau trésor royal toute possibilité d'exercer son contrôle sur les impôts spécifiés plus haut, et ne laissait aucun moyen de discussion avec les représentans canadiens. Lord Aylmer fut chargé de demander en retour qu'on votât un traitement annuel pour les juges, qui, d'après les intentions mêmes de l'assemblée, devaient être indépendans de la couronne : on fit la même demande pour ce qui regardait le gouverneur et pour quelques membres du pouvoir exécutif. Le 20 janvier 1832, l'assemblée s'occupa des premiers ; et, en prenant des mesures pour qu'ils fussent indépendans de la couronne, elle décida, qu'à l'exception du chef de justice, ils ne pourraient pas siéger dans les conseils exécutif et législatif. Mais en même tems, sur une motion de M. Neilson qui fut adoptée à une grande majorité, il fut statué que ces traitemens seraient prélevés sur les fonds territoriaux et éventuels réservés à la couronne par lord Goderich. Lord Aylmer jugea qu'il était nécessaire d'envoyer ce bill à la métropole, en conseillant d'en accepter les conditions comme le meilleur moyen d'arriver à son exécution. Cet avis fut rejeté pour deux motifs : d'abord, parce que réellement il ne rendait pas les juges indépendans de l'assemblée, et qu'il nécessitait un vote annuel. On ne peut pas supposer qu'il y eût erreur dans cette interprétation, car voici les expressions du bill : " Les salaires des juges seront fixés et assurés d'une manière permanente ; ils seront pris sur les revenus territoriaux et éventuels affectés par des actes du parlement provincial au paiement des frais de l'ordre judiciaire et à ceux de l'administration civile, lesquels revenus, ainsi que les autres taxes publiques, sont perçus par le trésorier général." On peut conclure de ces expressions que le bill renfermait une autorisation précise de paiement. Lord Goderich avait probablement trouvé que la loi manquait des formes régulières ou de quelques expressions en usage dans la législation anglaise ; mais on ne pouvait pas attendre d'une assemblée provinciale qu'elle entrerait dans ces petits détails. Le conseil législatif, le gouverneur, et sans doute aussi l'assemblée, pensèrent que la mesure avait un effet permanent. Le second motif qui engagea le gouvernement à rejeter le bill, venait de cette prétention de l'assemblée de disposer des revenus éventuels et territoriaux, prétention qui, exprimée néanmoins



d'une manière indirecte, déplut souverainement à lord Goderich, quoiqu'il eût été informé de la détermination prise par elle de ne pas reconnaître la sanction ministérielle, si elle ne contenait pas la clause en question.

On demanda ensuite à l'assemblée de fixer un traitement permanent pour le gouverneur et pour plusieurs des chefs du pouvoir exécutif. Après de longs débats, la proposition fut rejetée à une grande majorité. La décision plaça la chambre en opposition directe avec la couronne, et elle fut représentée comme oubliant dans cette occasion ses sermens d'obéissance et de fidélité. Elle n'avait pas pu, à la vérité, prendre un engagement formel. Cependant le rapport du comité de 1828 qui liait cet arrangement avec l'abandon des revenus en litige, avait été regardé par elle comme renfermant tout ce qu'on pouvait désirer, et elle n'avait élevé aucune objection sur cette partie du rapport. Le 6 decembre, elle insista, dans plusieurs de ses délibérations, sur le contrôle, sans réserve, des revenus publics ; exprimant son intention d'accorder les subsides demandés si on obtempérait à sa réclamation. Sa prétention s'étendait certainement sur les revenus éventuels et territoriaux qui étaient alors perçus. Ils ne se montaient pas cependant à une forte somme, et le présent bill, de même que celui qui concernait les juges, était conçu de manière à rester sans effet, si la décision relative aux taxes en question n'était pas accueillie. L'assemblée ne donna aucuns motifs pour en agir ainsi ; mais il fut reconnu qu'elle prévoyait que le pouvoir exécutif, ne dépendant pas d'elle pour un établissement naval et militaire, ne serait plus, dans le cas d'une fixation permanente, soumis au contrôle qu'elle prétendait exercer sur lui. Elle vota néanmoins le subside annuel, et lord Goderich, quoique mécontent des réserves de la chambre, jugea convenable de sanctionner le bill.

L'année suivante (1833), l'assemblée vota encore le budget annuel, dans lequel, conformément à la demande de lord Goderich, elle fixa l'emploi de chaque somme qui y figurait. Elle ajouta, sans qu'on le lui demandât ou qu'on parût le désirer, le nom de l'individu auquel cette somme devait être payée ; mais elle mit pour condition que cet individu ne cumulerait pas d'autres fonctions et ne ferait pas partie des conseils législatif et exécutif. Cela parut souffrir quelques difficultés, parce que, par suite de cette disposition, des fonctionnaires publics se trouvaient subitement privés d'emplois qu'ils occupaient depuis long-temps, sans pouvoir élever aucunes réclamations pour obtenir des dédommagemens ; et ensuite parce que la condition dont on vient de parler n'était pas de nature à figurer dans un budget, mais devait être l'objet d'un réglement particulier. Par ce motif, la loi fut rejetée par le conseil législatif, et lord Stanley, qui était alors à la tête de l'administration coloniale, fit connaître que, si on la lui avait envoyée, il ne l'aurait pas soumise à la sanction royale. Dans la même session on proposa des mesures pour assurer aux juges un traitement permanent, et elles furent calculées de manière à prévenir

les principales objections que faisait lord Goderich ; mais, sur la motion de M. Papineau, la proposition fut rejetée, et tous les chefs de l'assemblée se réunirent pour demander que le traitement des juges restât toujours soumis à son contrôle.

La lutte prit encore un caractère plus prononcé. Lord Stanley, s'apercevant que la chambre représentative avait l'intention de concentrer sur elle tous les pouvoirs de l'état, ordonna que les fonds qui n'avaient pas encore été envoyés par le parlement fussent appliqués au paiement d'une partie des fonctionnaires civils ; et se résolut même, dit-on, à présenter un bill de rappel de l'acte de concession qui avait été passé. Dans ce moment, l'assemblée avait ajouté et placé en tête de ses réclamations un nouvel article qui ôtait l'espoir de tout accommodement, en ce qu'il demandait la suppression du conseil législatif actuel, et son remplacement par un autre choisi par le corps de la nation. Pareille prétention était sans exemple dans les colonies anglaises, et les idées qui existaient à leur égard dans la mère patrie ôtaient aux ministres tous moyens de soumettre de semblables mesures à l'approbation du parlement. Tel était l'état de choses en mars 1831, lorsque lord Aylmer annonça son intention d'agir dans le sens du rapport de 1828, et de faire droit, s'il était possible, aux anciens griefs. Mais il paraît que cette disposition à tout concilier, loin de conduire à un accommodement, rendit au contraire l'assemblée plus exigeante et lui fit penser que, par son obstination et sa persévérance, elle finirait par obtenir tout ce qu'il lui conviendrait de demander. Quoique le rapport du comité qui renfermait de pareilles prétentions eût été approuvé par l'assemblée, celle-ci ne voulut pas néanmoins en faire mention dans sa délibération. Le 20 mars 1833, dans une pétition au roi, signée par M. Papineau, président, la chambre soutint avec force ses nouvelles prétentions, et proposa qu'il fût nommé des commissaires pour les régler. Elle demanda principalement que l'individu qui payait annuellement dix livres dans les campagnes et vingt livres dans les villes, pût être électeur, et qu'on fixât le revenu suffisant pour être nommé conseiller, fonctions qui seraient inamovibles durant l'espace de six années. Dans sa réponse, lord Stanley fit connaître qu'une pareille réclamation était en opposition avec les vrais principes monarchiques, et qu'il ne conseillerait jamais à sa majesté de l'accueillir. Il s'éleva surtout contre la nomination de ce corps de délégués qu'il appelait une Convention Nationale. Cependant il désapprouva une autre adresse présentée par le conseil législatif, et qu'il trouvait inconvenante, parce qu'elle pouvait tendre à suggérer à une grande partie des sujets de sa majesté d'une certaine origine des idées de nature à ébranler leur fidelité. Il termina sa lettre par faire sentir la possibilité que le parlement, pour mettre fin aux dissentions intérieures qui agitaient le Canada, prît exclusivement le pouvoir suprême, ce qui modifierait les chartes et les priviléges dont jouissait la colonie.



Cette dépêche fut communiquée à l'assemblée, qui exprima fortement son indignation contre l'esprit qui l'avait dictée, et surtout contre l'espèce de menace qui la terminait. Cette même année 1834, elle refusa de voter aucune espèce de dépenses, et employa la session à rédiger un nouveau mémoire relatif à ses griefs. Elle se plaignait de ce que non-seulement on n'avait pas satisfait à ses anciennes plaintes, mais encore qu'on avait, sans son consentement, payé en partie les fonctionnaires civils. Elle commença par demander qu'il y eût un conseil législatif nommé par la nation, comme seule mesure juste et régulière. La conduite de lord Aylmer fut présentée comme violente, inconstitutionnelle et odieuse, et son rappel fut vivement sollicité. Au reste, la correspondance publiée ne fit aucunement mention de ces accusations. Les relations de ce fonctionnaire avec l'assemblée portaient un caractère remarquable de modération et de politesse, et il proposait même au gouvernement de la métropole de faire des concessions, que lord Goderich se refusa à accorder, quoiqu'on lui supposât des intentions favorables à la colonie. Ce mémoire fut mis sous les yeux du parlement et renvoyé à un comité pour l'examiner.

A cette époque, lord Stanley quitta le ministère et fut remplacé comme secrétaire d'état des colonies par M. Spring Rice. Celui abandonna le projet qu'avait eu son prédécesseur de disposer des fonds dont l'emploi avait été laissé à la chambre, et il témoigna même des intentions modérées et pacifiques. Il se contenta de demander un peu de tems pour se mettre au courant des affaires, ce qui fit penser aux chefs populaires qu'on voulait profiter de ce délai pour prendre contre la colonie des mesures violentes. Ils se plaignirent amèrement de ce que rien n'était changé à l'état de choses. Lord Aylmer fut continué dans son gouvernement ; les fonds canadiens furent faits comme à l'ordinaire, et une somme de £31,000 fut avancée par la caisse militaire pour le paiement des fonctionnaires civils, qui, par l'effet de cette mesure, ne se trouvaient plus responsables vis-à-vis de l'assemblée. Avant que M. Rice n'eût pu présenter son plan, il quitta le ministère par suite de l'accession de sir Robert Peel au pouvoir. Au reste ce plan était prêt, et il devait le mettre sous les yeux du cabinet, au moment même où eurent lieu les changemens dont je viens de parler; assertion à laquelle M. Roebuck, membre des communes, ne parut qu'avec peine vouloir ajouter foi, quoique son incrédulité ne reposât sur aucun motif raisonnable.

Sir Robert, en prenant les rênes de l'administration, porta son attention sur l'état d'agitation qui régnait dans le Canada. Après de mûres réflexions, il se décida à envoyer un commissaire chargé de rechercher sur les lieux tous les motifs de plainte, et de redresser sans délai ceux qui lui paraîtraient fondés. Les prétentions de la chambre relatives aux revenus éventuels et territoriaux devaient même être accueillies, sous la condition qu'elle voterait une liste civile pour sept années

au moins. On se refusait cependant à lui accorder la nomination demandée d'un conseil législatif, ainsi que la gestion des terres de la couronne. Le vicomte Canterbury, dernier président du conseil actuel, fut d'abord invité à se charger de cette direction, et, sur son refus, elle fut donnée au comte Amherst : mais ces arrangemens n'eurent pas lieu par suite d'un vote parlementaire, qui décida la retraite de sir Robert Peel et le retour de lord Melbourne au pouvoir.

Le nouveau ministère suivit, avec certaines modifications, le plan de celui qui l'avait précédé. Une commission fut envoyée au Canada, avec pouvoir de recueillir seulement des documens, et non de prendre une décision. Elle était composée du comte Gosford, de sir Charles Edward Grey et de sir George Gipps. Le premier, gentilhomme écossais et professant des principes libéraux, remplaça lord Aylmer comme gouverneur. Lord Glenelg, alors secrétaire d'état des colonies, leur remit des instructions qui portaient que les prétentions à disposer de la totalité des revenus de la colonie étaient exhorbitantes et sans exemple dans l'administration anglaise. Il consentait néanmoins, pour l'amour de la paix, à les accueillir sous certaines conditions, savoir : un salaire indépendant pour les juges, et le traitement des fonctionnaires civils. Ces provisions devaient être votées pour un tems fixé qu'on jugeait convenable de porter jusqu'à dix années. Quant à ce qui regardait les terres en friche, toutes les opérations qu'exigeait leur vente étaient laissées à la disposition de l'assemblée ; mais le gouvernement ne pouvait pas consentir à partager avec elle l'administration de ces biens, ou à annuller le contrat fait avec la compagnie territoriale. Les pensions existantes devaient être conservées, et le droit de les accorder par la suite était concédé à l'assemblée. Relativement au conseil législatif électif, il fut dit que le roi ne voulait pas consentir à laisser ouvrir les débats sur cette question : un principe vital du gouvernement provincial peut-il subir des altérations ? Le droit de pétition fut pleinement reconnu ; sa majesté ne voulait pas fermer la voie à une enquête, même lorsque la demande, comme dans le cas présent, ne lui paraîtrait pas l'objet d'un doute raisonnable.

A son arrivée au Canada le comte de Gosford ne perdit pas de temps pour réunir la législature, qui fut convoquée pour le 27 octobre 1835 ; et, dans son discours d'ouverture, il montra les dispositions les plus conciliantes, particulièrement envers les Français, formant le parti populaire. Il déclara que, dans son opinion, un des premiers devoirs de l'administrateur était de rechercher ce qui est avantageux à la masse générale de la nation. Il annonça qu'il était prêt à laisser à la chambre l'entière disposition des revenus, sous les conditions précédemment indiquées. Tous les autres griefs devaient être soigneusement examinés et redressés, et il fit allusion à quelques sujets plus graves encore, sur lesquels on devait laisser aux commissaires le droit d'informer.



La réponse du conseil législatif fut sous tous les rapports extrêmement modérée. Il partageait les sentimens exprimés dans le discours de lord Gosford, et repoussait l'idée que la différence d'origine pût affecter les droits politiques, qui devaient être égaux entre tous les sujets de sa majesté. Mais la chambre, tout en tenant un langage pacifique, ne céda en rien sur ses prétentions. Elle demanda de nouveau l'élection du conseil législatif, comme nécessaire au repos et au bonheur de la nation ; réclamant de plus l'entière disposition des revenus publics, non comme une faveur, mais comme un droit essentiel et incontestable. Tout en annonçant qu'elle était prête à prendre les mesures tendantes à la mettre en possession de ce droit, elle ne faisait aucune mention des conditions sous lesquelles il lui était accordé. Malgré cet esprit d'opposition, les relations entre les chefs populaires et le gouverneur furent très amicales. Celui-ci les admit à sa table et dans son intimité, et se montra pour eux dans plusieurs occasions plein de bienveillance. Il les traita comme les représentans d'une grande nation dont il avait l'extrême désir de se concilier l'affection, et montra les sentimens les plus libéraux, même vis-à-vis de ceux qui donnaient à ce mot son acception la plus étendue. Sa conduite produisit une telle impression que le parti opposé se répandit aussitôt contre lui en invectives et même en menaces d'insurrection. Et d'un autre côté, les chefs de l'assemblée allèrent jusques au point de déclarer qu'ils étaient prêts à faire cesser les embarras financiers en votant les trois années de salaires arriérés et une demi-année d'avance.

Ils attachèrent au don du subside des conditions un peu dures, qui ne furent pas néanmoins rejetées.

La bonne harmonie qui régnait se trouva tout-à-coup interrompue. Le langage du gouverneur relativement au conseil électif différait beaucoup de celui qu'il tenait dans ses instructions ; mais son système de conduite lui paraissait le meilleur pour arriver à son but ; et il espérait que, par la modération, il finirait par décider l'assemblée à se désister de ses prétentions, lorsqu'il ne serait plus possible de lui cacher les intentions réelles du cabinet. Cette marche tortueuse doit, aussitôt qu'elle est dévoilée, nuire à la dignité d'un gouvernement, irriter ceux qu'on a voulu tromper, et leur donner même une haute idée de leur force, qui a décidé l'autorité à recourir à un tel subterfuge. Malheureusement tous ces résultats eurent lieu avant qu'on n'eût obtenu les avantages qu'on attendait du système qui avait été suivi. Sir Francis Bond Head venait d'être envoyé dans le Haut Canada. Naturellement plein de droiture, et paraissant ne rien connaître des intentions de lord Gosford, il publia une partie de ses instructions relatives au conseil législatif ; et elles étaient d'une telle nature que, quoiqu'elles ne parussent pas s'opposer à ce que les débats s'ouvrissent sur cette question, elles laissaient peu de chances de succès aux chefs populaires. Alors leur fureur ne connut plus

de bornes. Ils se plaignirent, non-seulement de ce qu'ils étaient forcés de renoncer à leur projet favori, mais encore de ce qu'on les avait trompés. Ils prirent alors la détermination de ne pas accorder les trois années de subsides, et de voter simplement les fonds pour la moitié de l'année courante, assignant ce court délai au succès de leur demande. Ce vote fut encore accompagné de conditions qui engagèrent la chambre haute à le rejeter ; de sorte que la session fut orageuse sous tous les rapports, et se termina, sans qu'il eût été pourvu d'aucune manière aux moyens de faire face aux dépenses publiques. Le conseil législatif se montra comme de raison fort mécontent des efforts qu'on faisait pour arriver à sa suppression ; et, au lieu de chercher à prouver que cette mesure était déraisonnable, il montra son ressentiment en rejetant presque toutes les lois proposées par l'assemblée. Dans le nombre fut celle qui assignait des fonds pour l'éducation nationale. Tous les élémens politiques se trouvaient ainsi dans la plus grande agitation, et en contact violent les uns avec les autres.

Au mois de mars 1836, les commissaires, voyant l'état des choses, et perdant l'espérance d'obtenir les fonds nécessaires à l'action gouvernementale, si on ne cédait immédiatement à chacune des demandes de la seconde chambre, regardèrent comme indispensable de se procurer les fonds sans le consentement de celle-ci : et cette mesure devait, à leur avis, être prise par le parlement, qui rappellerait l'acte passé sur la motion de lord Goderich, acte qui accordait à l'assemblée une somme de £38,000. Ce rappel augmenterait le mécontentement, à la vérité : mais la somme en question, jointe aux autres revenus réservés, mettrait le gouvernement en état de se passer du vote de la chambre. Lord Glenelg ne jugea pas à propos de suivre cet avis. Il écrivit au comte de Gosford, que la résolution violente dont on se plaignait tenait à ce que la chambre n'avait eu qu'une connaissance incomplète des instructions, et qu'en les lui mettant toutes sous les yeux, on pouvait arriver à de plus favorables résultats. En conséquence il exprima le désir que le parlement provincial fût convoqué de nouveau, et qu'on lui fournît l'occasion de rentrer dans des voies de prudence et de conciliation, avant de prendre des mesures extrêmes. L'assemblée se réunit en effet le 22 septembre 1836 : mais la majorité présenta au gouverneur une adresse, dans laquelle elle niait avoir agi sur une fausse interprétation des instructions, ainsi qu'il l'avait fait entendre dans son discours d'ouverture. Rien ne lui paraissait devoir changer quelque chose à ses intentions, ou l'empêcher d'insister sur ses demandes, principalement sur celle qui regardait le conseil électif. Elle s'exprima avec une violente indignation contre certaines prétendues autorités (c'est ainsi qu'elle appelait la commission), et soutint que la chambre était seule l'organe légitime et légal de toutes les classes d'habitans. La manière dont elle avait usé de ses pouvoirs devait inspirer toute confiance ; et c'était à elle enfin, et non à quelques étrangers, qu'avait été confié le sort de la nation. Elle



déclara qu'il était de son devoir de persister dans les intentions énoncées dans sa dernière adresse ; et enfin exprima la résolution de ne rien décider relativement aux impôts, et d'ajourner ses séances jusqu'à ce que le gouvernement eût mis la main au grand œuvre de justice et de réforme, particulièrement en ce qui regardait l'autre branche de la législature.

Les choses en étaient venues maintenant à un point qui ne permettait plus de différer une intervention entre les parties. L'assemblée était libre sans doute de refuser, comme d'accorder les subsides : mais l'exercice de ce premier droit entraîne de si grands maux, que, pendant plus d'un siècle, les Communes d'Angleterre se le sont réservé comme une ressource extrême, mais qu'elles n'ont jamais voulu en faire usage. Le caractère constitutionnel de la mesure était sujet encore à plus d'objections, lorsque son effet était, non de contrôler les abus du pouvoir exécutif, mais de renverser une branche de la législature, qui devait son existence à la même source que l'assemblée elle-même. Ce changement était d'une si grande importance qu'il équivalait à une espèce de révolution, et il ne devait être effectué qu'après un mûr examen. Arrêter la marche du gouvernement, et ne pas laisser aux réformes le temps de s'accomplir, étaient d'une violence extrême. Si les chefs populaires, écoutant les conseils de la sagesse et de la modération, avaient été convaincus de l'esprit de conciliation qui animait leur nouveau gouverneur, ils auraient pu réussir sur plusieurs points essentiels de leurs demandes. Ils auraient obtenu, sur le pouvoir exécutif, le contrôle le plus important ; et le conseil législatif, auquel ils reprochaient continuellement d'être trop asservi à la première autorité, n'aurait pas persisté dans une opposition inutile.

Les ministres se déterminèrent alors à ne pas différer plus long-temps de prendre des mesures pour faire tête à l'opposition, et pour imprimer une action régulière au pouvoir exécutif. Le parlement s'étant rassemblé, et les rapports des commissaires ayant été mis sous ses yeux, lord John Russell proposa, le 6 mars 1837, une série de résolutions relatives au Canada. Après un examen de l'état actuel des choses, on demanda qu'il fût tiré des fonds provinciaux mis en réserve par l'assemblée une somme de £142,000, qui serait appliquée au paiement des juges et des autres fonctionnaires civils, à compter du dix avril. On convint ensuite de ne disposer d'aucune portion du revenu qui avait été laissé à la disposition de l'assemblée, suivant en cela l'avis des commissaires, mais d'employer avec la plus stricte économie, pour faire face aux dépenses d'administration, le fonds de réserve des revenus casuels et territoriaux, fonds qui se montait environ à £28,000. On déclara qu'il ne serait pas donné de suite à la demande d'un conseil législatif électif, et à celle de la responsabilité du conseil exécutif vis-à-vis de l'assemblée ; tout en remarquant que ces deux pouvoirs étaient susceptibles de beaucoup d'améliorations. De vifs débats eurent lieu sur cette affaire dans le parlement. Les

Tories appuyèrent les propositions du gouvernement ; mais ils l'accusèrent d'avoir, par sa faiblesse, encouragé les factieux du Canada. D'un autre côté, le parti des Radicaux soutenait les droits et les réclamations de l'assemblée canadienne, et prétendait que les résolutions prises par la chambre étaient inconstitutionnelles et tyranniques, et qu'elles amèneraient la guerre civile et la perte de la colonie. La motion de M. Leader en faveur du conseil électif fut rejetée par 318 membres contre 56, et les mesures proposées par le cabinet passèrent à une grande majorité : mais la mort de Guillaume IV eut lieu avant qu'elles n'eussent été sanctionnées. La nécessité d'une dissolution, et la répugnance qu'on avait à commencer le règne d'une reine jeune et populaire par un acte sévère, engagèrent les ministres à avoir recours à une avance de fonds par forme d'emprunt sur les revenus anglais, avec l'expectative d'être finalement remboursés sur les fonds provinciaux.

Dans l'intervalle qui s'écoula entre la décision et son exécution, on engagea lord Gosford à faire un dernier effort auprès de l'assemblée, dans l'espérance que celle-ci, voyant une si grande majorité contre elle dans le parlement, se déciderait à voter les subsides, ce qui éviterait de recourir à des mesures violentes. Mais, sur ces entrefaites, de tumultueuses démonstrations avaient eu lieu sur plusieurs points de la colonie. Dans les comtés de Montréal et de Richelieu, on tint des assemblées dans lesquelles on déclara que les décisions de la chambre des Communes avaient fait perdre toute espérance d'obtenir justice, et qu'il était désormais inutile de réclamer d'elle le redressement des griefs. Le gouvernement de la métropole fut présenté comme imposé par la force, et auquel on était obligé de se soumettre par faiblesse. Mais, pour réduire son pouvoir autant qu'il était possible, les habitans cesseraient de consommer les articles de fabrique anglaise, ainsi que ceux qui étaient assujettis à des droits. Enfin on se décidait à convoquer une convention nationale, pour aviser aux mesures à prendre.

Lord Glenelg, en conséquence de l'état de choses au Canada, eut d'abord l'idée d'y faire passer deux régimens de plus : mais, comme ce moyen avait des inconvéniens, il autorisa le gouverneur à s'adresser à sir Colin Campbell pour que celui-ci lui envoyât les forces disponibles à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick. Le 6 mai, le gouverneur répondit qu'il n'y avait rien de sérieux à craindre, quoiqu'il avouât qu'en cas de dissolution il y aurait peut-être un peu de sang répandu. Cependant comme il apprit, le 10 juin, qu'il y avait un coup de préparé par les intrigues de Papineau, il demanda à sir Colin un régiment, qui arriva dans les premiers jours de juillet. Il avait déjà publié une proclamation pour prémunir les habitans contre toute tentative qui serait faite pour les engager à violer leur serment de fidélité. On tint également de nombreuses assemblées à Montréal et à Québec : on y condamna la conduite violente de l'assemblée représentative ; et, en protestant d'un inviolable attachement à la métropole, on se déclara de la



manière la plus positive contre tout ce qui serait de nature à troubler la paix publique.

Le 18 août, lord Gosford convoqua de nouveau le parlement provincial. Il mit sous ses yeux les résolutions des communes, en exprimant l'espérance qu'elles seraient adoptées. Quelques difficultés avaient suspendu les mesures relatives aux conseils; mais le gouverneur promit solennellement qu'elles seraient prises plus tard. De vifs débats eurent lieu. M. André Stuart, un des membres de Québec, proposa l'adoption des résolutions; mais sa motion fut rejetée par 63 voix contre 13. M. Taschereau, représentant du comté de Beance, vota pour une adresse dans laquelle on aviserait aux moyens de modifier le conseil législatif, mais en l'accompagnant du refus de voter l'impôt, jusqu'à ce que ces moyens fussent pris. On soumit à l'assemblée une autre adresse, tout-à-fait hostile, et qui fut adoptée par 46 voix contre 31. On y présentait la marche actuelle comme destructive du gouvernement représentatif dans la province, et comme un refus positif des réformes et des améliorations demandées. Si les résolutions des communes passaient, la colonie, disait-on, ne restait plus attachée à l'Angleterre par le devoir, l'affection, ou un mutuel intérêt, mais par la force physique. Dans cette conjoncture, l'assemblée ne voyait aucuns motifs pour se départir de ses premières décisions, et pour voter l'impôt. Elle adhérait sous tous les rapports à celles qu'elle avait prises le 30 septembre 1836. Dans sa réponse, lord Gosford témoigna un vif regret d'une décision qu'il considérait comme destructive de la constitution, et il prorogea immédiatement l'assemblée.

Les chefs populaires témoignèrent alors l'intention d'avoir recours aux armes. Eux et leurs organes dans cette partie du Canada avaient souvent assuré, et avaient fini par croire qu'il ne fallait qu'un faible effort pour séparer la colonie de l'Angleterre. Cette conclusion était fausse et inconsidérée. On cita l'exemple des colons américains; mais ceux-ci étaient beaucoup plus forts que ne l'étaient en ce moment les Canadiens; et, d'un autre côté, le pouvoir de l'Angleterre à cette même époque était bien plus petit. Ce ne fut qu'après une lutte longue et déplorable que les Etats-Unis conquirent leur indépendance; et leur succès aurait été bien douteux, s'ils n'avaient été aidés par une des plus puissantes nations de l'Europe. A la vérité, la population canadienne avait réclamé le secours des Etats-Unis, mais ce peuple avait si peu de dispositions pour intervenir dans de pareilles circonstances, qu'il resta neutre pendant les longues querelles qui eurent lieu entre l'Espagne et ses colonies, quoique sa situation lui permît un peu de craindre le ressentiment de la première. Il n'était donc pas à désirer qu'une poignée d'hommes cherchassent à lutter contre la puissante Albion.

Ces considérations rendirent les assemblées moins nombreuses et surtout moins agitées que dans les premiers momens. Néanmoins elles continuaient d'être

hostiles, et de demander une séparation. Un comité central se forma à Montréal, et les décisions qu'il prit restèrent secrètes en grande partie : on apprit cependant que des préparatifs avaient lieu pour la réunion d'une convention générale. Il devenait inutile de chercher à réprimer ces violentes démonstrations contre le gouvernement, car il aurait été impossible de réunir un petit jury pour juger les coupables ; et, en deux occasions où les délits étaient évidens, le grand jury ne put pas appliquer la loi. Cependant le gouverneur, apprenant que plusieurs individus qui occupaient des fonctions publiques, avaient fait partie de ces réunions, leur écrivit pour leur demander l'explication de leur conduite. Aucune des réponses n'ayant été satisfaisante, il destitua dix-huit magistrats et trente-cinq officiers de milice. Parmi les derniers se trouvait Papineau, dont la réponse respirait la défiance et le mépris. Il avait été si loin, dit-il, qu'il lui était impossible de reculer sans perdre toute son influence ; et il devait ou être renversé, ou renverser le gouvernement. Au commencement d'octobre, les nouvelles dispositions relatives aux deux conseils furent mises à exécution, au moins jusqu'à un certain point : mais elles produisirent peu d'effet, et les chefs populaires les rejetèrent comme tout-à-fait insuffisantes.

Le parti des mécontens devint plus hardi de jour en jour. Ils formèrent une association sous le nom de *Enfans de la Liberté ;* et, sans néanmoins commettre aucune espèce de violences, ils parcouraient les rues de Montréal, d'un air hostile et menaçant. Ils publièrent une proclamation conçue dans les termes les plus violens. " Les perfides projets des autorités anglaises," disaient-ils, " ont détruit toute sympathie pour la mère-patrie."—" Une destinée glorieuse est réservée aux jeunes-gens de ces colonies," et on disait plus bas qu'elle consistait à " affranchir leur contrée chérie de toute autorité humaine, à l'exception de cette fière démocratie qu'elle renfermait dans son sein." Ils parlaient d'une " longue lutte en faveur de la liberté, après laquelle luira le jour de gloire qui remplacera les ténèbres de l'esclavage par l'éclat radieux de la liberté." Dans le comté des Deux Montagnes, la population refusa d'obéir aux magistrats qui avaient remplacé ceux qu'on venait de destituer. On organisa une justice de paix, pour décider sur toutes les affaires litigieuses, sans être obligé d'avoir recours aux autorités constituées ; et on engagea tous les vrais patriotes à la reconnaître. En même temps, la milice de cette partie du Canada fut organisée d'après un nouveau mode ; et les mécontens en nommèrent les officiers, en choisissant d'abord ceux que le gouverneur avait déplacés. Des mesures violentes forcèrent les habitans paisibles et fidèles, ou d'entrer dans le parti de la rébellion, ou de quitter le territoire. Enfin le pouvoir des autorités anglaises cessa entièrement d'être reconnu.

En peu de temps, ce même ordre de choses eut lieu dans les parties plus populeuses du district de Montréal, au midi du S.-Laurent. Le 23 octobre, cinq



comtés tinrent une assemblée, et l'Acadie demanda bientôt à en faire partie. Là les patriotes ne gardèrent plus de mesures, déclarant qu'ils étaient prêts à sacrifier ce qu'ils avaient de plus cher au monde pour soustraire à l'esclavage le pays qui les avait vus naître. Ils ne reconnaissaient d'autres principes que ceux de la plus pure démocratie, et témoignaient l'intention d'avoir pour guide et pour protecteur L. J. Papineau. Dans cette réunion des six comtés, on estima le nombre des individus présens à près de 5000, dont une partie étaient armés. Les résolutions qui furent prises, sans porter précisément un caractère de rébellion ouverte, indiquaient néanmoins qu'on s'y préparait. Les déclarations faites récemment aux deux conseils furent présentées comme dangereuses, et l'introduction d'une force armée dans la province fut signalée comme un nouveau grief plus criant encore que tous les autres. La magistrature et la milice furent organisées, sur le modèle de celles des Deux Montagnes ; et on proposa de former une société pareille à celle des *Fils de la Liberté*, pour que les deux sociétés pussent se defendre mutuellement, si les droits de la nation étaient menacés. Une adresse dans ce sens fut répandue dans toute la province ; et les fonctionnaires publics furent obligés, par violence ou par menaces, de résigner leurs fonctions ou de quitter le pays.

Le gouvernement ne pouvait pas rester passif, quand son autorité était ouvertement méconnue, et que l'insurrection faisait des progrès sous ses yeux. On fit demander à sir Colin Campbell deux nouveaux régimens, et l'ordre fut donné de faire venir les troupes dont on pouvait disposer dans le Haut Canada. On accepta l'offre qui avait été faite depuis long-temps par les habitans fidèles, offre qui avait été refusée pour des motifs de prudence ; et on en forma un corps de volontaires. Le clergé catholique fit tout ce qui dépendait de lui pour le maintien de l'ordre et de la paix, et l'évêque de Montréal publia un mandement dans lequel il engageait son troupeau à ne prendre aucune part aux actes violens qui troublaient le pays. Quoique ce mandement ne changeât rien aux projets de ceux qui s'étaient déjà si fortement compromis, cependant il ne pouvait pas manquer de faire une grande impression sur une population religieuse, et le désordre resta concentré en effet dans le district de Montréal.

C'est dans cette ville que la lutte s'engagea d'abord entre les Fils de la Liberté, et une troupe de sujets fidèles chargée de les disperser. Les premiers furent mis en déroute, et poursuivis dans les rues. Aucun d'eux ne fut tué ; mais plusieurs furent dangereusement blessés, entr'autres Brown, de New York, qui prenait le titre de leur général. La maison de Papineau, que les vainqueurs voulaient brûler, fut épargnée ; mais les presses du journal Le Vengeur furent détruites. Des rapports exagérés sur cette affaire, répandus dans le pays, augmentèrent la fermentation ; et on apprit que la révolte faisait des progrès, et que des moyens de résistance s'organisaient de plusieurs côtés.

Il était clair maintenant qu'à moins qu'on ne prît un parti décisif, la cause de la rébellion allait prendre chaque jour plus de force, et que la colonie pourrait finir par être séparée de la mère-patrie.

Le parti auquel on s'arrêta comme le meilleur, fut d'ordonner l'arrestation des chefs populaires ; et, en conséquence, un mandat d'arrêt fut lancé contre vingt-six habitans de Montréal, dont faisaient partie Papineau, Viger et cinq autres membres de l'assemblée. Neuf furent arrêtés ; mais l'agitateur en chef échappa, et on douta même qu'il fût resté dans la province. Ce coup décisif devait nécessairement amener une crise, et avec d'autant plus de raison que les individus arrêtés habitaient le foyer même de l'insurrection. Deux se trouvant dans les environs de S.-Jean, on chargea un détachement de dix-huit volontaires de les arrêter. On commit une imprudence en envoyant une force si faible dans un canton habité par les mécontens. Ce détachement parvint, à la vérité, à prendre les deux individus en question, et une trentaine d'hommes armés qu'il aperçut près de Chambly, ne parurent pas vouloir lui couper le passage. Mais, près de Longueil, il rencontra dans un champ près de la route trois cents hommes protégés par un retranchement élevé. De là un feu vif fut aussitôt dirigé sur le détachement qui, de sa position, ne pouvait pas riposter avec avantage. Plusieurs des volontaires furent blessés, les autres battirent en retraite, et les deux prisonniers furent délivrés.

L'étendart de l'insurrection ayant été alors levé ouvertement, il devint nécessaire d'agir avec promptitude. On apprit que Papineau, Brown et Neilson étaient dans les villages de S.-Denis et de S.-Charles, sur la rivière Richelieu, et que ces deux endroits étaient occupés par les habitans armés. En conséquence, sir John Colborne, commandant en chef, les envoya attaquer par une forte troupe, sous les ordres des colonels Gore et Wetherall. Le 22 novembre, le premier embarqua ses hommes sur un bateau à vapeur à Sorel, et se dirigea sur S.-Denis. Mais, forcé de prendre des chemins de traverse que des pluies récentes avaient tout-à-fait abîmés, il arriva harassé de fatigue. Quoique tout le pays fût en armes, on ne rencontra aucune résistance jusqu'à l'arrivée du village, dont l'entrée était défendue par une grande maison en pierre, bien fortifiée, et d'où, ainsi que des maisons voisines, on ouvrit un feu violent. Le colonel Gore fit avancer un obusier devant la maison, et on essaya de la renverser ; mais les coups ne produisirent aucun effet. Le capitaine Markham s'avança bravement, et parvint à s'emparer d'une maison voisine ; mais, blessé dangereusement, il fut forcé de quitter le champ de bataille. Gore, voyant que ses attaques contre le retranchement principal ne produisaient aucun effet, que les munitions commençaient à lui manquer, et que ses hommes étaient accablés de fatigue, jugea à propos de battre en retraite. Elle se fit sans beaucoup d'inconvénient ; cependant il fut obligé d'abandonner sur la route une pièce de canon. Ses



pertes se montèrent à six hommes tués, dix blessés, et six qui ne se retrouvèrent pas. Aucun blâme ne paraît devoir s'attacher à la conduite du colonel, dont les forces et les munitions étaient inférieures à celles des rebelles. Mais, ce second avantage remporté par les insurgés au commencement de la lutte était d'autant plus fâcheux qu'il devait contribuer à étendre l'insurrection, à moins que les troupes du gouvernement ne parvinssent à reprendre le dessus.

Pendant ce temps-là, le colonel Wetherall, avec son détachement, s'avança vers S.-Charles par la route de Chambly. Le mauvais état des routes rendit sa marche si pénible qu'en arrivant à S.-Hilaire, il jugea nécessaire de faire venir de Chambly une autre compagnie, et même, à ce qu'on croit, d'envoyer à Montréal pour demander des renforts. Après quelques jours, ayant des motifs pour croire que ses communications avec cette dernière ville étaient interceptées, il se détermina, le 26 novembre, à commencer l'attaque. 1500 insurgens environ, sous le commandement de Brown, postés dans le village, s'y étaient assez fortement retranchés. Le commandant anglais, à son arrivée, déploya ses forces à peu de distance, dans l'espérance de produire quelque défection parmi les révoltés. Mais il n'en fut point ainsi, et, ceux-ci ayant commencé un feu violent sur sa troupe, il ordonna l'assaut. Une heure après, les retranchemens étaient franchis, les maisons fortifiées et les palissades étaient en feu, et les rebelles, abandonnant la ville, fuyaient dans toutes les directions. On en fit un grand carnage, et ils perdirent plus de 300 des leurs. On a cité quelques actes de vengeance et de cruauté commis en cette occasion, mais ils sont sans doute exagérés.

Un autre corps de révoltés se porta sur l'arrière-garde du colonel, dans l'intention de couper sa retraite sur Chambly ; mais lorsque, le 28, il s'approcha d'eux, ils furent enfoncés et dispersés au premier choc. L'affaire S.-Charles décida de la querelle. Une terreur panique se répandit chez tous les habitans de la campagne, et ils commencèrent à croire qu'ils étaient trahis par leurs chefs, qui n'avaient pas montré le courage qu'on attendait d'eux à l'heure du danger. Le colonel Gore, ayant reçu des renforts, s'avança sur S.-Denis, où il entra sans résistance le deux décembre : Neilson et Brown l'avaient quitté la veille au soir. Il marcha ensuite sur S.-Hyacinthe, le trouva également sans défense, et y chercha en vain Papineau. Les chefs, perdant toute espérance, avaient cherché leur sûreté sur le territoire des Etats-Unis. Brown y arriva après beaucoup de difficultés et de dangers. Neilson fut pris dans une grange, conduit à Montréal, et mis en prison. Papineau ne put être découvert, et on n'a jamais su qu'il ait compromis sa sûreté personnelle dans une insurrection dont il avait été le principal moteur.

Des tentatives pour soutenir cette cause eurent lieu cependant d'un certain côté qui, à raison de plusieurs circonstances, pouvait se rendre dangereux. Les Etats-Unis renfermaient une foule de personnes disposées à sympathiser avec les

Canadiens, et ces esprits remuans voulaient se joindre à eux, attirés surtout par l'espoir d'obtenir des concessions de terrains en récompense de leurs efforts. Dans ce moment même où tout espoir était perdu, deux cents passèrent la frontière; mais, avant que sir John Colborne ne pût envoyer des forces contre eux, un détachement de volontaires du comté de Missiqui, sous le commandement du capitaine Kemp, prit les armes, et repoussa les assaillans, qui perdirent du monde. Dès-lors, les six comtés, peu de temps auparavant en révolte ouverte, furent soumis et tranquilles au bout de quinze jours.

Les districts des Deux-Montagnes et de Terrebonne, au nord de Montréal, dans lesquels l'insurrection avait commencé, avaient encore cependant un aspect menaçant. Sir John Colborne avait judicieusement ajourné ses opérations contre ces endroits-là jusqu'à ce que, le midi ayant été complètement pacifié, il eût toutes ses forces à sa disposition. Le 14 décembre, il marcha en personne avec environ 1300 hommes de troupes régulières et de volontaires contre le gros village de S.-Eustache. Le mauvais succès des révoltés avait découragé les habitans; et la plupart, ainsi que leurs chefs, compris Girod, regardé comme commandant en chef, avaient pris la fuite dans toutes les directions. Cependant près de 400 des plus obstinés occupaient une église et des maisons voisines qu'ils avaient fortifiées avec soin: et ils firent une résistance si vive que, sur ce point, un détachement anglais fut obligé de reculer. L'église, et ceux qui la défendaient, furent forcés de la quitter; tandis que les assaillans, protégés par les maisons, n'eurent qu'un homme tué et neuf blessés.

Le colonel Maitland marcha vers S.-Benoit, village principal du district du Grand Brulé, qui avait été le foyer de l'insurrection. Mais, sur sa route, il rencontra une députation porteur de l'acte de soumission des habitans; et, en conséquence, il entra sans résistance dans la place. Malheureusement, ceux qui étaient restés fidèles, et dont les propriétés avaient été pillées, ou qui s'étaient vus forcés de quitter le pays, ne purent pas s'empêcher de commettre des actes de violence, et une grande partie des maisons avaient été réduites en cendres. Maitland, après être entré à Ste.-Scholastique, retourna à Montréal, laissant le district dans un état de parfaite tranquillité. La population, mécontente que les chefs, après l'avoir poussée à la révolte, l'eussent trahie, paraissait décidée à ne plus se laisser ainsi séduire. Plusieurs des chefs furent pris: Girod, entouré et sans espoir de se sauver, se donna la mort.

Sur ces entrefaites, le Haut Canada était devenu le théâtre d'événemens importans. Depuis long-temps, et surtout depuis le séjour de M. Gourlay, il s'était formé un parti, dont les opinions politiques étaient fort exaltées. A la vérité, la différence d'origine n'était pour rien dans ces idées; mais beaucoup d'habitans arrivaient des Etats-Unis, et naturellement ils sympathisaient avec les institutions de



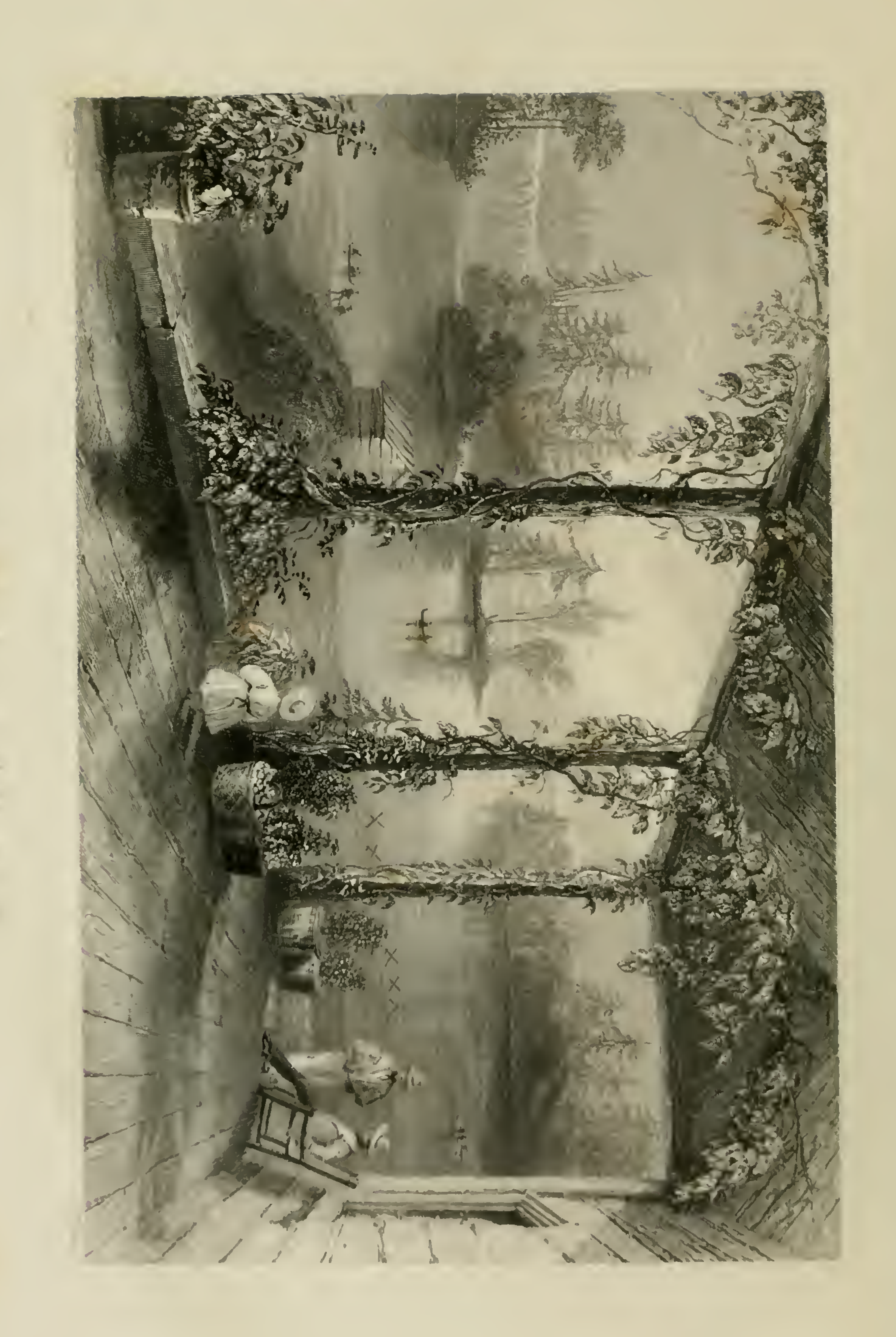
ce pays. Ils avaient pour eux les résidens anglais, qui se plaignaient souvent que les concessions de terrains avaient lieu par faveur. Les sujets de mécontentement furent pesés avec soin par le comité nommé en 1838 ; et lord Goderich envoya sur ce point des instructions qui, de même que dans le Bas Canada, causèrent une satisfaction générale. Le parti des mécontens continua néanmoins ses menées, au point que Mackensie, Duncombe et autres chefs ne firent plus un secret de leur projet de se séparer de l'Angleterre pour se joindre à l'Union. En 1834, ce parti obtint, pour la première fois, la majorité dans l'assemblée représentative ; et, quoiqu'il eût jusque-là borné ses plaintes à quelques objets particuliers, il en vint peu-à-peu à se mettre en opposition ouverte avec le gouvernement, et à lutter, ainsi que dans le Bas Canada, avec le conseil législatif. Il transmit au roi une longue liste de griefs, entre autres, que les employés dans la colonie étaient trop nombreux, trop payés, et qu'ils étaient destitués suivant le bon plaisir de la couronne ; qu'on avait protégé des établissemens religieux particuliers, et que les instructions données par lord Goderich n'avaient pas été suivies. Il demandait aussi, et avec autant de chaleur que dans l'autre partie de la colonie, un conseil législatif électif.

Cet accord des deux provinces, poussées avec le même zèle vers des mesures extrêmes, mettait les affaires dans une situation dangereuse. Quand lord Gosford et les commissaires furent envoyés dans le Bas Canada, le ministère plaça à la tête de la province supérieure sir Francis Head, homme qui joignait aux talens littéraires, de l'adresse, de l'énergie et de la force de caractère. Arrivé au commencement de 1836, comme je l'ai déjà dit, il fit connaître publiquement l'étendue et les limites de ses instructions, assurant en même temps la population de son zèle et de ses efforts pour redresser tous les griefs. L'assemblée ne fut pas encore satisfaite, et bientôt survint un nouveau sujet de mécontentement. Sir Francis adjoignit au pouvoir exécutif trois membres, dont le choix fut très agréable au parti populaire : mais, comme il s'écoula quelques semaines avant que ces nouveaux membres n'eussent été consultés en aucune manière, ils déclarèrent par écrit qu'ils ne voulaient pas être responsables de mesures auxquelles ils n'avaient pris aucune part, et ils donnèrent leur démission. Sir Francis l'accepta avec regret, mais soutint qu'il n'était pas dans l'obligation de les consulter, et qu'il était le meilleur juge des occasions où leur concours était utile aux intérêts publics. La chambre s'empara de l'affaire, et, ayant eu des copies de la correspondance, rédigea un rapport et ensuite une longue adresse au roi, réfutant avec force les principes mis en avant par le gouverneur, et l'accusant d'avoir montré peu de bonne foi et d'amour de la vérité. Par suite de ce même système d'hostilité, elle refusa pour la première fois de voter les subsides. En conséquence sir Francis soumit à la décision royale les lois relatives aux impôts, et se refusa à ordonnancer les dépenses particulières.

Tout espoir d'accommodement s'étant alors évanoui, le gouverneur se décida, le

28 mai, à faire un appel au peuple par une nouvelle élection. La lutte s'engagea avec une ardeur extraordinaire, et une guerre de manifestes, d'adresses, de proclamations commença entre les deux partis. Aucun chef n'a produit autant d'effet par ses écrits que sir Francis. La franchise et l'énergie de son style populaire eurent une influence prodigieuse, et déjà les habitans modérés commencèrent à abandonner ces idées extrêmes où leurs chefs les avaient engagés. Ces différentes causes produisirent l'important résultat que, dans la nouvelle assemblée, une forte majorité soutint le gouvernement. Les démocrates s'étaient plaints au ministère qu'on l'avait obtenue par des moyens illégaux, par des concessions de terrains, et enfin par l'intrigue. Mais un comité nommé par l'assemblée déclara, après une enquête minutieuse, que ces allégations étaient fausses, et celle-ci exprima son attachement sincère à la mère-patrie et au gouverneur.

Tandis que le Haut Canada se trouvait dans cet état satisfaisant de tranquillité, l'insurrection avait éclaté dans l'autre province : et, lorsqu'on demanda à sir Francis de quelle force il pouvait disposer, il répondit, " *De toute.*" Il jugea non-seulement facile, mais même désirable, que la force armée fût éloignée en entier de son gouvernement, pour prouver encore davantage ses intentions loyales et pacifiques. Il fit déposer les armes dans l'hôtel de ville de Toronto, sous la garde du maire, ne plaçant pas même de garde pour s'opposer à leur enlèvement. Dans cet état de choses, Mackensie se résolut à faire une tentative sur la capitale. Ayant dans la province plusieurs petites troupes, disposées à obéir à son commandement, et qui s'étaient exercées au maniement des armes, il leur ordonna de se réunir, le 4 décembre, sur la grande route appelée Yonge-street, conduisant au lac Simcoe. Arrivant en diligence par des chemins de traverse au travers des bois, elles se rassemblèrent à la taverne de Montgomery, à quatre milles de Toronto. On avait d'abord porté leur nombre à 3000 ; mais il est probable qu'il n'excédait pas 500 hommes. Voulant effectuer une surprise, ils attaquèrent tous les individus qui se rendaient à la ville : parmi eux se trouvait le colonel Modie, officier distingué, qui fut blessé, et mourut quelques heures après. Cependant l'alderman Powell, ayant tué un des conspirateurs qui l'avaient assailli, s'échappa, avertit le gouverneur et donna l'alarme. Sir Francis se rendit aussitôt à l'hôtel de ville, et il y trouva le chef de la justice avec un mousquet sur ses épaules, et entouré d'une bande de braves gens qui s'étaient réunis à la hâte. Les armes leur furent distribuées, et ils se mirent en défense aux fenêtres du bâtiment, tandis que d'autres en protégeaient l'entrée. Mais Mackensie, présumant que Powell aurait donné l'éveil, n'osa pas avancer, et perdit par sa timidité une occasion favorable qui ne se représenterait plus. Dès le matin, 300 royalistes furent réunis ; dans le cours de la journée, M. Allan M'Nab, président de la chambre représentative, arriva avec soixante hommes du district de Gore, et ceux qui vinrent de différens autres lieux portèrent ce nombre



à 500. Le 6 décembre, les forces furent jugées suffisantes pour prendre l'offensive: mais le gouverneur, voulant éviter de répandre le sang, envoya un message aux insurgés pour les engager à mettre bas les armes. Mackensie y consentit, sous la condition qu'une convention nationale serait convoquée, et il donna deux heures pour la réponse: mais on n'en fit aucune à cette proposition, et des arrangemens furent pris pour une attaque le jour suivant.

Le 7, à midi, toutes les forces marchèrent en avant. Dans cette réunion de citoyens fidèles, le colonel M'Nab, président actuel de l'assemblée représentative, et M. Justice M'Lean, son prédécesseur, furent chargés du principal commandement: le secrétaire de la chambre fut choisi pour leur adjudant-général. Les rebelles occupaient une position élevée en face de la taverne de Montgomerie; et là, protégés par les maisons, ils se décidèrent à attendre les assaillans. Mais, la milice les chargeant avec la plus grande intrépidité, ils furent rompus, et prirent la fuite dans toutes les directions: Mackensie lui-même se sauva promptement. On les poursuivit pendant quatre milles, et deux des chefs furent pris. La taverne fut brûlée jusqu'aux fondemens; et la révolte fut si complètement domptée que sir Francis jugea que la clémence n'aurait aucun danger, et il renvoya la plus grande partie des prisonniers.

Cependant la milice des provinces s'était dirigée en grandes masses sur Toronto; entr'autres 2600 hommes du district de Newcastle: en tout, ils se montaient au-delà de 10,000. On leur fit connaître aussitôt qu'ils pouvaient s'en retourner: et ceux des districts de l'est furent autorisés à se joindre aux forces qui agissaient dans le Bas Canada. Comme on apprit cependant que Duncombe avait levé un corps dans le district de Londres, qui avait été le siége principal des factieux, le colonel M'Nab y fut envoyé avec une force suffisante. A son approche, les chefs se sauvèrent, et 300 individus qu'ils avaient réunis mirent bas les armes, montrant un regret sincère de leur faute, et prêts à servir dans l'armée royale.

L'insurrection avait été entièrement apaisée, et le calme était rétabli sur tous les points du Haut Canada, quand il arriva un événement qui faillit devenir dangereux. Mackensie arriva à Buffalo, y tint de nombreuses assemblées, et excita un vif enthousiasme pour sa cause. Indépendamment de cet intérêt en faveur des idées démocratiques, la gêne du commerce avait laissé beaucoup d'individus sans travail, et ils étaient disposés à se jeter dans toute entreprise hasardeuse. Plusieurs des plus aisés contribuaient de leur bourse; et Van Ransselaer, Sutherland et d'autres, au fait du service militaire, se proposaient pour diriger la révolte. Un petit corps fut promptement levé, et prit possession de Navy Island, située dans le canal de Niagara, entre Grand Island et la côte anglaise, et il s'y fortifia avec treize pièces de canon. De là Mackensie publia une proclamation, au nom du Gouvernement Provisoire du Haut Canada. Des volontaires furent invités à venir le joindre, sous la

promesse que, des dix millions d'acres que la victoire mettrait à leur disposition, chacun d'eux en recevrait 300 en toute propriété. On ne dépendrait plus du gouvernement anglais : l'assemblée, le conseil, le gouverneur et tous les employés devaient être nommés par le peuple : le commerce serait libre de toutes restrictions : et enfin, pour mettre le comble à toutes ces rodomontades, la proclamation ajoutait que de gros bâtimens pouvaient monter le lac Supérieur. Des recrues continuèrent d'arriver à ce poste, et bientôt il s'y trouva environ mille combattans. Le colonel M'Nab ne tarda pas à se présenter avec le double de miliciens ; mais il manquait de ce qu'il lui fallait pour traverser le canal, et pour emporter la forte position qu'occupaient les rebelles.

Tous les regards étaient alors tournés vers le gouvernement des Etats-Unis, de qui dépendait la question de paix et de guerre. Aussitot que ce gouvernement eut appris ce qui se passait, il se montra décidé à garder la plus stricte neutralité. Le président, M. Van Buren, publia successivement deux proclamations, dans lesquelles il rappela les peines qu'on encourrait si on s'engageait dans des hostilités dirigées contre une nation amie ; et on protesta unanimement dans le Congrès contre toute mesure qui tendrait à mêler dans ce conflit le gouvernement américain. Clay, Davis, Benton, Calhoun, chefs de l'opposition, parlèrent également dans ce sens. Le dernier déclara que, de tous les malheurs qui pouvaient affliger la civilisation, la guerre avec la Grande Bretagne serait, en ce moment, le plus déplorable. Il restait trop peu de temps pour prendre une décision législative ; mais le président nomma le général Scott, ancien officier, d'un caractère énergique et décidé, au commandement des frontières où régnait l'agitation.

Sur ces entrefaites il arriva un événement qui, en même temps qu'il affaiblit les insurgés, excita une vive fermentation parmi eux. Un petit bateau à vapeur, la Caroline, avait été acheté, ou au moins régulièrement employé par eux, depuis le fort Schlosser sur la côte américaine, jusqu'à Navy Island, transportant dans ce dernier endroit des troupes et des munitions. Le colonel M'Nab ordonna au capitaine Drew de s'opposer au retour du bateau ; mais cet ordre ne put pas être exécuté. Le capitaine, l'ayant vu sur le canal, et à l'ancre sur la côte américaine, se décida à l'attaquer. Il s'en approcha, sans être découvert, jusqu'à une cinquantaine de pieds ; et, lorsqu'on le hêla du bâtiment pour lui demander ses papiers, il répondit qu'il les montrerait lorsqu'il serait sur le pont. La Caroline commença aussitôt son feu ; mais le capitaine sauta à l'abordage, et, en deux minutes, s'empara du bâtiment. Ceux qui voulurent résister furent tués ou faits prisonniers ; les autres, qui paraissaient être des citoyens paisibles, furent mis à terre. Le bateau, auquel il n'était guère possible de faire traverser le fleuve sur le champ, à cause de la rapidité du courant, fut brûlé, abandonné au fil de l'eau, et alla se perdre à la grande cataracte. Le caractère sauvage et pittoresque de cette scène agit fortement



sur les imaginations, et les Américains affirmèrent positivement, quoique, ce me semble, sans raison, que des citoyens inoffensifs avaient été enveloppés dans ce massacre, et que plusieurs même avaient été précipités dans l'horrible abyme.

La prise de la Caroline fut bientôt suivie de l'arrivée du général Scott, qui prit des mesures vigoureuses et effectives pour empêcher que des hommes et des munitions ne pussent aborder à Navy Island. D'un autre côté, la force des assaillans augmentait à chaque instant : deux compagnies de troupes régulières, avec un train d'artillerie, vinrent du Bas Canada, et commencèrent un feu vigoureux contre l'île. Les insurgens, voyant qu'ils ne pouvaient plus s'y maintenir, l'évacuèrent le 14 janvier. Van Ranssellaer et Mackensie furent arrêtés par les autorités américaines, mais relâchés sous caution.

Sutherland, avec une troupe de fuyards, se retira fort loin à l'ouest, et, renforcé par quelques aventuriers de ce quartier, il essaya de s'établir au Bois Blanc, île située sur le canal de Détroit. Un corps armé fut aussitôt envoyé contre eux, et il réussit à s'emparer d'un bâtiment qui portait, non-seulement des vivres et des munitions, mais encore des individus qui paraissaient occuper de hauts grades militaires. Les factieux, jugeant leur position trop dangereuse, la quittèrent et trouvèrent un asyle dans Sugar Island, qui appartient aux Etats-Unis. Le général Scott ne tarda pas à y arriver : mais Mason, commandant de l'île, décida les factieux à se disperser. Quelques tentatives de révolte eurent lieu sur d'autres points ; mais elles ne causèrent pas de sérieuses alarmes.

Aussitôt qu'on reçut en Angleterre la première nouvelle de l'insurrection, elle y excita une vive sensation. Les chefs du parti populaire se réjouirent de l'événement en lui-même, se flattant déjà d'un triomphe prochain : mais la nation, en général, ne partagea pas cette manière de voir. Les Tories en prirent occasion d'accuser le ministère d'avoir, par un manque d'énergie, encouragé la rébellion ; mais ils se montrèrent prêts à concourir à toutes les mesures qui seraient prises pour l'étouffer. Le Parlement étant sur le point d'être ajourné, les ministres proposèrent qu'au lieu de se réunir, comme à l'ordinaire, à la fin de février, il reprît ses séances le 6 janvier, époque où, selon les circonstances, on prendrait les mesures qui seraient jugées nécessaires.

Le Parlement ne fut pas plus tôt rassemblé qu'on apprit que la révolte ne tarderait pas à être apaisée. Tous les efforts du gouvernement tendirent alors à mettre le pouvoir exécutif sur un pied qui, tout en conservant les droits et les libertés de la colonie, garantît pour la suite sa tranquillité. Mais on jugea indispensable, pour le présent au moins, de suspendre la constitution dans le Bas Canada. Un conseil nommé par la reine devait, de concert avec le gouverneur, exercer les fonctions remplies par les deux corps législatifs ; mais son pouvoir finissait le premier

novembre 1840: et, à moins qu'il ne fût continué par l'autorité compétente, tous les actes émanés de lui cesseraient d'être en vigueur au premier novembre 1842.

Sir John Colborne, alors gouverneur provisoire du Bas Canada, fut chargé de mettre promptement ces mesures à exécution: mais le ministère s'occupait de prendre un parti définitif pour rétablir l'ordre dans la province, et il décida le comte de Durham à en prendre l'administration, et à diriger tous ses efforts vers le but qu'on se proposait. La haute réputation du comte, comme homme d'état, ses idées libérales en administration étaient autant de garanties qu'il saurait accorder la fermeté avec le respect pour les libertés nationales. Il était autorisé à former une sorte de conseil représentatif, composé de treize membres de chaque province, mais dont il prendait les avis seulement, et qu'il pourrait réunir ou ajourner à volonté.

Le 29 mai 1838, le comte arriva à Quebec, où il fut reçu de la manière la plus cordiale, tous les partis paraissant compter sur lui pour voir finir les dissentions qui troublaient depuis si long-temps la colonie. En se rendant dans les autres districts, ainsi que dans le Haut Canada, jusqu'au Niagara, il recueillit les mêmes félicitations et les mêmes marques de confiance. A son arrivée, il fut appelé à juger une question délicate et difficile que sir John Colborne avait jugé convenable de laisser à sa décision. Wolfred, Neilson, Bouchette, Viger, et quelques autres personnes d'une classe un peu élevée, étaient en prison à Montréal, sous l'accusation de haute trahison, et une peine sévère leur était réservée; mais il était difficile de compter sur un jury impartial, et on devait craindre que leur procès ne réveillât toutes les haînes qu'on désirait tant voir se calmer. Le comte Durham, en conséquence, crut devoir prendre la marche suivante. Les prisonniers, s'étant déclarés coupables, furent condamnés à être transportés aux Bermudes, où ils seraient soumis à la plus stricte surveillance. On leur signifia que, s'ils revenaient au Canada, sans la permission du gouverneur, ils encourraient la peine de mort. Le même décision fut prise à l'égard de Papineau et de ses complices dans la dernière rébellion: mais, après l'issue désastreuse qu'elle avait eue pour eux, ils avaient pris la fuite.

Aussitôt que cette ordonnance fut connue en Angleterre, elle fit une grande sensation dans le Parlement. Lord Brougham, dans la chambre des pairs, déclara qu'elle était illégale, parce qu'elle condamnait à mort sans procès, et à la transportation dans une colonie qui n'était pas dans la juridiction du gouverneur général: il finit d'ailleurs par demander un bill d'indemnité. Cette motion, quoique combattue avec force par lord Melbourne, passa néanmoins dans la chambre haute à une grande majorité. Les ministres, ayant reçu du conseil judiciaire de la couronne un rapport qui n'était pas favorable à l'ordonnance, au moins quant à sa dernière disposition, jugèrent qu'il devenait inutile de la



soutenir. Ils la cassèrent, tout en témoignant à lord Durham leurs regrets, l'approbation qu'ils donnaient, en général, aux mesures qu'il avait prises, et enfin la confiance entière qu'ils mettaient dans son administration.

Cependant le comte Durham n'était pas d'un caractère à endurer patiemment ces reproches. Il convint, il est vrai, qu'il avait outre-passé les strictes limites de la loi ; mais il soutenait que sa conduite était ce qu'il y avait de mieux à faire dans l'état critique où se trouvait la province ; que la sentence était douce ; et que, par suite de ce principe, *volenti nulla fit injuria,* les prévenus n'étaient pas lésés par une décision à laquelle ils avaient formellement acquiescé. D'ailleurs, aucune injustice évidente n'ayant été commise, lord Durham espérait qu'on attendrait le résultat de la mesure qu'il avait prise. Il se montrait aussi fort mécontent de l'opposition des Lords, et surtout des ministres, qui l'avaient faiblement soutenu. Il aurait cependant été plus magnanime de sa part de ne pas se décourager, et d'achever la tâche qu'il avait commencée. Il porta trop loin la vanité blessée lorsque, en recevant la nouvelle officielle de ce qui s'était passé au Parlement, il déclara son intention de se démettre de son administration. Il ne voulut même pas suivre la marche établie, en demandant à sa majesté l'autorisation de résigner, et en ne partant qu'après l'avoir reçue. En faisant connaître que son ordonnance n'avait pas été approuvée, il s'exprima sur cette décision avec une violence peu convenable, et de nature à compromettre l'autorité royale. Le 1er novembre, sa seigneurie s'embarqua à Quebec, et arriva, le 26, à Plymouth.

Dans ce même moment, des semences de rébellion germaient encore dans la province. Dans le cours de l'été, et au milieu d'un calme apparent, l'incendie sur le S.-Laurent du bateau à vapeur le sir Robert Peel, et l'acquittement des assassins de Chartaud, en dépit de l'évidence la plus claire, prouvèrent que l'esprit de mécontentement régnait profondément dans tous les cœurs. Dès le commencement de l'hiver, des dispositions avaient été prises par les habitans pour une levée en masse, et ils étaient soutenus par un corps nombreux d'Américains, qui, sous le nom de *sympathizers,* avaient épousé chaudement leur cause. Des armes et des munitions furent secrètement introduites dans le Canada, et une association, liée par des sermens et des signes convenus, s'était formée tout le long de la frontière. Lord Durham attribua tous ces mouvemens à ce qui s'était passé en Angleterre, et à une décision qui, en détruisant toute confiance dans son autorité, avait enhardi les mécontens : mais sir John Colborn sut que ces préparatifs avaient eu lieu dès le mois de juin précédent. Le gouvernement des Etats-Unis, quoiqu'il lui fût difficile d'empêcher les citoyens américains de prendre part à ces menées, montra les meilleures intentions en faisant connaître ce qui se passait à M. Fox, ministre anglais à Washington. Des renseignemens pareils arrivèrent de plusieurs côtés à

sir John Colborn, qui ne perdit pas de temps pour mettre la province en état de défense, et fit venir des renforts de la Nouvelle-Ecosse.

Dans la nuit du 3 novembre, un mouvement eut lieu dans toutes les provinces méridionales du district de Montréal : mais quelques dispositions vinrent à manquer ; les partis qui s'étaient réunis le long de la rivière de Richelieu ne reçurent pas des armes qu'on leur avait promises, de sorte que une grande partie des habitans se dispersèrent, et retournèrent chez eux. Le siége de l'insurrection était alors vers les frontières de l'ouest, entre la rivière Richelieu et le S.-Laurent. Les chefs des factieux, le Dr. Robert Nelson, Côte et Gagnon, avaient réuni 4000 hommes, et établi leur quartier général à Napierville. Leur première démarche fut de se mettre en communication avec leurs amis de l'Union ; et, dans ce but, 400 des rebelles furent dirigés vers la frontière : mais ils y trouvèrent un corps de volontaires anglais, aussi braves que fidèles. Ceux-ci attaquèrent les mécontens, et les mirent en fuite, après leur avoir fait éprouver une grande perte. Pour réparer ce désastre, le Dr. Nelson marcha contre les vainqueurs avec environ 900 hommes. Les premiers, qui n'étaient qu'au nombre de 200, prirent position près de la chapelle d'Odelltown, sur laquelle l'ennemi commença une vive attaque ; mais, après une action qui dura deux heures et demie, il fut forcé de se retirer, avec perte d'une centaine de tués et de blessés. Les volontaires eurent un officier et cinq hommes tués, et neuf blessés.

Dans le même moment, le major-général sir James M'Donnell, par ordre du gouverneur, traversa le S.-Laurent avec sept régimens de ligne, et marcha sur Napierville. Les rebelles, découragés par leurs pertes antérieures, et après avoir vainement essayé de réunir leurs forces, se dispersèrent dans toutes les directions, sans brûler une amorce. Ils avaient encore un poste à Beauharnois ; mais le colonel Carmichael, avec un détachement de troupes régulières, et 1000 miliciens de Glengary, les mit en fuite après leur avoir tué deux hommes et blessé deux autres. M. Ellice, et plusieurs de ses amis, qui avaient été faits prisonniers par eux, eurent la liberté de s'en retourner à Montréal. Le onze novembre, une semaine après le commencement de l'insurrection, le major-général M'Donnell put annoncer qu'elle était complètement apaisée, et que les rebelles n'avaient pu se mettre en communication avec leurs amis de l'autre côté de la frontière.

Je reviens maintenant au Haut Canada où, même avant la première émeute, sir Francis Head avait quitté ses fonctions. La cause de sa résolution venait de ce que lord Glenelg l'avait blâmé d'avoir destitué le juge Ridout, pour ses principes démocratiques, et de ce qu'il avait refusé d'obéir à l'ordre qu'il avait reçu de faire entrer au tribunal M. Bidwell, dernier président de l'assemblée, et un des chefs de l'opposition. En outre, il avait blâmé en termes peu mesurés le système de conciliation



adopté par le bureau colonial, dont il avait qualifié les membres de républicains ; insistant sur la nécessité de ne pas s'écarter des véritables principes monarchiques, et sur l'exclusion de tous ceux qui leur étaient opposés, seuls moyens qu'on pût employer pour gouverner le Canada. Les ministres acceptèrent sa démission avec quelque peine ; tandis que la partie de la population qui était restée fidèle, et parmi laquelle il s'était rendu très populaire, témoignait hautement son regret et son mécontentement. Le colonel sir Georges Arthur, qui avait été gouverneur de la terre de Van Diemen, fut choisi pour lui succéder.

Le nouveau gouverneur ne tarda pas à se trouver entouré de difficultés ; car, dès le commencement de juin, des partis d'Américains, au nombre de 1000 à 1200, traversèrent le canal de Niagara, et cherchèrent à pousser les Canadiens à l'insurrection. Ils attaquèrent un détachement de quatorze lanciers placés dans une auberge, à laquelle ils mirent le feu, ce qui obligea les lanciers à se rendre : mais, aussitôt qu'ils apprirent que sir Georges était arrivé à Niagara, et que tout le pays se levait contre eux, ils se hâtèrent de retraverser la frontière, laissant environ quarante prisonniers, parmi lesquels étaient Morrow et Waite, commandans en premier et en second. A la fin de juin, un autre petit parti passa le S.-Claire, et envahit l'arrondissement de l'ouest. Mais il ne fut pas soutenu, et, en apprenant que les miliciens approchaient, il s'en retourna après avoir perdu quelques hommes qui furent faits prisonniers.

L'été se passa assez tranquillement, quoique la frontière du Haut Canada se ressentît du grand mouvement qui avait lieu au commencement de novembre dans l'autre partie de la colonie. Au moment du soulèvement dans le district de Montréal, un corps de 400 hommes s'embarqua près du port de Sackett, et aborda à Prescott. Le 13 novembre, le colonel Young, avec les forces qu'il put réunir, et aidé par le capitaine Sandom, monta un bateau à vapeur armé, et força une grande partie des assaillans à se disperser, tandis que les autres se réfugièrent dans un moulin à vent et dans une maison voisine bâtie en pierres, dont on ne put pas les déloger. Les Anglais y perdirent dix-huit hommes tués ou blessés. Dans la journée, le colonel Dundas arriva de Kingston avec quatre compagnies ; mais il jugea que les bâtimens, dont les murs avaient de trois à quatre pieds d'épaisseur, ne seraient pas emportés sans artillerie. Il fit venir quelques canons et des renforts, et commença l'attaque le 16 novembre. Les assaillans placés dans la maison en pierres cherchèrent à se sauver à la faveur de taillis voisins, mais ils furent tous pris. Ceux qui s'étaient réfugiés dans le moulin déployèrent alors un drapeau blanc, et se rendirent à discrétion. Le nombre des prisonniers se monta à 159. Les miliciens, sur lesquels on ne paraissait pas compter entièrement, montrèrent au contraire le plus grand zèle, et se réunirent au nombre de 5000.

L'ennemi trouva la frontière de Niagara si bien gardée qu'il ne fit aucune tentative

de ce côté. Mais, au point du jour, le 4 décembre, environ 350 individus qui s'étaient réunis à Détroit, débarquèrent près de Sandwich, mirent le feu à un bateau à vapeur et à des casernes, et tuèrent de sang-froid quelques personnes. Aussi lâches que cruels, ils ne furent pas plus tôt attaqués par un parti de miliciens, qu'ils se réfugièrent dans les bois ou sur la côte américaine, laissant vingt-six morts et vingt-cinq prisonniers. Ceux qu'on prenait étaient d'abord traités avec une grande douceur; mais, quand on vit qu'elle n'avait produit aucun effet, et que les habitans s'en plaignaient beaucoup, on jugea nécessaire de se montrer rigoureux dans cette occasion. Les chefs furent presque tous mis à mort, et les autres condamnés à des peines sévères ou ignominieuses.

CHAPITRE IV.

CONDITION DES HABITANS DU CANADA.

Après avoir terminé la partie historique de cet ouvrage, je m'occuperai maintenant d'un sujet plus intéressant, en général, pour les lecteurs, de l'état social et moral des Canadiens.

Les habitans du Canada sont divisés en trois classes, entre lesquelles il n'y a jamais eu d'amalgame complet. Elles se composent des Français, premiers colons, et qu'on appelle communément *habitans ;* des Anglais, qui s'y sont établis depuis; et des tribus indiennes.

Les *habitans*, lors de la conquête, formaient presque toute la population européenne. Ils occupaient les meilleures terres le long des rives du S.-Laurent entre Quebec et Montréal, une grande partie de celles qui longent la rivière Richelieu, un espace moins considérable sur la Chaudière, la Yamaska, le S.-Maurice et autres tributaires du grand fleuve, ainsi qu'une colonie séparée sur les bords fertiles de Détroit. Ces terrains avaient été donnés à des personnes de distinction ou en faveur, en grands lots ; et, comme je l'ai déjà dit, elles les occupaient



à titre de seigneurs. Mais comme il ne convenait pas à leurs habitudes de défricher et de cultiver par eux-mêmes un sol couvert de forêts, et que les fermiers ne voulaient pas s'en charger aux conditions ordinaires des baux, les propriétaires furent obligés de diviser leurs terres en petits lots, sous le titre féodal de fiefs, à des hommes habitués au travail, qui, à raison de cette longue location, ne craignaient pas d'entreprendre les dépenses du défrichement. Le paiement annuel est extrêmement faible, et se monte, dans quelques propriétés, à dix shellings seulement par an, avec un boisseau de grain et deux poules. Le seigneur a en outre certains priviléges, des droits de pêche, de mouture, et plus spécialement sur les ventes et transferts ; et ces derniers se montent, dans quelques cas, au cinquième du capital de la vente.

Ceux qui tiennent ces fiefs ou fermes, au moyen des charges dont je viens de parler, deviennent, pour ainsi dire, propriétaires des terres, qu'eux et leurs familles cultivent de leurs propres mains. Cette partie de la population passe pour être aisée, industrieuse et contente : les lots de terre, subdivisés par suite d'héritages, suffisant avec abondance aux besoins de ceux qui les occupent. Le sol est entretenu avec soin, mais les fermiers sont restés étrangers aux progrès qu'a faits l'agriculture dans ces derniers temps. Ils s'étudient seulement à tirer de leur ferme tout ce qui est nécessaire à leurs besoins, non-seulement leur nourriture, mais aussi la chandelle, le savon, et même le sucre. Du lin de leur récolte et des laines de leurs troupeaux, ils peuvent fabriquer chaque article d'habillement. Leurs maisons, quoique généralement bâties en bois, et à un seul étage, sont propres et commodes. Dans le milieu, une cloison sépare la cuisine de l'appartement principal ; et, dans les deux extrémités, sont les chambres à coucher. Ils ont un jardin, qui en général est assez mal tenu, dont les femmes seules ont le soin, mais qui fournit suffisamment les fruits et les légumes les plus ordinaires.

Les *habitans* ont, dans leur extérieur, des caractères qui leur sont particuliers ; ils sont grands, maigres, et, par leur exposition continuelle à l'air, presque aussi noirs que les Indiens. Ils ont des lèvres minces, souvent des nez aquilins, et leurs yeux sont noirs, petits et vifs. La plupart des jeunes filles sont de jolies brunes au visage oval, avec de beaux yeux, de jolies dents, et un regard fin. Leurs habillemens sont à peu près ceux qu'avaient autrefois les paysans en France. Les hommes portent une capotte, grand vêtement gris ou surtout qui couvre presque tout le corps, et qui s'attache avec une ceinture de diverses couleurs brillantes. Ils couvrent leurs jambes de *mocassins*, et leur tête d'un chapeau de paille en été, et d'un bonnet rouge en hiver. Ils portent encore une longue queue. Les femmes ont des mantelets courts, plusieurs juppes de différentes couleurs, et des chapeaux au lieu de bonnets, mode commune autrefois en Ecosse, et qui n'y est pas encore tout à fait abandonnée : elles ont de larges ceintures, et quelquefois les cheveux

réunis sur le derrière de la tête. A l'église et dans les occasions où elles se parent elles sont habillées à la mode anglaise, mais elles déploient une plus grande variété de couleurs éclatantes. Elles mettent quelquefois de la poudre dans leurs cheveux, et du jus de betterave sur leurs joues, en guise de rouge ; mais, tant sur elles que dans leurs maisons, elles sont d'une propreté parfaite.

Les *habitans* vivent frugalement : leur nourriture consiste ordinairement en plusieurs espèces de soupes. Ils ont néanmoins leurs jours gras, ou grands galas, principalement avant et après le carême. De nombreuses réunions ont alors lieu, et la table est servie avec autant de recherche et d'abondance que le permettent les ressources du maître. Les tables plient sous d'énormes pâtés de dindon, de grosses pièces de bœuf, de mouton et de porc, qu'on remplace par une profusion de *puddings* en fruits. Ils font honneur à tous ces mêts, ainsi qu'au rum qui les suit : mais la jeunesse se lève aussitôt que les sons du violon se font entendre ; et la danse, qu'elle aime passionnément, l'occupe jusqu'à une heure avancée de la nuit. Les mariages surtout sont célébrés au milieu d'un nombreux concours d'amis et de connaissances. Vingt ou trente voitures du pays amènent ceux qui doivent être présens à la cérémonie ; et plusieurs jours sont remplis par les festins et les danses. La jeunesse exprime quelquefois assez rudement son opinion sur un mariage mal assorti, spécialement quand il y a une grande différence d'âge entre les deux époux. Elle se rassemble la nuit, et donne aux nouveaux mariés un charivari d'instrumens discordans, de cornes, de tambours, de cloches et de chaudrons, qu'elle accompagne de grands cris ; et, pour se soustraire à cette avanie, il n'y a d'autre moyen que de donner ou à l'église ou aux pauvres. L'été, toujours court, est entièrement rempli par les travaux d'agriculture : mais, quand la neige et les glaces couvrent la terre, alors commence la saison des plaisirs ; et on voit circuler les carioles ou les traineaux, dont se servent les habitans pour se faire mutuellement des visites.

Les Canadiens français professent, de même que leurs pères, la religion catholique romaine ; et ils ont une dévotion qui approche quelquefois de la superstition. Les routes sont indiquées par des croix ; les maisons sont remplies de petites images de la Vierge et de l'enfant Jésus, ainsi que de figures de saints en cire, et de tableaux du crucifiement. Il y règne aussi une grande profusion d'eau bénite et de cierges. Les habitans évitent de se loger hors de la portée des cloches ; et, les dimanches, l'église est toujours remplie. Au reste ils ont sur la sainteté de ce jour le préjugé ordinaire des populations catholiques. Quand les offices sont terminés, le reste de la journée est consacré sans réserve aux plaisirs. Le dimanche, disent-ils, est leur jour de distraction, et celui où se rassemblent les parens et les amis. Toutes les sociétés se trouvent réunies à l'église paroissiale, et, à la sortie, s'établissent les relations d'affaires ou de plaisir. Vieux et jeunes, hommes et femmes, tous parés



de leurs plus beaux habits, conduisent leurs calèches les plus élégantes, auxquelles sont attelés leurs plus beaux chevaux, et se font des visites dont les affaires, l'amour et les amusemens sont le motif et le but.

Le jeune homme, élégamment habillé, fait sa cour à une jeune fille qu'il a choisie pour l'objet de ses affections ; et celle-ci, de son côté, qui déploie dans sa parure toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, a l'espérance de faire à la promenade la rencontre de son chevalier. Le hardi cavalier s'étend sur le mérite de son coursier sans rival ; et, dans l'hiver, chacun d'eux fait parade, dans des courses en carioles, de la vîtesse et de la force de son cheval. En un mot, le dimanche est un jour de grande fête. Dans la soirée même, le violon et la danse ne sont pas regardés comme inconvenans. Au reste, malgré ces usages, l'esprit religieux des Canadiens paraît sincère, et il est chez eux la source d'un grand bien. Leur conduite, en général, ne mérite que des éloges. Les crimes atroces, les assassinats, et les attaques violentes contre les personnes sont fort rares. Les propriétés n'ont rien à craindre des voleurs ; les portes des maisons restent ouvertes et tout ce qu'elles renferment y est laissé à l'abandon. Les *habitans* s'engagent rarement dans ces querelles personnelles et violentes, si communes parmi les Américains et les Anglais ; et ils ne connaissent ni le duel, ni le boxage. Au contraire, ils se traitent entre eux avec ces manières affables et cérémonieuses usitées en France. Une des premières choses qu'ils apprennent aux enfans, est de parler poliment, et de montrer de la déférence pour les étrangers ou les personnes âgées. Leur politesse ne s'allie point avec la fausseté, encore moins avec la bassesse, au-dessus de laquelle les place leur situation indépendante. Ils se montrent généreux envers ceux qui sont dans le besoin, et bienveillans jusqu'à la libéralité. L'habitude qu'ont les familles d'habiter la même maison, même jusqu'à la troisième génération, indique de la bonté de caractère et l'union qui règne entre elles. La seule chose à peu près qui les divise est la passion des procès, qu'ils portent très loin, ce qui vient peut-être de la facilité de la satisfaire à peu de frais. On prétend que ce goût de plaider les éloigne de ces violens moyens de terminer ses querelles usités ailleurs.

Les *habitans* ne courent pas après les entreprises hardies ou les innovations. Ils font ce que faisaient leurs pères, suivent la même routine, et n'adoptent qu'avec peine les utiles améliorations qu'a éprouvées l'agriculture dans les temps modernes. Quoiqu'il y ait près d'eux d'immenses terrains qui sont sans maîtres, ils les abandonnent aux Anglais et aux Américains, et ils se sont rarement étendus au-delà des premières limites de leurs propriétés. Leur caractère doux et tranquille contribue à les retenir dans cet état stationnaire, ainsi que leurs dispositions sociales ; on peut y ajouter encore leur attachement à leur famille, à leur culte, et à leurs cérémonies religieuses. Ces sentimens sont tout pour eux. Au reste leur instruction est bien limitée ; et on dit que leurs prêtres ne font rien pour répandre

parmi eux les premiers élémens de l'éducation : il en résulte que la plus grande partie des hommes faits ne sait ni lire ni écrire. La législature vient de prendre des mesures qui doivent changer cet état de choses, et tout fait espérer que la génération qui s'élève sera plus éclairée.

Le Haut Canada, à l'exception de quelques petits établissemens à Détroit, a un aspect bien différent. La grande majorité des habitans consiste en émigrés, arrivés successivement d'Irlande, d'Ecosse et d'Angleterre, et dont les idées et les usages conservent leur empreinte originale. Quelques écrivains font un portrait assez peu flatteur de ceux qui sont arrivés avant le demi-siècle qui vient de s'ecouler. Les mœurs générales ont été répandues, principalement dans les districts de l'ouest, par des Américains, qui paraissaient plutôt sortir du milieu des forêts que des parties civilisées de l'Union, et appartenir aux déserts du Kentucky qu'à la Nouvelle Angleterre. Des déserteurs et des matelots ne pouvaient pas contribuer à rendre la population meilleure, population qui n'était pas d'ailleurs prise, en général, dans ces classes respectables que des malheurs auraient forcées de venir chercher au Canada des moyens de subsistance. L'éloignement des entraves ordinaires de la société, et même des exercices religieux, avait fait oublier tous les principes d'ordre et de justice : et l'ivresse, que rendait facile le bon marché des liqueurs spiritueuses, était portée au dernier degré, et devenait la source de l'inconduite et de la ruine d'une foule de familles. Le dimanche et les devoirs religieux n'étaient pas observés, et l'oreille des étrangers était continuellement blessée par un langage grossier et par des juremens qui indiquaient le dernier degré de la dégradation. Des luttes violentes avaient lieu entre les colons, et rappelaient les mœurs féroces des sauvages. M. Talbot, tout en avouant qu'il s'était trouvé dans le pays avec plusieurs dames très respectables, accuse le sexe, en général, de négligence, et même d'oubli complet de ses premiers devoirs. Quoiqu'une jeune fille pût être certaine d'avoir des occasions répétées de s'engager dans les liens du mariage, il lui arrivait fréquemment d'avoir deux ou trois enfans avant de se marier. L'auteur que je viens de citer se trouva avec une dame qui avouait devant tout le monde que, à l'époque de ses noces, sa petite Betty était déjà âgée de deux ans. Les principes plus sévères qu'apportaient dans la colonie les femmes qui arrivaient de la mère-patrie étaient regardés comme ridicules. On prétendait que les enfans étaient une propriété utile, et que deux ou trois qu'on avait ainsi irrégulièrement, loin d'être un obstacle à l'établissement d'une jeune personne, prouvaient qu'elle méritait d'être recherchée, et qu'on pouvait compter avec elle sur des héritiers. Après le mariage, cette même femme se montrait active et industrieuse : mais elle exigeait de son époux beaucoup de déférence, et même qu'il fermât l'œil sur quelques faiblesses passagères. Des auteurs prétendent que cet état de choses n'existe plus ; d'autres assurent le contraire ; mais les moyens d'instruction qui se répandent de plus en plus, et



l'exemple que donnent de nouveaux et respectables émigrés, ne peuvent manquer d'opérer graduellement une heureuse réforme.

Il n'y a pas une population au monde qui vive mieux que celle du Haut Canada. L'abondance et le bas prix des denrées en mettent l'usage à la portée de toutes les classes. Chaque jour on fait trois repas copieux, composés chacun de douze à quatorze plats, qui varient peu. Ils consistent ordinairement en thé vert, en porc frit, miel, saumon salé, gâteaux, concombres farcis, poulets bouillis, tartes aux pommes, sucre d'érable, *puddings* aux pois, pain de gingembre, et choux-croute.

En général les habitans se font peu de visites ; et, à la vérité, le mauvais état des routes y met un grand obstacle. Cependant, de grandes parties ont lieu dans la belle saison, et on voit jusqu'à cinq ou six familles aller mutuellement se visiter à une distance de dix à douze milles, sans même s'être prévenues d'avance. Dans un ménage en Angleterre, de pareilles visites à l'improviste seraient quelquefois gênantes ; mais, dans ce pays d'abondance, la huche, la tinette au lard et le poulailler offrent de prompts et nombreux moyens de suffire à tous les besoins, et de faire à ses convives une bonne réception. Dans ce pays on est fou de la danse ; et une auberge ne mérite pas ce nom, si on n'y trouve une spacieuse salle de bal, dont on puisse disposer au besoin. Les occupations intellectuelles ne sont pas aussi communes qu'elles mériteraient de l'être : dans une résidence de cinq années, M. Talbot n'a vu que deux fois des personnes faisant la lecture, et encore une d'elles tenait un livre de médecine pour y trouver quelques renseignemens utiles à sa santé. Au reste, des changemens favorables ont eu déjà lieu sous ce rapport, et, d'ici à peu de temps sans doute, les Canadiens ne seront plus l'objet de pareils reproches.

Il me reste à parler d'une partie de la population, peu nombreuse, mais bien digne d'intérêt, des tribus indiennes. On a peine à s'expliquer comment des tribus, autrefois si puissantes, ont à peu près disparu, sans qu'il y eût de guerres entre elles. L'envahissement de leurs terres par les colons européens, l'introduction parmi elles de maladies destructives, particulièrement de la petite vérole, et enfin l'usage immodéré des liqueurs spiritueuses, ont sans doute beaucoup contribué à cette dépopulation. Cependant je suis porté à croire qu'elle n'est pas aussi considérable qu'on pourrait le supposer, c'est à dire qu'on a beaucoup exagéré leur nombre primitif. Je remarquerai d'abord que les Iroquois, le peuple le plus puissant de l'Amérique du nord, et qui occupaient un territoire d'une étendue de plusieurs centaines de milles dans toutes les directions, ne passaient pas, dans l'opinion des Français, pour renfermer plus de trois mille combattans. Cependant ils habitaient un climat plus favorable, et ils étaient meilleurs agriculteurs que les tribus au nord du S.-Laurent.

Les Indiens sous la dépendance et la protection de l'Angleterre sont dispersés dans de petits villages ou habitations du Haut et du Bas Canada. L'imputation

faite par M. M'Gregor qu'ils n'ont pas été bien traités par les Américains paraît assez fondée, car non-seulement ils vivent en paix sous l'autorité anglaise, mais encore ils ont pris à plusieurs reprises les armes pour sa cause contre les Américains. En considération de leurs services, et pour les dédommager des envahissemens faits sur leur sol, chaque individu, en se rendant à un endroit désigné, reçoit, chaque année, quelques objets en cadeau, ce qui met l'administration à même de connaître le nombre des Indiens. En 1828, dans le Bas Canada, ils se montaient à 2922, indépendamment de 450 Micmacs, ou peuplades errantes, de la Nouvelle Ecosse et du Nouveau Brunswick. Dans le Haut Canada, à la même époque, on fit des cadeaux à 12,919 individus, ce qui donne pour les deux provinces un total de 15,841. Les estimations obtenues alors ne furent cependant pas aussi exactes qu'on aurait pu le désirer. Il vint plusieurs milliers d'Indiens d'au delà de la frontière occidentale, d'une distance quelquefois de quatre à cinq cents milles, et même du territoire des Etats-Unis : mais, à cause des services signalés qu'ils ont rendus dans la dernière guerre, on a pris avec eux des engagemens que la Grande-Bretagne doit maintenant remplir. D'un autre côté, les immenses forêts que n'a point encore touchées la main de la culture, renferment probablement un nombre considérable d'Indiens qui conservent leur indépendance, et qui n'ont aucune espèce de relations avec les Européens. Je citerai particulièrement le vaste territoire à l'est et au nord de Québec, à l'égard duquel il n'est fait aucune mention des distributions dont je viens de parler.

Les Indiens du Bas Canada ont été convertis à la religion catholique, et se trouvent sous l'autorité spirituelle de cinq missionnaires, dont le traitement se monte de quarante à soixante-dix livres st. par an. Ils paraissent fort attachés à leurs pasteurs, et avoir un sentiment profond de leurs devoirs religieux. Cependant ils n'ont rien changé à leurs anciennes habitudes, et n'ont fait aucuns progrès dans l'industrie. Chez eux l'agriculture est très bornée, dans l'enfance, et ce sont les femmes et les vieillards qui en sont chargés. " Les tribus indiennes," dit lord Dalhousie, " continuent à se montrer guerrières dans leurs idées et dans leurs souvenirs. Plusieurs des peuplades du Bas Canada sont maintenant insignifiantes, et habituées à la vie sociale ; mais il n'y a pas un individu parmi elles qui ne rappelle avec orgueil les hauts faits de leurs chefs et de leurs guerriers. En ce moment-ci même, tout jeune homme prend le nom de guerrier. Il s'efforce de le mériter, et il attache une grande importance à obtenir l'approbation de son chef, ou la considération des Blancs, comme chasseur infatigable ou comme guerrier : il tient à cela plus qu'à toute autre chose." Quoique les missionnaires remplissent leurs fonctions spirituelles avec zèle et activité, cependant ils ne cherchent pas à faire apprendre à lire et à écrire aux Indiens, et même ils s'opposent à ce que pourraient tenter à cet égard des maîtres protestans. Je soupçonne même qu'ils tâchent plutot d'encou-



rager que de refroidir le zèle guerrier de leurs ouailles : car, à l'époque de la grande fête-Dieu, les Indiens se rendent militairement à l'église, précédés par leurs chefs et armes en main, au son des fifres et des tambours.

A quelques milles au nord de Québec, est la petite colonie huronne de Loretto, consistant en soixante-sept hommes, soixante-cinq femmes, et quarante-sept enfans. Ce triste reste d'une tribu autrefois si puissante, qui n'occupe aujourd'hui que quarante acres de terre, trouve des ressources assez précaires dans la chasse, la pêche, et dans la vente de quelques bagatelles, travaillées par les femmes. Ils ont élevé récemment une réclamation relativement au fief de Sillery, beau terrain qui occupe une lieue d'étendue le long du S.-Laurent, près de Québec ; et ils ont appuyé leurs droits sur un don fait à leurs ancêtres en 1651. La justice ayant été saisie de la difficulté, les avocats de la couronne ont fait observer que ce don avait été fait aux Jésuites en termes généraux, pour leur donner le moyen de réunir les tribus errantes de la Nouvelle France, et de les instruire dans la religion chrétienne ; qu'en 1699, ces missionnaires firent connaître que les Indiens avaient abandonné ce territoire qu'ils disaient épuisé, et demandèrent qu'il leur fût concédé ; cela leur fut accordé, et ils en restèrent en possession jusqu'à la suppression de leur ordre, en 1800, et alors ces biens furent dévolus au gouvernement. Par ces motifs, la réclamation des Hurons ne fut pas accueillie. Dans cette discussion, certains faits, ce me semble, ne furent pas bien connus des deux partis. Il paraît que ce don territorial suivit immédiatement la destruction des Hurons par les Iroquois, lorsque les Jésuites se retirèrent à Québec, comme le seul moyen de sauver le reste de la tribu. L'époque de cet arrangement, le nom même du principal établissement, indiquent que, quelque généraux qu'aient été les termes de la concession, elle fut faite à ces malheureux fugitifs, sous le nom des Jésuites leurs protecteurs. Cela étant, comment peut-on admettre qu'en quittant plus tard ce lieu pour un autre, ils aient renoncé à leur droit de propriété ? Lorsque ces Indiens perdirent leur procès, ils envoyèrent à Londres deux députés, qui sollicitèrent vivement une entrevue avec leur Grand Père. Sir Georges Murray les accueillit bien, mais il éluda leur demande ; et, ne pouvant revenir sur une décision légale, il leur offrit, sur d'autres points, des terres de la couronne. Mais ils répondirent qu'un arrangement qui les séparerait, et opérerait un changement complet dans leur genre de vie, ne serait pas pour eux un avantage.

Dans le voisinage des Trois-Rivières sont 82 Algonquins, et, sur le côté opposé, près de S.-François et de Beçancourt, 359 Abenaquis. Ces tribus habitent de misérables hameaux, composés de huttes en écorces, plus commodes néanmoins que les *wigwams* ordinaires. Elles possédaient autrefois une étendue considérable de terres, qui leur ont été enlevées en partie sous différens prétextes par des individus de mauvaise foi. Mais, pour prévenir de pareilles fraudes, il a été

décidé que toute donation de ce genre, qui ne serait pas sanctionnée par le gouvernement, serait nulle. Plus loin, il y a trois établissemens d'Iroquois : un à Sault S.-Louis et à Caughnawaga, qui renferme 967 individus ; un de 348 à S.-Regis ; et un troisième de 282, sur le lac des Deux-Montagnes. Ces tribus, autrefois puissantes, et même assez intelligentes, sont maintenant paresseuses, dans l'abjection, et méprisées par leurs propres compatriotes. Celle qui habite Sault S.-Louis possède quelques terres, mais qui ne produisent presque rien, faute de culture. Pour en obtenir d'autres, elle a fait valoir des droits fondés sur une question de frontières ; mais cette demande ne fut point accueillie, quoique la tribu eût, pour l'appuyer, envoyé deux députés à Londres. Au lac des Deux-Montagnes se trouvent aussi 355 Algonquins et 250 Nipissings. Ils n'ont point de terres à cultiver ; mais l'activité qu'ils déploient à la chasse, et qui les met à même de fournir de fourrures les Européens, rend leur condition plus douce que celle des autres Indiens du Bas Canada. Ils se plaignent cependant de l'extension que prend la colonie d'Ottawa, qui tend à resserrer beaucoup leur terrain de chasse.

Dans le Haut Canada, le long du S.-Laurent et du lac Ontario, les Mississaguas forment la principale tribu. A Kingston et à Gananoqui, il y a 82 Indiens qu'on dit méchans et corrompus ; mais ceux qui demeurent sur la baie de Quinté et à Rice Lake, et qui sont au nombre de 460, ont été convertis au christianisme, et valent beaucoup mieux. Sur la baie se trouvent également 319 Mohawks, dont beaucoup se sont adonnés à l'agriculture, et même ont adopté en partie l'habillement européen, qu'ils mêlent d'une manière grotesque avec leur costume primitif. Sur la rivière Crédit, qui se jette dans la partie occidentale du lac Ontario, on voit 180 Indiens de la même tribu, que leur conversion a beaucoup améliorés. Autour du lac Simcoé et dans ses environs, il y a environ 550 Chippeways qui obéissent à un chef nommé Yellow-Head. Ils ont montré aussi un vif désir de s'instruire et de devenir chrétiens ; mais ils ne sont pas encore arrivés au degré de civilisation des Indiens dont je viens de parler. Les bords de la Grande-Rivière, qui tombe dans le lac Erié, ont été, sur une étendue de six milles de chaque côté, réservés par une proclamation du général Haldimand, aux Mohawks et aux Six-Nations, qui forment environ 2000 individus. Une partie de ces terres ont été vendues avec le consentement du gouvernement, et le produit, placé dans les fonds anglais, se monte annuellement à près de 38,000 francs, qu'on leur distribue en marchandises et objets d'utilité. Ces Indiens possèdent encore 260,000 acres de terres excellentes, qu'ils ont divisées et réunies à plusieurs petits villages, et que beaucoup d'entre eux cultivent comme fermiers. Plus loin à l'ouest, sur la Tamise, sont les Munseys, au nombre de 445, et 309 Hurons réunis à la colonie française de Détroit, et qui sont devenus catholiques.

A l'exception de ces derniers, toutes les tribus du Haut Canada ont resté jusqu'à



ces temps-ci dans leur état primitif de rudesse et d'ignorance. Depuis qu'ils sont convertis à la foi catholique, on leur apprend à lire et à écrire: ils ont beaucoup gagné sous le rapport de la moralité, et se font peu à peu aux habitudes de la civilisation. Ces heureux résultats sont dus presqu'entièrement à des Américains, membres de la Société des Missions au Canada, ainsi qu'à celle des Méthodistes de New York. Les Indiens ont toujours témoigné le désir d'apprendre. En 1827, les tribus, en recevant les présens ordinaires à la station éloignée de Drummond Island, firent connaître à l'agent anglais qu'il y avait à Michillimakinac une école dans laquelle on leur apprenait à vivre comme les Blancs, "à marquer leurs pensées sur le papier, et à en chercher de nouvelles dans des livres,"—écrire et lire.

Le grand ouvrage de la conversion et de la civilisation fit toujours des progrès, grâces aux efforts des missionnaires de New York. Ils réussirent d'abord sur la rivière Crédit, et furent secondés par M. Peter Jones, surnommé Kakkewaquonaby, fils d'un Anglais du pays de Galles, et d'une Indienne, et qui avait l'habitude du langage et des coutumes des Indiens. Ceux-ci se fixèrent dans un village où sir Peregrine Maitland fit bâtir pour eux vingt maisons: ils en construisirent eux-mêmes quinze autres avec un moulin: et enfin la Société des Méthodistes les aida à ériger une chapelle, une maison d'école, et un atelier. Ils ont renoncé aux *eaux de feu*, nom qu'ils donnent aux liqueurs spiritueuses, dont les effets ont été si pernicieux; et, habitués à la chasse, ils s'en occupent conjointement avec la culture et l'éducation des troupeaux. Suivant le rapport du rév. M. Magrath, ils avaient, en mars 1828, mis en culture trente-cinq acres de terre, et possédaient neuf paires de bœufs, douze vaches et six chevaux. On enseignait aux adultes à apprendre par cœur les préceptes les plus essentiels de la religion; et des écoles, établies pour les enfans des deux sexes, comptaient trente-cinq garçons et trente-six filles. Les Mississaguas, près de Belleville, suivirent bientôt l'exemple de leurs compatriotes, et, avec l'appui de la Société, ils formèrent un village à Grape Island, dans la baie de Quinté. Se trouvant un peu à l'étroit, ils demandèrent un supplément de terrain, et on leur permit de prendre ce qu'il leur fallait dans les lots vacans du district de Midland. Ces améliorations s'étendirent bientôt aux Mississaguas des bords de Rice lake et de Mud lake, au nord de Cobourg. Sur le premier lac, leurs droits leur permettaient d'occuper les îles; et, sur une pétition qu'ils firent présenter, on leur accorda 1200 acres de terres incultes. On améliora également le sort des Chippeways, près du lac Simcoé. On leur donna trois îles; mais sir John Colborn pensa qu'il serait plus avantageux pour eux qu'on les plaçât sur la côte nord-ouest, et sur la route du lac Huron. On dépensa pour cet objet 75,000 francs environ, qui, à la vérité, furent prélevés en partie sur les cadeaux qu'on faisait aux Indiens. Un autre établissement fut formé à Munseytown, sur la

Tamise ; et il paraît qu'on a fait aussi beaucoup pour les Six-Nations, particulièrement pour les Mohawks, sur la Grande Rivière. En un mot, il est probable qu'avant peu de temps tout ce qui reste de la race indienne participera aux bienfaits du christianisme et de la civilisation.

Le corps religieux qui effectua en partie ces changemens fut accusé d'avoir cherché à propager les dogmes établis dans sa patrie, et de nourrir des sentimens hostiles contre les croyances du pays. Cependant on ne voit pas que les mesures que prirent ces missionnaires aient eu de fâcheux résultats. Sir John Colborne dit expressément que l'église établie n'a effectué aucune conversion parmi les Indiens : et le vertueux évêque de Québec avoue que, quel que soit l'instrument, l'effet est satisfaisant, et que la main de Dieu s'y fait sentir. La Société alloue de 1000 à 1200 francs par an à ses missionnaires, et entretient dix écoles, qui comptent 251 élèves.

Entre 1813 et 1816, la dépense des présens faits aux Indiens s'élevait à plus de 3,500,000 par an : maintenant elle est à peu près de 500,000 fr. Le bureau colonial à Londres, pour savoir si cette somme ne pouvait pas encore être réduite, a désiré qu'elle soit payée en argent, ce qui en rendrait le compte plus clair. Quant à la réduction, les gouverneurs ont répondu que ces donations étaient établies sur la foi des traités, et pour d'importans services rendus ; que leur suppression exciterait l'indignation des Indiens, et pourrait amener de fâcheux résultats. De même que les peuples sauvages, ceux-ci, au lieu de se sentir humiliés en recevant ces cadeaux, les considèrent comme un témoignage de déférence à leur égard, et même comme une espèce de tribut. Quant au paiement en argent, il fut refusé par presque tous les chefs et par les protecteurs des Indiens, sous le prétexte que cet argent servirait à acheter des liqueurs spiritueuses, et, loin de leur être avantageux, aurait des résultats déplorables. Ces cadeaux consistent en étoffes, peignes, couteaux, aiguilles, tabac, fusils, munitions, &c.

Depuis que les Indiens sont devenus plus civilisés, ils ont montré l'intention et même le désir de changer ces présens contre des maisons, des instrumens d'agriculture, et d'autres objets utiles. Plusieurs même ont demandé à avoir de l'argent, dont ils ne sont plus disposés à abuser comme autrefois, mais qui leur serait plus commode pour se procurer les objets dont ils peuvent avoir besoin. Un de leurs chefs disait un jour à York que, lorsqu'il avait faim, il aimait à mettre la main dans sa poche, et à y entendre résonner quelque chose qui lui servait à acheter de quoi manger. Les Indiens du Haut Canada ont droit à recevoir un paiement annuel de 112,000 fr. environ, pour une cession de terrain qu'ils ont faite au gouvernement, qui en paie la valeur en marchandises. Comme cette cession se monte à près de cinq millions d'acres de bonnes terres, il est probable que le ministère anglais ne cherchera pas à priver cette race infortunée d'une indemnité si



légère et si légitime. Ils reçoivent aussi un peu plus de trente mille francs, pour prix de terrains vendus à des particuliers. Une partie de cette dernière somme est placée dans les fonds publics ; l'autre est remise aux chefs en argent.

Les Indiens, comme je l'ai déjà dit, conservent en général leur ancienne manière de s'habiller ; mais leurs vêtemens, au lieu d'être faits de peaux d'animaux sauvages, le sont maintenant d'étoffes anglaises, qu'ils trouvent plus commodes. Le vêtement supérieur ou grand surtout est une couverture. La chemise est de calicot ou de coton imprimé ; les autres parties de l'habillement sont en étoffes communes. Des ceintures en couleurs éclatantes servent de parures. Il n'y a que les mocassins, espèces de souliers-guêtres, qui conviennent parfaitement à la manière de vivre de ces tribus, et qui ne peuvent être mieux faits qu'avec des peaux de bêtes fauves. Lorsque cependant quelque partie d'ajustement vient à leur plaire, ils ne négligent rien pour se la procurer, et la combinent d'une manière fantasque avec leur costume primitif. Le voisinage des Européens, quand il ne leur donne pas la mortelle habitude de s'enivrer, leur fournit plusieurs moyens d'améliorer leur condition. Ils trouvent à vendre facilement leur gibier et leur poisson aux colons, qui n'ont guère le loisir de pêcher et de chasser. Les peaux et les fourrures des animaux qu'ils tuent sont aussitôt achetées par des marchands. Les femmes font des paniers, des baquets, et d'autres petits meubles en écorces de bouleau ou de frêne, qui ne manquent pas d'élégance, quand ils sont peints de brillantes couleurs, et ornés de dards de porc-épic. Leurs mocassins sont quelquefois achetés par les Européens, pour s'en servir durant l'hiver. Cependant les Indiens ne veulent pas s'assujettir à faire et à fournir un objet qu'on leur demande : ils le portent au marché lorsque cela leur convient. On dit que les Indiens convertis ont une dévotion pure, ardente et sincère ; ils mettent une grande importance à sanctifier le dimanche ; et, quand ils chantent des hymnes à la fin de ce jour-là, l'effet de leurs voix douces et étendues, en plein air, est assez agréable. Ces principes de dévotion qui les ont amenés peu à peu à renoncer à l'ivresse, ont opéré sur leur état moral un heureux changement. Mais, depuis que les maux et les inconvéniens de la vie sauvage ont ainsi disparu peu à peu, peut-être les admirateurs du pittoresque dans la vie humaine se montreraient moins impatiens de voir s'accroître ces communications avec les Européens. Peut-être serait-il à désirer qu'il restât encore long-temps des traces du costume particulier, de la physionomie et des occupations de cette race indigène si remarquable.

Les moyens d'instruction religieuse dans le Bas Canada sont établis depuis long-temps sur une grande échelle. Cela paraîtra tout simple, quand on observe que les Français furent les premiers colons du Canada, que des missionnaires ne tardèrent pas à y arriver pour convertir les Indiens à la foi. Et d'ailleurs, comme je l'ai

déjà dit, une des premières administrations du Canada se composait de religieux en partie, et principalement de Jésuites, qui faisaient marcher de front les intérêts temporels et spirituels. Le cardinal de Richelieu avait donné des ordres pour qu'on posât déjà les bases de l'instruction religieuse, et on s'en occupa avec zèle et activité. On ne doit pas perdre de vue aussi que, par sa position, le Bas Canada était appelé à jouir le premier des bienfaits de la civilisation. La grande majorité des habitans se compose de Français catholiques romains, qui soutiennent leur clergé au moyen d'une contribution de la vingt-sixième part du produit des terres ; ce qui ne constitue pas d'ailleurs un traitement obligatoire, comme l'observation en a été faite, puisque ceux qui deviennent protestans peuvent se refuser à ce paiement. Cette contribution permet d'allouer à environ deux cents curés et vicaires un traitement bien suffisant au Canada. Ils sont respectables, considérés, très attentifs pour leurs paroissiens, qui leur sont fort attachés. On les a d'abord accusés de ne pas faire tout ce qu'ils pouvaient pour répandre l'instruction ; cependant on ne dit pas qu'ils se soient opposés en aucune manière à l'extension qui a été donnée depuis peu aux écoles élémentaires. L'évêque qui a sous lui deux coadjuteurs et quatre vicaires généraux, reçoit 25,000 fr. par an du gouvernement. Il y a aussi dans la province des établissemens monastiques, qui contiennent au-delà de trois cents moines et religieuses. L'église anglicane est soutenue par le septième du produit des terres qui ne sont pas occupées par les *habitans*, et qui composent le territoire d'une ville. Cette proportion paraît forte, et on s'en est même plaint : cependant elle n'a pas produit jusqu'ici un grand revenu. Il y a environ quarante ministres, à la tête desquels est l'évêque de Québec, qui touche 25,000 fr. par an. On compte aussi quatorze ministres presbytériens, qui dépendent de l'église écossaise, et qui sont payés en partie par le gouvernement, ainsi que douze Méthodistes de la secte Wesleyenne.

Le Haut Canada a été long-temps dépourvu de tout moyen d'instruction religieuse. En 1800, suivant M. Talbot, il n'y avait que trois ecclésiastiques dans la province : en 1819, on en comptait dix ; et, en 1824, il n'y en avait encore que seize. Depuis cette époque, on a pris les mesures nécessaires pour qu'il y en eût un nombre suffisant, et maintenant il y en a quarante-trois, qui appartiennent à l'église anglicanne. Deux archidiacres, résidant à Toronto et à Kingston, et qui dépendent de l'évêché de Québec, ont chacun 7500 fr. par an. Les autres membres du clergé recevaient en 1839 environ 170,000 fr., dont près de 138,000 étaient supportés par le fond des réserves ecclésiastiques, qui consiste dans le septième des revenus de certains terrains, comme on l'a vu plus haut : le reste était payé sur les revenus de la couronne. Les catholiques ont vingt-quatre prêtres : leur évêque, qui porte le titre de Regiopolis, touche 12,000 fr.; et les autres prêtres se partagent une somme de 25,000 fr., prise sur les revenus publics. On a également payé, en 1835, sur



le trésor de l'état, une somme de 40,000 fr. environ aux ministres de l'église écossaise ; à ceux du synode presbytérien du Haut Canada 17,000 fr.; 4400 fr. pour bâtir des chapelles catholiques; 13,200 fr. pour des églises du culte écossais, et pareille somme pour les Méthodistes Wesléyans: près de 60,000 fr. furent alloués aux missionnaires de l'église anglicanne. Vingt-huit chapelles des méthodistes, et quarante à cinquante anabaptistes furent aussi défrayées sur les fonds des réserves ecclésiastiques.

Les moyens d'éducation, même élémentaire, furent pendant long-temps extrêmement négligés dans le Haut Canada ; et il en fut de même dans l'autre province où le clergé catholique, quoique zélé pour ce qui regardait les exercices religieux, se montrait ou opposé à l'instruction première, ou au moins fort indifférent pour la répandre. Il chercha surtout à éloigner la population des écoles organisées en 1817, sous le prétexte qu'elles étaient principalement dirigées par des ministres anglicans. En 1829, la législature vota pour cet objet 161,000 fr., et graduellement elle augmenta cette allocation jusqu'à 500,000 fr. Dans cette même année le nombre des élèves se montait à 14,753, dont le tiers environ payait une pension. En 1835, on comptait 72,498 élèves, dont 25,160 qui étaient à leurs frais: augmentation vraiment extraordinaire sous ces deux rapports. Cependant, en 1836, le conseil législatif refusa de sanctionner le vote patriotique de l'assemblée représentative, mesure qui justifiait les graves accusations portées contre le conseil par les chefs du parti populaire. Celui-ci donnait pour motif de son refus qu'il fallait amener peu à peu les familles à faire elles-mêmes les frais de l'éducation de leurs enfans. Son but était louable sans donte ; mais rien ne pouvait le justifier de faire cesser si subitement les moyens d'instruction, sans accorder aucun délai, ou indiquer même d'autres ressources pour suppléer à celles qu'on enlevait à la population.

Dans le Haut Canada, le gouvernement ne néglige rien pour combattre l'ignorance dans laquelle la nation a été plongée si long-temps. A Torento, il a fondé un collége sur un pied respectable. Il a également établi dans chaque district des écoles de grammaire, dont les professeurs touchent 2500 fr. par an, accordés par la législature. On y compte environ 350 élèves. En 1835, l'assemblée vota 184,500 fr. pour le soutien de plusieurs centaines de petites écoles, dans lesquelles on reçoit 20,000 enfans environ. Cette même année, elle alloua 6750 fr. pour des écoles de métiers à Toronto et à Kingston.

CHAPITRE V.

IMPRESSION QUE PRODUIT LE CANADA SUR LES VOYAGEURS.

Parmi les différens ouvrages qui ont été écrits sur le Canada, aucun ne m'a paru meilleur, plus judicieux et plus philanthropique que celui qui a été publié par M. Hodgson, qui vint dans la colonie en 1822. Une grande partie de cette volumineuse publication est consacrée à des excursions dans les Etats-Unis; mais j'en ai extrait les lettres suivantes, qui m'ont paru pleines d'intérêt, et qui concernent particulièrement le Canada.

" A peine eu-je fini ma lettre à bord du bateau à vapeur, que nous nous arrêtâmes à l'embouchure de la rivière Genessée, pour pouvoir visiter Rochester et ses environs. On nous avait envoyé une voiture, dans laquelle nous nous dirigeâmes vers cette ville, éloignée de neuf milles. Dans notre route nous vîmes les petites chutes de la Genessée, et le pont de Carthage, qui est en bois, et en ruines. Mais, quand il était entier, il doit avoir été d'une grande beauté. Il se composait d'une seule arche, dont l'ouverture était environ de 350 pieds, et dont la plus haute élévation au dessus du niveau de la rivière était de 196 pieds. Il avait si peu de solidité qu'à peine deux enfans y eurent-ils passé qu'il s'écroula. A peu de distance de là sont les chutes de la Genessée, qui m'ont paru avoir une grande ressemblance avec celles de la Clyde. A Rochester nous remarquâmes un joli moulin, et tout ce qui indique une ville riche. Au lieu de, " Ici on vend au comptant," qu'on lit sur toutes les boutiques de la plupart des villes des Etats-Unis, pour annoncer à l'acheteur que le marchand ne vend qu'au comptant, tandis qu'il donnera peut-être même un dé à coudre à crédit, on voit sur les boutiques de Rochester: " Argent comptant pour du grain," " Argent comptant pour" &c. Nous apprîmes aussi que la ville n'avait pas de banque, tandis qu'on en trouve dans les plus petites villes américaines. Dans les villages mêmes, je pouvais lire " Banque des fermiers," " banque des marchands," " banque des planteurs," " banque des mécaniciens," " banque Franklin," " banque patriotique," &c. Nous nous rembarquâmes vers deux heures; et le matin, à la pointe du jour, nous nous trouvâmes au port Sacket, dont nous avions tant entendu parler pendant la guerre. Il est beau, et l'ouvrage de la nature: c'est là que les bâtimens américains employés sur les lacs ont été construits si promptement. Il y en a plusieurs qui pourrissent maintenant sous des hangards. Il y en a un qui est à moitié fini, et qui sera plus grand, dit-on, que notre plus fort vaisseau de ligne. Notre guide nous a dit que le hangard sous lequel il est placé a, lui seul, coûté



£7000. Cet immense vaisseau, si loin dans les terres, et sur les bords d'un lac, fait un effet singulier, et donne lieu à de bizarres idées.

"Nous nous rembarquâmes après le déjeûner; et, dans la matinée du 9 août, nous arrivâmes à Ogdensburgh, à environ 260 milles de Niagara, que nous avions quitté le 6. La veille, dans l'après-midi, nous étions entrés sur le S.-Laurent, et notre navigation au milieu de ce qu'on appelle le lac des Mille-îles, nous avait paru extrêmement agréable. Dans le fait, il y en a plus de deux mille, de toutes formes et de toutes grandeurs, et un bel après-midi les fait paraître dans toute leur beauté. Lorsque nous glissions au milieu d'elles, sur la douce surface du S.-Laurent, j'avoue que rien ne me paraissait pouvoir donner une idée plus exacte de la féerie. A mesure que nous avancions, les rives du fleuve me semblaient plus intéressans que je ne m'y attendais.

"A Ogdensburgh, qu'on dit appartenir principalement à M. Parish, qui cherche à établir une colonisation importante dans le voisinage, nous déjeûnâmes dans une grande taverne bâtie en pierres, qui lui appartient, et nous fîmes gaiement nos préparatifs pour descendre les Rapides. A cet effet, nous louâmes un fort bateau, pouvant nous contenir tous, et qui, avec vingt-cinq personnes à bord et leur bagage, et vingt-cinq barils de farine en lest, ne prenait, dit-on, que huit pouces d'eau. Nous mîmes à la voile vers dix heures environ, et, dans quatre heures et quelques minutes, nous avions fait dix-huit milles, pendant lesquels nous avions franchi les trois premiers rapides, un d'un demi-mille de longueur, un autre de deux, et le dernier de neuf. Nous pouvions toujours les apercevoir d'une grande distance, à cause du mugissement des vagues blanchissantes d'écume. La rapidité du bateau augmentait graduellement à mesure que nous avancions, et nous faisions alors jusqu'à quatorze à quinze milles par heure. Lorsque nous arrivions au milieu du tourbillon, notre rapidité, quoique fort grande encore, diminuait par l'effet des vagues qui frappaient avec une grande force contre les flancs du bateau, et dont la violence était telle qu'il semblait difficile que celui-ci pût y résister. Mais la confiance des bateliers dissipait nos craintes, et les dames que nous avions avec nous se conduisaient parfaitement bien. Ce qu'il y avait de plus alarmant, c'était de voir des rocs aigus qui, à cause de la transparence de l'eau, paraissaient s'élever jusqu'à la surface, et menacer le bateau d'une complète destruction. Comme j'étais à la proue, je voyais avec plus de facilité cette position des rochers vers lesquels nous étions entraînés avec une rapidité qui nous faisait craindre que nous ne pussions les traverser sans être renversés. Au milieu de ces rapides, il y a des passages, renommés par les accidens qui y sont arrivés, et dans lesquels les bateliers avaient besoin d'user de grandes précautions. La largeur du fleuve varie de trois quarts de mille à deux milles; et, quoiqu'il n'y ait pas de montagne dans les environs (on voyait souvent dans l'éloignement les grandes montagnes de Vermont), les cèdres et

les pins blancs donnaient à ses rives une apparence pittoresque, pareille au paysage qu'offrent les rivières en Suède et en Norvège. La sensation la plus singulière que nous éprouvions, c'était de croire que nous descendions imperceptiblement de douces collines. Aussitôt qu'on a passé le troisième rapide, le S.-Laurent s'élargit, et devient un vaste lac, qu'on appelle le lac de S.-François. Il n'y avait plus là ni vent ni courant, et nous fûmes obligés d'avoir recours aux rames. La soirée s'avançait, et un violent orage vint encore augmenter l'obscurité. Mais nos dames, loin de témoigner la moindre frayeur, commencèrent à faire entendre la chanson des bateliers canadiens : " ramons, frères, ramons," &c., qui me transporta à * * * *, où je l'avais si souvent entendue.

" Vers dix heures, nous nous dirigeâmes vers une lumière qu'on voyait à la côte, et on mit à terre un comité d'information qui nous fit un rapport si désavantageux de la pauvre hutte d'où elle venait que, malgré la fatigue qu'éprouvaient nos dames, nous nous résolûmes à passer outre. Nos messagers nous rapportèrent qu'ils avaient trouvé dans cette cabine quatre ou cinq Canadiens dansant devant un joueur de violon à moitié endormi, et dont la musique cessait aussitôt qu'on le réveillait. Un mille ou deux plus loin, nous trouvâmes un meilleur gîte. Nous fîmes lever les hôtes ; et, grâce à la prévoyance et à l'activité de nos dames, à du thé poudre à canon qu'elles avaient avec elles, à du lait que nous fournit une vache qu'on alla réveiller exprès, et enfin aux services de mon domestique, nous nous assîmes, au nombre de vingt personnes, autour d'une table convenablement servie. Quand les dames voulurent se retirer, elles s'aperçurent qu'il n'y avait pas de porte à leur chambre, mais elles y suppléèrent par un drap. Les messieurs se contentèrent de couvertures, et passèrent la nuit dans une grande salle ; mais les cousins m'y incommodèrent tellement que j'allai m'asseoir à la porte de la maison. J'aurais joui des charmes d'une belle nuit succédant à l'orage, et du doux murmure des eaux du lac, sans la fatigue et le besoin de dormir que j'éprouvais : néanmoins je vis arriver le jour avec grand plaisir. A cinq heures, notre thé poudre à canon vint une seconde fois à notre aide ; et, après le déjeûner, nous nous embarquâmes, et nous descendîmes les derniers rapides, qu'on appelle les Cèdres, le Roc Fendu, et les Cascades, jusqu'à l'embouchure de l'Ottawa. Après être entrés dans le lac paisible de S.-Louis, nous arrivâmes de nuit à la Chine, à environ 150 milles d'Ogdensburgh, que nous avions quitté la veille dans la matinée. A mesure que nous approchions de la Chine, les maisons et les villages nous paraissaient avoir une meilleure apparence. Mais je me réserve à vous parler des Canadiens dans ma première lettre.

" Quelques personnes de notre société passèrent la nuit à la Chine ; les autres, ainsi que moi, allèrent jusqu'à Montréal dans une mauvaise voiture, pour laquelle je fus obligé de m'excuser près de mes compagnons américains, en leur faisant observer



que nous étions dans une colonie, et qu'il y avait beaucoup de points dans notre système colonial qu'aucun de nous ne cherchait à justifier. Nous rencontrâmes de misérables calèches, dont j'étais honteux, en vérité; et, pour faire cesser le sourire ironique de mes compagnons, je les priai de remarquer qu'après tout nous étions en Amérique et non en Angleterre. Après avoir fait neuf milles, nous entrâmes dans le faubourg de Montréal, et nous suivîmes une rue étroite, d'un mille de longueur environ, mais que mes compagnons, habitués aux spacieuses rues américaines, regardaient comme une allée, quoique ce fût la principale rue de la ville. Arrivés au bout, nous descendîmes à Mansion House, très bonne auberge; et là je n'eus plus à rougir de recevoir mes compagnons sur les possessions de sa majesté britannique.

" Mansion House est situé sur les rives du S.-Laurent: les appartemens ont vue sur le fleuve, qui, dans cet endroit, a environ deux milles et demi de largeur. Les fenêtres de ma chambre ouvraient sur une belle terrasse d'où on a une vue étendue et délicieuse des environs. Dans la soirée, c'est la promenade favorite des habitans de la maison.

" Je suis enchanté de voir encore une fois voltiger au-dessus de ma tête le drapeau britannique, car le gouverneur, lord Dalhousie, est maintenant dans l'hôtel, ei je vois avec grand plaisir nos habits rouges monter la garde à la porte."

" Montréal, le 23 août 1822.

" Je viens de recevoir votre lettre du 19 du mois dernier. Le froid extraordinaire de l'hiver passé, et la chaleur inaccoutumée que nous avons cet été, paraissent jusqu'à un certain point s'être étendus jusqu'à vous. Individuellement je ne suis pas fâché d'avoir éprouvé, dans le courant d'une année que j'ai passée en Amérique, les degrés extrêmes de la température. Les changemens subits font plus d'effet sur moi que les fortes chaleurs et les grands froids, qui surpassent de beaucoup la température ordinaire de l'Angleterre. Après une semaine des plus fortes chaleurs qu'il y ait eu cet été (hier matin, on dit, et je le crois, que le thermomètre de Farenheit a monté à 98 degrés à l'ombre), à peine pouvait-on supporter les habillemens les plus légers! mais, hier soir au moment où je vous écrivais, le froid était si vif qu'il me fut impossible de continuer. Ici, comme aux Etats-Unis, on corrige cette extrême chaleur par un usage continuel de la glace. Nous l'avons sous toutes les formes, et nous en usons avec profusion. On sert le beurre sur la table, en le couvrant d'une légère couche de glace; l'eau des caraffes en est remplie, ainsi que nos bassins dans nos appartemens; et on en place près de nous à dîner de petits morceaux, pour en faire usage à volonté. La manière de conserver la glace dans ce pays-ci, ainsi qu'aux Etats-Unis, est beaucoup plus simple que chez nous, et certainement plus convenable. Aussi, quoique la chaleur soit plus forte au Canada qu'en

Angleterre, la glace y est plus commune et à meilleur marché. Presque tous es fermiers ont leur glacière.

" Je vous ai déjà fait connaître mon excursion aux rapides : elle a été extrêmement agréable ; et, malgré le calme qui nous arrêta pendant quelques heures, nous descendîmes le S.-Laurent en moins de deux jours, distance qui en exige au moins neuf ou dix en remontant. Je suis surpris qu'on parle si peu de ce beau fleuve. On a calculé, je ne sais trop comment, qu'il décharge dans la mer moitié plus d'eau que le Mississippi. Sa profondeur entre Ogdensburgh et la Chine, dont la distance est de 130 milles, varie rarement de plus de trois pieds dans une année, tandis que, lorsque j'ai remonté le Mississippi, cette profondeur diminuait d'un pied chaque jour. Les eaux du S.-Laurent sont plus claires et plus rapides que celles de l'autre fleuve : et cette rapidité est telle que le bateau à vapeur, *Le Lac Erié*, qui a navigué pendant trois ans, n'a jamais pu monter plus de deux fois de Black Rock au lac Erié, et encore à l'aide de douze bœufs. Les rives du S.-Laurent n'offrent pas, à la vérité, la riche et belle culture de celles du Mississippi dans la Louisiane ; mais, si on n'y voit pas de vastes et magnifiques plantations de coton et de cannes à sucre, ou ces superbes forêts qu'on trouve plus particulièrement au sud et à l'ouest, au moins l'œil n'y est jamais attristé par la vue d'une suite de cabines habitées par les nègres, et par celle de bandes d'esclaves travaillant comme des bêtes de somme. Je ne puis vous donner une idée du plaisir que j'ai éprouvé par le contraste qui existe entre ces deux tableaux, qui ont chacun leur caractère particulier, et tous deux d'un haut intérêt.

" Il est assez remarquable que les deux fleuves, sortant du même plateau, et liés entre eux par plusieurs rivières secondaires, qui se répandent souvent de l'un dans l'autre à l'époque des inondations, présentent un contraste si frappant. J'emprunte à une relation de Darby des passages où il signale les caractères différens qui distinguent ces deux magnifiques courans d'eaux.

" 'Le Mississippi est trouble, quelquefois même boueux ; le S.-Laurent presque toujours d'une grande limpidité. L'un se compose en grande partie d'une suite non interrompue de lacs ; l'autre, dans son vaste cours, n'en a presque aucun qui mérite réellement ce nom. Tous les ans, le Mississippi sort de son lit, et inonde les terres voisines jusqu'à une grande distance : tandis que, chez le S.-Laurent, une crue de trois pieds, même dans l'espace de cinquante années, est regardée comme extraordinaire ; cela est arrivé, cette année, pour la première fois depuis quarante ans. Le Mississippi, qui coule du nord au sud, passe par tous les degrés de température ; tandis que le S.-Laurent, qui se dirige, depuis sa source, dans une direction sud-est, jusqu'au 41ᵉ degré de latitude nord environ, tourne peu à peu au nord-est, et revient à sa première température de neige et de glace. Le Mississippi, avant de se décharger dans le golfe du Mexique, se divise en un grand nombre



de branches, qui ont leurs embouchures séparées. Le S.-Laurent arrive en masse jusqu'à une large baie, qui s'ouvre sur le golfe du même nom. Les bords du Mississippi s'élèvent à peine au-dessus du niveau des eaux ; ceux de son rival forment une douce pente de chaque côté, et semblent faire du fleuve un élégant bassin. Dans l'un, ces bords se composent de pâturages, au milieu desquels s'élèvent à peine quelques arbres ou broussailles, pour rompre la monotonie du point de vue. Dans l'autre, en son état de nature, d'immenses et vieilles forêts bordent son lit. Et enfin, le Mississippi roule ses flots abondans, auxquels viennent se joindre plus de mille rivières, sur le territoire d'un seul état : c'est le plus grand courant sur le globe qui appartienne à un seul maître ; tandis que le S.-Laurent, sur une étendue de 1300 milles, sert de limite entre deux nations, et a souvent été témoin des luttes qui ensanglantent les frontières de deux pouvoirs rivaux.'

" Nous sommes arrivés ici le dix août, comme vous l'avez vu par ma dernière lettre. Le 11, j'ai été éveillé par les cloches matinales des églises catholiques ; et, tandis que mes compagnons de voyage allaient vaquer à leurs affaires, je m'occupai à aller présenter mes lettres d'introduction. Je ne tardai pas à voir que, toute la semaine suivante, mes matinées seraient remplies par des affaires de commerce, et mes soirées par des invitations à dîner : car les négocians ici aiment beaucoup à recevoir. Le 12, je restai seul, toute la société de Mansion House, avec laquelle je suis fort lié, s'étant rendue à Québec. A son retour, au bout de quelques jours, je fus moins désœuvré, et nous allâmes voir les couvens. Les sœurs grises nous reçurent, mais les sœurs noires nous exprimèrent, avec une politesse toute française, le regret de ne pouvoir, à cause de leurs exercices religieux, nous recevoir avant le jeudi suivant.

" Le 17, il y a eu grande réception dans un vaste salon de notre auberge, à l'occasion de la courte visite que lord et lady Dalhousie faisaient à Montréal. J'ai été des personnes présentées, et on a été enchanté du comte et de la comtesse ; mais on craignait que le gouverneur ne voulût jamais prendre la responsabilité que le duc de Richmond n'avait point hésité à encourir plus d'une fois, et qui consistait à agir d'abord, et à demander ensuite des instructions. C'est à cette époque de l'année dernière que le duc quitta Mansion House, peu de jours avant sa mort. On dit que, le jour même qu'il avait fixé pour son retour, il cessa de vivre ; et que, le lendemain, où le grand levée devait avoir lieu, un grand nombre de personnes de Montréal qui devaient être présentes à l'audience, accompagnèrent sa dépouille mortelle au bâtiment qui devait la transporter en Angleterre. Il est vivement regretté. Sir Peregrine Maitland, son gendre, gouverneur du Haut Canada, y est fort respecté ainsi que son épouse ; tous deux réunissent leurs efforts pour étendre les bienfaits de la religion dans les districts des environs nouvellement colonisés.

" Dimanche, j'étais à l'église où prêchait l'évêque du Canada ; et, en sortant,

on me montra un vieux soldat de l'armée du général Wolfe, couvert de son uniforme écarlate.

" J'ai fait quelques excursions à cheval dans les environs, qui sont vraiment magnifiques. Pendant mon séjour, je me suis trouvé à dîner avec les principaux négocians de Montréal; et, pendant ces repas, les conversations roulaient sur ces riens qu'on entend également en Angleterre: 'chez moi, je fais telle et telle chose; la voiture de M. A. vient d'arriver; voici des biscuits que j'ai apportés; je les ai achetés tout frais dans la rue Threadneedle, où je les prends toujours,' &c.

" Au dehors, il y a une foule de détails qui nous rappellent que nous ne sommes pas dans notre patrie. Comme plus des trois quarts des habitans sont catholiques, les cloches de la cathédrale ne sont jamais en repos. Les prêtres, qui sont les seigneurs du pays, sont très riches; mais il faut ajouter qu'ils sont charitables, de bonnes mœurs, et ennemis de tout ce qui sent le luxe. Nos jeunes amis se divertiraient bien en voyant les nombreuses carrioles traînées par des chiens, plusieurs de ces animaux harnachés et attelés à de petits cabriolets, et enfin des calèches du siècle dernier, qui pourraient servir de cages à poules en Angleterre. On voit beaucoup d'Indiens parcourant les rues, et vendant des *mocassins*. A un mille d'ici seulement, sur les bords du fleuve, j'ai vu quelques-unes de leurs huttes, ou *wigwams*, avec un canot d'écorces qui fait aussi partie de l'habitation. Cette ville-ci est bien située, et on remarque chez les habitans de l'activité et de l'intelligence: mais le peu de largeur des rues, et les contrevens en tôle me causent une sensation de tristesse que je ne puis dissiper qu'en retournant à ma chère auberge, que l'arrivée et le départ des bateaux à vapeur peuplent chaque jour de nouveaux hôtes. La société à table, qui était tombée à six personnes, s'est élevée subitement, depuis deux jours, à soixante, mais toutes pour peu de temps; car celles qui ne sont pas dans les affaires consacrent rarement plus de deux jours à cette partie de leur voyage. Comme les personnes avec lesquelles je suis le plus lié ont été retenues ici, depuis leur retour de Québec, en attendant un bateau à vapeur, je me suis trouvé très bien de ce retard, par l'agrément que j'ai de faire partie de leurs cercles du soir, où il y a des dames fort aimables. Notre hôte, quoiqu'il soit de Londres, et qu'il ait adopté les heures de la capitale, a pris la méthode américaine de nous faire tous manger à une table commune. Mais la tenue de la maison est admirable, et on peut aussi manger particulièrement. Une des chambres occupées par notre société est celle dans laquelle logeait ordinairement lord Selkirk, lorsqu'il venait à Montréal: elle nous fait penser souvent à lui. Tout ce que j'ai entendu à son sujet, et j'ai eu des entretiens avec des gens des deux partis, n'a servi qu'à confirmer mes premières impressions relativement à la conduite qui a été tenue envers lui, dans des occasions où elle était le moins excusable, et de la part de ceux



chez qui tout sujet anglais devait s'attendre à trouver de l'impartialité. Dans une heure, je vais monter à bord du bateau à vapeur le Swiftsure pour Québec, et j'apprends avec plaisir que plusieurs des personnes de ma société sont aussi du voyage."

" Du bateau à vapeur, sur le S.-Laurent, le 28 août 1820.

" Je commence cette lettre à Montréal, à bord du bateau à vapeur, le Swiftsure. C'est peut-être le plus beau qui ait été construit, et j'étais fier de le voir naviguer sous pavillon anglais. Les Américains eux-mêmes reconnaissent sa supériorité. On y est mieux que dans un bon hôtel du plus beau quartier de Londres, et que dans tout ce que j'ai vu de ce côté de l'Atlantique, malgré l'excellente tenue des hôtels de l'Union, et le *comfort* qu'on trouve dans les pensions bourgeoises. Il y a une glacière à bord, et le propriétaire du bateau nous sert à table des pêches et des raisins, productions de son jardin.

" J'éprouve souvent une sensation pénible, quand je vogue sur ces rivières américaines, et la rougeur me monte au front quand je rapproche ce luxe et ces superfluités de la position de ces pauvres Indiens à demi nuds, dans leurs canots d'écorces, gagnant avec efforts la côte où leurs pères étaient heureux et indépendans.

" Le 22, nous avons quitté Montréal à peu près vers midi, et, pendant soixante milles, nous avons navigué à raison de treize milles par heure. Les deux rives, dont la distance varie d'un mille et demi à trois milles, et qui, jusqu'à ce qu'on soit à trente milles de Québec, sont trop basses pour être romantiques, sont cependant intéressantes à cause de la grande quantité des maisons de campagne, qui semblent former un long village, et des jolies églises, dont on voit souvent deux ou trois à la fois. Les clochers sont généralement revêtus en étain, et brillent de fort loin.

" Les maisons de campagne ont été, dans l'origine, bâties à égale distance les unes des autres, avec une façade uniforme sur la rivière. Les fermes étaient placées en arrière ; mais la coutume canadienne de diviser une ferme entre les enfans d'un mort a rompu cette uniformité, par suite de subdivisions souvent répétées. Des bois épais bordent les fermes à la distance de quelques acres de la rivière.

" La navigation sur le lac S.-Pierre est si difficile que nous fûmes forcés de rester à l'ancre toute la nuit. Le 23, nous passâmes les Trois-Rivières, jolie ville bâtie aux trois embouchures d'une rivière assez importante ; et, à cinq heures du soir, nous arrivâmes à Québec, à 180 milles de Montréal. En approchant de la ville, nous passâmes tout près de la plaine d'Abraham, et des rocs escarpés que nos braves soldats ont escaladés ; et, après avoir fatigué nos yeux à considérer ces fortifications, qui semblent menacer d'une complète destruction tout ennemi qui tenterait d'en approcher, nous éprouvâmes un grand plaisir à nous trouver au milieu de la marine anglaise. Je ne puis vous dire combien je fus enchanté de renouveler connaissance avec le vieux brick le Cumberland, dont je me serais à peine occupé en Angleterre. Aussitôt que nous fûmes débarqués, nous montâmes en calèche, un Anglais de mes amis et moi, et nous allâmes, à neuf milles de distance,

visiter les cascades de Montmorenci, où nous arrivâmes au coucher du soleil. Notre magnifique soirée d'été finit avant que nous ne pussions voir les cascades sous le point de vue le plus favorable. Cependant la pleine lune ne tarda pas à se lever, et vint éclairer le torrent, qui se précipite d'une hauteur de 220 pieds, tandis que l'ombre épaisse des rochers et des arbres qui se projette sur les eaux ajoute beaucoup à la grandeur de la scène. Notre guide était une jolie petite paysanne, âgée de neuf ans, dont l'accent français avait quelque chose de très agréable. Notre retour fut délicieux, la lune prenant plus d'éclat, et se réfléchissant avec plus de force sur les eaux, à mesure qu'elle s'élevait. Nous avions toujours en vue la citadelle de Québec, qui, en vérité, semble imprenable par les forces humaines. Il serait même difficile de trouver une position plus forte ; et je ne puis trop admirer l'habileté avec laquelle les Français ont choisi cette position nord, qu'évidemment ils voulaient joindre à la Nouvelle Orléans, par une suite de forts intermédiaires, dans le but de resserrer les Anglais sur une bande étroite le long de l'Atlantique. Mon étude de leur système politique avait d'autant plus d'intérêt pour moi, que je venais de parcourir l'extrémité méridionale de leurs possessions trans-atlantiques, et, dans l'intervalle, de traverser les immenses forêts qui les séparent. Nous descendîmes à l'auberge de Malbrot, la meilleure de Québec, et, pour ne déplacer personne, je passai le reste de la nuit sur une chaise, jouissant du spectacle d'un magnifique clair de lune. A cinq heures, nous nous rendîmes en calèche à Loretto, village indien des Hurons à neuf milles de Québec. Les habitans ont une jolie église catholique, et parlent français ; mais, autant que j'ai pu en juger par ce que j'ai vu du chef, ils n'ont pas de terres, et vivent de la pêche et de la chasse. Sous tous les rapports, ils sont beaucoup moins bien que mes amis les Choctaws et les Cherokees, ou que les Caughnawagas, qui sont à neuf milles de Montréal, et qui ont une belle église catholique ainsi que des terres à cultiver.

" Dans cette excursion, les riches prairies de chaque côté et les campagnes couvertes d'habitations nous rappelèrent souvent l'Angleterre. Les montagnes qu'on voyait au loin produisaient un bel effet. Nous revînmes à notre auberge à neuf heures, après avoir fait depuis six heures de la veille au soir ce qui prend ordinairement deux jours. Après le déjeûner, je m'occupai d'affaires ; et, refusant une invitation à dîner après avoir assisté à la messe militaire, j'allai voir les chutes de la Chaudière, à sept milles de distance, avec l'intention d'aller prendre le thé au retour chez une personne qui demeure sur la route : mais il faisait si noir quand nous arrivâmes chez elle, à cinq à six milles de Québec, et il pleuvait si fort, que nous acceptâmes avec plaisir son offre d'un lit. Les chutes de la Chaudière sont très intéressantes à voir, même après Niagara. Dans la profondeur d'un bois épais, la rivière, qui a dans cet endroit 250 verges de largeur, se précipite d'une centaine de pieds sur un lit de rocs, qui paraissent avoir été brisés par une effrayante convulsion de la nature, et divisés en masses énormes qui ajoutent à la sauvage beauté et



à l'aspect extraordinaire de ces lieux. A notre retour, nous jouîmes de différens beaux points de vue de Québec.

" Le lendemain, nous allâmes à la ville de bonne heure, et je m'occupai encore d'affaires jusqu'à l'après-midi; ensuite je fis le tour des fortifications avec un officier, de mes anciens amis, et sa femme. A cinq heures, j'allai dîner dans une maison, où je me trouvai avec plusieurs messieurs, et où je restai jusqu'au moment de m'embarquer sur le bateau à vapeur qui devait partir à minuit pour Montréal.

" Je pense que vous lirez avec plaisir l'extrait suivant du journal d'un de mes compagnons de voyage, qui me quitta à Montréal pour aller visiter Québec, et qui, à son retour, trouva à bord du paquebot un des chefs indiens du village de Loretto, dont je vous ai parlé :

" ' Nous avons à bord un chef indien, et sa fille, jeune et jolie personne. Il parle anglais. Il dit qu'il a connu le général Washington, qu'il a dîné deux fois avec lui, et que le général lui a fait présent d'un très bon cheval. " Je lui demandai son cheval, dit-il: alors il appela un de ses aides de camp, et lui dit: Colonel Trumbull, écrivez un ordre pour donner ce cheval à Vincent (c'est mon nom). C'est ainsi que je l'eus, c'était vraiment un très bon cheval." J'ai su depuis l'histoire de ce cheval. Vincent commandait un corps d'Indiens lors de la prise de Burgoyne, et il fut fait prisonnier avec ce général. Le cheval avait été pris par lui sur les Américains, et c'est de là qu'il l'avait appelé le cheval de Washington. Nous apprîmes ces détails de quelques personnes à bord. Il me prit à part, et me dit: ' Je vous ai vu à Loretto.—J'y étais, et je vous ai vu marchant à la tête de la procession.—C'est vrai.—Qu'est-ce que portait le prêtre ?—De quelle religion êtes-vous ?—Je suis Protestant.—Alors vous êtes un homme bon. Notre prêtre portait l'image de la Vierge Marie. Nous ne comprenons pas cela. Il dit à nous, pauvres Indiens, que nous devons croire, sous peine de damnation, que la Vierge Marie a été enlevée au ciel, corps et âme. Et vous, croyez-vous à cela ?—Je ne le comprends pas ; quelle est votre opinion ?—Je n'y crois pas; je ne vois pas cela dans l'Ecriture ; mais je lis : ' Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous n'adorerez que lui. Vous n'aurez point d'images, et vous ne leur adresserez pas vos prières : ' voilà ma croyance. Je crois que c'est mal d'adorer les images, mais Dieu est miséricordieux. Les prêtres disent à nous, ignorans Indiens, que nous devons avoir la messe, pour tirer du purgatoire nos pères, morts il y a des centaines d'années; et nous payons chaque messe quelquefois un dollar, quelquefois deux. Frère, croyez-vous qu'il y ait un purgatoire ?—Je ne sais rien sur cela. Quelle est votre opinion ?—Je n'y crois pas : voilà mon opinion. Je crois que si notre cœur n'est pas purifié dans cette vie, il ne le sera jamais.' Je dis à ce chef que j'étais de son avis, et alors il me demanda : ' où pensez-vous que soit l'enfer ? ' Je lui dis que je ne savais pas. Alors il ajouta : ' je vais vous dire où je crois qu'il est. Je pense qu'il est dans le soleil.' Je lui témoignai ma surprise de tout ce qu'il me dit ; et,

lui ayant demandé où il avait été élevé, il me repondit qu'il l'avait été dans le Hampshire. Il m'offrit alors un verre de grog ; et, sur mon refus, il me souhaita le bon jour, et descendit dans la chambre pour en prendre un ; remarquant qu'un jeune Indien à bord paraissait fort attentif près de la fille de Vincent, je dis à ce dernier que je supposais qu'il lui faisait la cour. 'Oh, non,' répondit-il vivement, 'c'est un Mohawk.'

" Je ne sais pas pourquoi il regardait une alliance avec un Mohawk comme dégradante, car ils étaient membres de la célèbre confédération des Six-nations, la confédération des Iroquois. Les autres fédérés étaient les Oneidas, les Onondagas, les Cayugas, les Senecas, et les Tuscaroras."

Je désire pouvoir réunir ici quelques descriptions du Canada, faites par divers observateurs, et, autant que possible, dans des saisons différentes. Voici des esquisses d'hiver qui ne sont pas sans intérêt.

" Rien ne ressemble plus à la Sibérie que la frontière du Canada. Une route étroite, encombrée de neige, conduit à une forêt dans laquelle on voit çà et là quelques portions du sol sans arbres, sur lesquelles s'élèvent de pauvres huttes où on trouve des tas d'enfans déguenillés, un cochon mourant de faim, et quelques meubles grossiers à moitié cassés : tout cela forme un assemblage qui rappelle plutôt les pauvres parties de l'Irlande que le beau pays que je venais de quitter. Le paysan canadien est encore la même race d'animal que je suppose avoir été importé par Jacques Cartier. L'air, la physionomie, et la tournure française, un bonnet bleu ou rouge recouvert par le capuchon d'une capote grise, à peu près pareille à celle d'un moine, une ceinture rouge, les cheveux noués en queue par un ruban de cuir graisseux, des mocassins bruns en cuir sans apprêt, une courte pipe à la bouche, tout cela se rapporte parfaitement aux premiers colons qui sont venus peupler ce pays. Les chevaux paraissent également jaloux de ne faire rougir ni leur race ni leur propriétaire par un mélange impur avec un sang étranger ; et on retrouve en eux le caractère primitif de ceux qu'avait amenés le contemporain de Louis XIII. Maintenant encore les croix qu'on aperçoit fréquemment sur les côtés de la route, et qui sont ornées de tous les attributs du crucifiement, indiquent une contrée catholique. Des Vierges mutilées et des saints à la mine rébarbative décorent chaque chambre d'une auberge ; et enfin le clocher élancé de l'église paroissiale, couvert de plaques d'étain ou de fer blanc, se dessine d'une manière brillante sur ce paysage neigeux.

" A La Prairie nous passâmes sur la glace pour gagner Montréal qui, par sa position sur une montagne isolée, fait un bel effet à la distance de plusieurs lieues. De là pour aller à Québec, la route suit le cours du S.-Laurent, dont les bords sont garnis d'une suite de villages placés généralement dans une délicieuse situation. Mais, en ce moment, d'épaisses couches de neige ont fait disparaître toutes ces beautés : et quelquefois la route, en se rapprochant du bord de l'eau, est



trop basse pour qu'on puisse apercevoir les objets environnans. Les auberges sont propres, et les hôtes pleins de soins et d'attention. On commence à remarquer le contraste qui existe entre la politesse française et la brusquerie américaine. Il est assez curieux d'observer que ce caractère américain, qui blesse si souvent les habitudes de civilisation du voyageur anglais, donne lieu au même reproche que nous adressaient les Français. La rudesse du caractère anglais a été souvent l'objet des critiques et des plaisanteries de nos voisins. Mais il me semble que maintenant nous avons chassé si loin de nous ces restes de notre ancienne grossièreté, que nous regardons avec une horreur toute française nos cousins trans-atlantiques.

" C'est le dimanche que j'arrivai à S.-Anne : la messe venait de finir, et une centaine de petites carioles se dispersaient sur les montagnes des environs, ou traversaient la rivière pour se rendre aux villages voisins. Ces petites voitures de campagne ressemblent à des boites grossières, relevées en avant et en arrière, et qui ne s'éloignent peut-être pas beaucoup de la forme des chars antiques. Elles contiennent deux personnes, sans compter le conducteur, qui se place en avant. Un cheval est ordinairement suffisant ; mais on en met deux quand on court la poste. Celui qui est en tête est attaché par des cordes, et on le laisse aller à sa volonté sans rênes ni sans fouet. Si cependant un léger stimulant devient indispensable, le conducteur saute de son siége, fait usage de son fouet, et remonte aussitôt sans que ce redoublement de rapidité donne lieu à aucun accident. Les brancards de ces carrioles sont si bas qu'ils ramassent la neige tout le long de la route, et produisent ces secousses, baptisées avec raison du nom de cahos, qui vous disloquent les côtes cinq mille fois au moins dans une journée de voyage. On a cherché à remédier à cet inconvénient en prohibant ces brancards bas dans un certain rayon de Québec, pour tâcher d'introduire dans les campagnes l'usage des voitures élevées, selon la mode américaine. Mais le routinier Canadien s'est refusé à cette innovation qu'il traite d'hérétique ; et, quand il vient vendre ses productions à la ville, il ne dépasse pas les limites qui ont été assignées, et force ainsi les habitans à venir à lui pour faire leurs achats.

" On voit journellement plusieurs centaines de petites charretes dans les marchés de Québec et de Montréal. Elles diffèrent des voitures de voyage, en ce qu'elles ont seulement une planche de fond et des espèces de ridelles de chaque côté. Le foin et le bois se vendent facilement dans cette saison, et tous deux sont excessivement chers, surtout à Québec. Même aux Etats-Unis, le prix ordinaire de la ration de foin pour la nuit d'un cheval était un dollar. Beaucoup de marchandises sont apportées au marché gelées, et on les conserve ainsi durant tout l'hiver. La morue vient par terre, de Boston, à 500 milles de distance, et se vend encore à un prix raisonnable, parce que l'Américain calcule sur les bénéfices que lui donneront des marchandises qu'il remporte et introduit en fraude. Cette espèce de commerce est très commun entre Montréal et la frontière.

"Quand nous approchâmes de Québec, nous trouvâmes jusqu'à six pieds de neige. Des hauteurs d'Abraham, les yeux planaient sur un immense lac de lait : toutes les petites irrégularités du terrain, les haies, les barrières et les taillis avaient disparu. Quelques villages, des fermes isolées, des bois de sapins, et quelquefois les mâts d'un schooner retenu par les glaces, qui indiquaient le lit de la rivière Charles, étaient les seuls objets qu'on pouvait apercevoir. Une chaine de montagnes, qui s'étend de l'ouest au nord jusqu'au S.-Laurent, bordait l'horison. Aucun avant-coureur du printemps ne s'était encore annoncé dans ces sauvages confins de la civilisation. Dans les environs d'Albany j'avais bien aperçu quelques grives bleues, mais aucune n'était encore arrivée jusqu'au Canada. Deux espèces seulement de la tribu emplumée bravent dans ce pays les rigueurs de l'hiver ; la corneille cosmopolite, et l'oiseau-neige, petit oiseau blanc qu'on dit vivre de la neige, parce qu'il n'est pas très clair qu'il puisse vivre d'autre chose.

"Je serais, en vérité, bien injuste envers Québec, si j'en faisais le tableau tel qu'il était à mon arrivée, encombré de neige et de glace, qui, un jour de dégel, inonde les rues d'une foule de ruisseaux bourbeux, et, le jour suivant, obstrue presqu'entièrement les communications. Des bottes en étoffes ou en lisières, des soques garnis de cloux aux talons, des bâtons ferrés, tels sont les moyens défensifs qu'on emploie dans ces occasions. Les rues en pente, dont plusieurs, pour ainsi dire, forment précipice, sont extrêmement commodes pour celui qui aurait envie de tomber et de se casser le cou.

"Les cascades de Montmorenci sont formées par la petite rivière de ce nom, près de sa jonction avec le S.-Laurent, à cinq milles environ au nord de Québec. Elles ont en hiver un intérêt particulier, à cause de l'immense cône de glace qui se forme à leur pied, et qui était déjà bien diminué, quand je les visitai dans la seconde semaine d'avril. La route, après avoir suivi une pente escarpée, mais courte, traverse un pont en bois, au-dessous duquel la Montmorenci, resserrée entre des rocs noirâtres, se précipite en un double torrent dans un vallon ombragé par un bois. Ce n'est qu'après être arrivé au bord de ce vallon, après avoir quitté la route auprès du pont, que vous jouissez de la vue des cascades : en approchant, leur effet ne perd rien de sa beauté. Un léger dégel suivi du froid avait donné à la neige l'apparence d'une nappe brillante et argentée : chaque branche des pins environnans, chaque tige des plantes ressemblaient à une gerbe de cristal, et brillaient aux rayons du soleil comme les forêts de diamant du pays des fées. On est dans ce moment sur le bord d'un précipice, près duquel les chutes elles-mêmes, quoiqu'elles tombent d'une hauteur perpendiculaire de 220 pieds, paraissent petites. Ce n'est que lorsque vous êtes descendu, que vous embrassez d'un coup d'œil la sublimité de cette scène. La largeur du torrent est environ de cinquante pieds. Les eaux, dans leur prodigieuse rapidité, forment en tombant des tourbillons d'écume, et semblent enveloppées d'un voile brumeux et transparent. Le cône de glace a environ cent



pieds de hauteur ; sa forme est régulière, et sa base occupe à peu près la largeur du torrent. Il n'est pas assez escarpé que des dames ne puissent monter jusqu'au haut. L'intérieur est creux. Je regrette d'ajouter qu'un moulin est construit sur cette rivière, et que le meunier, en détournant les eaux, peut détruire en partie l'effet de cette scène imposante et majestueuse qui, de même que les cascades de Versailles, obéit au caprice humiliant d'un individu.

" Vers la fin d'avril, l'habitant des villes commence, conformément à la loi, à enlever la neige et la glace devant sa porte ; et ce n'est que dans la première semaine de mai que les rues sont propres. L'état intermédiaire est, comme on peut le supposer, un vrai chaos d'où le piéton ne se tire qu'en glissant, tombant, ou traversant les ruisseaux, pour ainsi dire, à la nage. Peu à peu le paysage change, et la nature quitte son manteau de neige. Des poules sauvages, des coqs de bruyère, et quelques petits oiseaux se hasardent à paraître. Les premières fleurs ouvrent leurs calices. Le S.-Laurent et la rivière Charles se dégagent de leurs glaces, et se couvrent de bâtimens. Et cependant le printemps ne vient qu'à pas lents. Le brouillard produit par la chaleur du soleil, retombe quelquefois en épais flocons de neige, à la suite d'un vent piquant du nord-ouest. La neige couvre encore les routes, remplit les fossés et les enfoncemens que ne peuvent échauffer les rayons du soleil, et, jusqu'au mois de mai, quelques parties du sol offrent encore le triste aspect de l'hiver.

" La ville ou plutôt la cité de Québec est bâtie à l'extrémité nord d'un plateau élevé et étroit, qui suit le cours du S.-Laurent, pendant plusieurs milles, jusqu'à sa jonction avec la rivière Charles. Ce plateau repose sur un banc d'ardoise rocheux, qui a servi à la construction de la plupart des maisons de la ville. Il est terminé par le cap Diamant, avec un précipice escarpé, qui domine sur le S.-Laurent, et dont la hauteur perpendiculaire est environ de 320 pieds. Cette montagne tire son nom du cristal de quartz qu'on y a trouvé, et qui est si abondant que, après une grande pluie, la surface du terrain jette un vif éclat. La basse ville est construite au pied de ces hauteurs, sur lesquelles sont placées les fortifications et la haute ville. La première, resserrée et sale, est le centre du commerce, et la résidence des marins et des basses classes : la dernière est le siége du gouvernement et de la troupe, et jouit en conséquence de cette prééminence que la tête semble avoir sur les membres du corps humain : à dire vrai, aucune d'elles n'a raison de tirer vanité ou de ses avantages ou de sa beauté.

" Parmi les bâtimens principaux, on remarque surtout l'hôtel du gouvernement, ou château de S.-Louis. C'est une construction de couleur bleuâtre, qui, sur la crête de la montagne et faisant face au S.-Laurent, semble mobile comme une décoration de théâtre. Sa façade a quelque chose de celles de nos belles maisons d'Angleterre : l'intérieur est commode et bien distribué. Pour les cérémonies et fêtes publiques, il y a de l'autre côté de la cour un autre bâtiment qui ressemble à une prison en ruines. Le mobilier appartient au gouverneur, et lui est remboursé par son

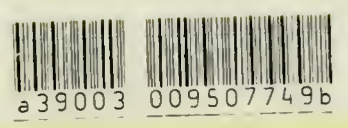
successeur. La grande entrée du château est flanquée d'un côté par cette laide construction, de l'autre par les écuries et leurs dépendances. Sur le bord de la rivière, il y a un petit jardin d'où l'on a, ainsi que du château, une vue magnifique du bord opposé du S.-Laurent. Ses rives escarpées dominent sur des bois de pins et de cèdres : çà et là sont des villages dont les maisons sont peintes en blanc, et des fermes isolées ; plus loin à l'horizon, les yeux se reposent sur une chaîne successive de montagnes azurées et couvertes de bois : et enfin, à vos pieds, le fleuve se déploie majestueusement en se dirigeant vers le nord, jusqu'à ce qu'il atteigne et divise l'île d'Orléans.

" En face du château, il y a un grand terrain dont il serait facile de faire une très belle place : mais, dans cette saison, il oppose une formidable barrière de boue au piéton assez hardi pour se diriger vers la porte du château. D'un côté est la principale église protestante, édifice qui n'est pas fini, et qui est beaucoup plus grand que ne le comporte le nombre des fidèles. A l'extérieur ainsi qu'à l'intérieur il ressemble à un temple paroissial de Londres. On y trouve un bon orgue, mais qui est muet par défaut d'organiste ; et, comme il n'y a pas de chaire, la presque nullité du service religieux met l'église à l'abri de cette affluence qui se porte, de tous les environs, à l'église catholique, où sont déployées à un degré remarquable de splendeur, les cérémonies de l'église romaine. J'étais présent au service le dimanche de Pâques, et j'y vis au moins cinquante prêtres et choristes officiant à l'autel. L'évêque présidait aux cérémonies, la mitre en tête, tandis que l'orgue bruyant, des tourbillons de fumée s'élevant des encensoirs en argent, et enfin cette foule à genoux remplissant les trois nefs de l'église, composaient un spectacle qu'il est difficile de voir avec indifférence, à quelque culte qu'on appartienne. On déposa devant l'évêque, pour recevoir sa bénédiction, une pile de gâteaux de gingembre, ainsi que de l'eau, qui furent ensuite distribués aux fidèles. On m'a dit que ces gâteux étaient la pieuse offrande de quelque dévot, plus riche que sage, et qui, pour se rendre la Providence favorable et mériter le ciel, avait fait le sacrifice de plusieurs livres de farine et de gingembre.

" Dans les pays catholiques, il y a peu de bâtimens publics, soit habitations, soit ornemens d'une ville, qui ne se fient en quelque manière à des actes de religion et, plus souvent encore, de charité. On trouve à Québec plusieurs institutions catholiques de charité. La principale est l'Hôtel-Dieu, fondé en 1637, par la duchesse d'Aiguillon, sœur du cardinal de Richelieu, pour les pauvres malades."

FIN DU TOME PREMIER.

Imprimé par J. Rickerby, 13 Sherbourn Lane, Londres.


a39003 009507749b

